Actes d'Autun

Deuxième édition

Université d'été du Laboratoire de la République
28, 29, 30 août 2025

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

ACTES D’AUTUN

Deuxième édition – 2025

Le Laboratoire de la République

ACTES d'AUTUN

Deuxième édition

Université d'été du Laboratoire de la République

28, 29, 30 août 2025

REMERCIEMENTS

Cette deuxième édition de l'Université d'été du Laboratoire de la République n'aurait pu voir le jour sans les contributions précieuses de tous les membres de nos commissions ainsi que de nos intervenants extérieurs – trop nombreux pour être tous cités ici – qui nous ont fait l'honneur de leur présence et qui ont animé avec brio les discussions collectives.

Merci aux bénévoles responsables de pôles Annie BOULAS, Marie-Claude AFARIAN, Foucauld KNEUSS, Hugo LEMAÎTRE pour leur implication de tous les instants, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles des pôles Hexagone et Mairie, de l'accueil et de l'émargement, de la sécurité, de la restauration, de l'autocar et des chauffeurs, de la communication et de la scène. Merci à tous les jeunes qui ont apporté leur énergie et leur engagement, avec une mention particulière pour les modérateurs d'ateliers Laura ANDRÉ, Carmen BEAUSSIER, Nina BOUFFET, Théo FOUQUER, Jean LACOMBE, Swann RICHÉ et Joachim TAVOILLOT.

Que soient remerciés la ville d'Autun, son maire Vincent CHAUVET, son directeur de cabinet Damien HERLEM et tous les employés municipaux pour leur accueil chaleureux et leur soutien logistique, la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, la Préfecture de Saône-et-Loire et la Sous-préfecture d'Autun, la Gendarmerie nationale et la Police municipale d'Autun, ainsi que les services Mobigo du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Merci à nos partenaires locaux LR Communicability, Évelyne LEVALLOIS et ses équipes de la librairie La Promesse de l'Aube, KLS Impression, ASB Sécurité, Entreprise Suretech, Autocars Girardot, HRM Hôtellerie, Ibis Autun, Espace St Ex, Traiteur Tallenave, Intermarché Autun, le Lutrin, Cave Laly, Boulangerie Benzabaar. Nous remercions également nos partenaires nationaux, le journal Marianne, ainsi que nos partenaires qui ont permis la réalisation du Baromètre de la République, l'AFER et L'Oréal.

Un merci tout particulier à l'équipe du Laboratoire de la République à Paris et à Autun, Éric CLAIREFOND, Erevan REBEYROTTE, Maxime BIGOT, Sophie DROUHIN, Élise OVART-BARATTE, François VIDALE, Paul MARTIN, Alexandra MANIGLIER, Mathieu PELLETIER, Oscar CHOUVELLON, Antonin GUILLON qui ont rendu cette Université d'été possible.

Enfin, nous adressons un dernier remerciement à Agathe DECRÉ, étudiante à l'ESSEC, à l'École du Louvre et stagiaire au Laboratoire, qui a particulièrement contribué à la rédaction et à la formalisation des Actes d'Autun 2025.

Fronton de la mairie d'Autun

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

AVANT-PROPOS

Du 28 au 30 août, le Laboratoire de la République a accueilli plus de 750 participants, 100 intervenants et une cinquantaine de bénévoles lors de son Université d'été. Ouverte à tous, cette seconde édition était structurée autour de la question suivante : Quel idéal de société pour notre République sur tout son territoire ?

Soucieux de multiplier ses ancrages territoriaux, le Laboratoire de la République a choisi Autun, en plein cœur de la Bourgogne, pour élire domicile pendant trois jours.

Quand l'idéal démocratique et républicain semble s'être renversé au profit des autoritarismes, ces journées sont le terreau d'un débat fécond où peut se dessiner une vision cohérente ainsi qu'un projet concret pour la France. Elles sont aussi un lieu de transmission, en particulier pour les jeunes, nombreux à s'être mobilisés à cette occasion.

Au fil des tables rondes des débats et des ateliers, des responsables politiques, des universitaires, des chefs d'entreprise et des acteurs de terrain ont croisé leurs regards. Deux études inédites ont été présentées, dont la première réalisée avec l'institut Terram et rédigée par Benjamin Morel : « Conseils municipaux : renouer avec l'engagement local » et la seconde : le « Baromètre de la République », révélant à la fois l'attachement profond des Français à nos valeurs et leur attente d'une traduction plus concrète dans le réel.

Ce livret ne saurait retranscrire toute la richesse et la profondeur des discussions qui ont animé l'Université d'été à Autun. Il permettra néanmoins d'en garder une trace écrite, et constituera un support de réflexion pour les projets du Laboratoire de la République en 2025 et 2026.

Jean-Michel BLANQUER
Président du Laboratoire de la République

Les bénévoles du Laboratoire de la République, autour de Jean-Michel Blanquer

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

PRÉAMBULE – L'urgence d'un nouveau contrat social républicain

La deuxième édition de l'Université d'été du Laboratoire de la République, organisée à Autun du 28 au 30 août 2025, a été un moment rare de réflexion collective, de dialogue et d'engagement. Pendant trois jours, plus de 750 participants, 100 intervenants et près de 50 bénévoles ont travaillé avec une conviction commune : la République est plus que jamais le projet commun dont la France a besoin pour affronter les défis du XXIe siècle.

Un travail collectif nourri par les commissions et la jeunesse

Les ateliers dont vous découvrirez les travaux dans cet opus sont le fruit des commissions thématiques du Laboratoire. Composées d'universitaires, de praticiens, de responsables politiques et de citoyens engagés, elles ont permis de structurer le débat et de formuler des propositions concrètes et ambitieuses.

Un fait marquant de cette édition a été l'engagement des jeunes. Leur participation active aux ateliers, leur implication quotidienne dans les antennes locales, leur dynamisme et leur rôle décisif dans l'organisation ont été salués de tous. Leur présence rappelle que la République se transmet, s'invente et se transforme grâce aux nouvelles générations.

Des débats éclairés par des personnalités engagées

Les échanges ont été nourris par la diversité et l'expertise des intervenants : élus locaux, comme Daniel Christel ou Laurianne Rossi, hauts fonctionnaires comme Michel Lalande ou Louis-Charles Viossat, universitaires comme Frédéric Encel ou Nathalie Sonnac, chefs d'entreprise et acteurs de la société civile comme Fabienne Arata, Yves Perrier, Steffy Alexandrian ou Nathan Smadja. Leurs témoignages et analyses ont permis de croiser les regards, d'enrichir les débats et de confronter les propositions aux réalités du terrain.

Un moment a particulièrement retenu l'attention : l'intervention de Philippe Aghion qui, avant même son prix Nobel d'économie, a appelé à un sursaut collectif combinant équilibre budgétaire, réindustrialisation ciblée et coopération franco-allemande. Ces contributions ont illustré une évidence : face aux défis industriels, géopolitiques et technologiques, la France et l'Europe disposent encore des moyens d'agir, à condition de se doter des instruments adaptés et d'assumer une stratégie de long terme.

L'Université d'été a aussi permis de réaffirmer que l'idéal républicain ne s'arrête pas aux frontières nationales. Le soutien apporté à Boualem Sansal, écrivain franco-algérien emprisonné pour ses prises de position, a été un moment fort de mobilisation. Aux côtés de personnalités comme Noëlle Lenoir, Arnaud Benedetti, Galina Elbaz, Raphaël Enthoven, Marika Bret ou Stéphane Freiss, nous avons rappelé que la liberté d'expression est au cœur de notre pacte républicain et ne souffre aucune compromission.

Un diagnostic partagé par les Français : l'écart entre l'idéal républicain et la réalité

Les travaux de la deuxième Université d'été du Laboratoire de la République ont révélé un paradoxe qui devrait tous nous interroger : les Français n'ont jamais cessé d'aimer la République, mais ils ne croient plus vraiment en sa capacité à tenir ses promesses.

Le Baromètre de la République, élaboré avec IPSOS, l'illustre avec force. La liberté reste une valeur essentielle pour 95 % de nos concitoyens, mais seulement un sur deux juge qu'elle se traduit concrètement dans sa vie. L'égalité recueille 93 % d'adhésion, mais seuls 28 % estiment qu'elle s'applique réellement. Quant à la fraternité, elle demeure chérie par 90 % des Français, mais 29 % seulement la voient à l'œuvre. Cet écart entre l'idéal républicain et sa réalisation nourrit une défiance profonde envers les institutions et celles et ceux qui les incarnent.

Ce malaise n'est pas nouveau, mais il se creuse à mesure que s'exacerbent les fractures territoriales, sociales et générationnelles. Le pays de l'universalisme et de la laïcité se retrouve tiraillé entre replis identitaires, communautarismes et une crise politique durable. Pour autant, comme l'a rappelé Jean-Michel Blanquer en clôture des travaux, « la République reste le magnifique projet commun pour le XXIe siècle ». Encore faut-il la revivifier en assumant pleinement ses principes fondateurs : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la démocratie et la justice sociale.

Une République indivisible, ancrée dans ses territoires

Parmi les urgences identifiées, l'aménagement du territoire apparaît comme un terrain décisif. La France des 36 000 communes subit une polarisation croissante entre métropoles prospères et zones rurales ou périurbaines délaissées. Ce déséquilibre alimente le sentiment d'abandon et ouvre la voie à tous les populismes. François Baroin l'a rappelé avec justesse : « l'histoire est dans la géographie ». Redonner vie aux bassins de vie, ces espaces où se joue au quotidien l'expérience citoyenne, est un préalable à toute revitalisation démocratique. Cela suppose une déconcentration et une décentralisation véritables, clarifiant les responsabilités entre l'État et les collectivités. Il faut également renouer avec une forme de volontarisme territorial, dans l'esprit de la DATAR des années 1960, afin d'enrayer la dévitalisation des régions et d'investir massivement dans les infrastructures, la mobilité et les services publics, à grand comme à petit échelle, comme le montre le Pass Mobilité expérimenté par Cyril Cibert à Chenevelles (Vienne). Enfin, l'écologie ne pourra être acceptée qu'ancrée dans les territoires, comme l'a défendu Agnès Pannier-Runacher, en devenant un levier de réindustrialisation verte plutôt qu'une contrainte punitive. L'unité nationale se construit par l'équité territoriale.

Une République sociale, refondée sur un pacte intergénérationnel

Cette exigence vaut tout autant pour notre modèle social. Le système français, longtemps envié, se retrouve aujourd'hui fragilisé par la dette, par son financement déséquilibré et par la défiance croissante qu'il suscite. Les travaux d'Autun ont convergé vers un constat : il est urgent de refonder le pacte intergénérationnel. Jean-Michel Blanquer a rappelé la nécessité d'une réforme des retraites, tout en réinvestissant massivement dans la petite enfance et l'éducation. La réindustrialisation demeure un impératif vital, en ciblant les secteurs stratégiques et en orientant l'épargne européenne – 35 000 milliards d'euros – vers l'innovation. De son côté, Juliette Méadel a résumé ce constat par une formule saisissante : « un euro dépensé sur un enfant avant 10 ans rapporte dix euros d'économie après ». Repenser la fiscalité, lutter contre les inégalités territoriales : autant de leviers pour réconcilier progrès économique et justice sociale.

Rendre chaque citoyen « sociétaire de la France », selon l'expression de Jean-Michel Blanquer, suppose également de renforcer la démocratie sociale, notamment par une représentation accrue des salariés dans les entreprises, comme l'a plaidé Astrid Panosyan-Bouvet. Plus largement, il s'agit de redonner toute leur place aux corps intermédiaires, dont la vitalité conditionne l'équilibre démocratique et la capacité du pays à forger des compromis durables.

Une République laïque, garante de liberté et de cohésion

À ces défis s'ajoute celui, fondamental, de la laïcité. Valérie Pécresse l'a rappelé, elle est un « trésor national », mais un trésor sous pression. Communautarismes, crispations identitaires, remise en cause implicite du cadre légal : la laïcité se retrouve trop souvent instrumentalisée, parfois confondue, presque toujours mal comprise. Manuel Valls l'a souligné : la laïcité n'est ni une option ni un interdit, mais la garantie de la liberté de conscience et de la séparation entre les Églises et l'État. Elle appelle un effort de pédagogie, notamment auprès des élus locaux ou des responsables d'entreprise, afin de la sortir des caricatures qui l'affaiblissent. Elle exige aussi une fermeté constante face aux dérives, qu'il s'agisse de pressions religieuses dans l'espace public ou d'atteintes à l'universalisme républicain. La laïcité n'est pas un dogme, elle est la condition même de la liberté.

Une République démocratique, réarmée face aux défis du siècle

Enfin, la démocratie française doit être réarmée. L'abstention massive, le rejet des élites et la montée des extrêmes montrent une République qui peine à se représenter elle-même. Plusieurs pistes ont été explorées : revitaliser le référendum, peut-être via un assouplissement du référendum d'initiative partagée (RIP), pour redonner la parole aux citoyens tout en évitant la dérive plébiscitaire ; réformer la justice pour la rendre plus rapide et plus lisible, notamment en développant la médiation civile et en réagissant plus efficacement à la petite délinquance ; réhabiliter enfin la figure de l'État stratège, capable de planifier, de faire des choix clairs et de rechercher des compromis, comme l'a rappelé Édouard Philippe. La démocratie ne se résume pas à un calendrier électoral : elle exige un espace public apaisé, protégé des peurs qui, selon Pierre-Henri Tavoillot, ne doivent jamais devenir une idéologie.

Réunir le territoire, refonder le contrat social, réaffirmer la République

Au terme de ces trois jours, une évidence s'impose : la République ne souffre pas de ses valeurs, mais de la distance grandissante entre celles-ci et leur incarnation réelle. L'heure n'est pas à l'abandon, mais au courage politique. Repenser l'organisation du territoire, refonder le contrat social, défendre la laïcité avec constance, rénover notre démocratie : telle est la voie d'un projet républicain renouvelé, à la fois fidèle à ses principes et adapté au siècle qui vient. Ce que nous avons fait à Autun, échanger librement entre républicains de gauche, du centre, de droite, responsables politiques, acteurs de la société civile, universitaires et citoyens doit devenir une méthode. Les élections de 2027 seront un moment de vérité. Les républicains de tous bords sauront-t-ils opposer à la tentation du repli et de l'autoritarisme une alternative forte, crédible et mobilisatrice ?

L’Université d’été d’Autun a montré que les solutions existent. Elles ne demandent qu’à être mises en œuvre, avec confiance dans l’intelligence collective, fidélité à l’idéal républicain, vision pour l’avenir de notre pays et attachement à répondre aux réalités vécues par les Français. Le temps presse, mais il n’est pas trop tard.

Maxime BIGOT
Directeur des études du Laboratoire de la République

COMPOSITION DES TABLES RONDES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

République démocratique et indivisible : Gil DELANNOI, chercheur au CEVIPOF et professeur à Sciences Po Paris, Alain LAQUIÈZE, professeur de droit public et responsable de la commission République démocratique du Laboratoire de la République, Benjamin MOREL, maître de conférences en droit public et responsable de la commission République indivisible du Laboratoire de la République.

Éducation : Jean-Michel BLANQUER, président du Laboratoire de la République et ancien ministre de l'Éducation nationale, Ilana CICUREL, conseillère de coopération et d'action culturelle et ancienne députée européenne, Marin DE NEBEHAY, senior advisor in Emerging Tech à la European Champions Alliance et enseignant, François GERMINET, conseiller spécial du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Philippe BAPTISTE, Christine SZYMANKIEWICZ, inspectrice générale honoraire et responsable de la commission Éducation du Laboratoire de la République.

Santé : Solenne ROLAND-RICHÉ, formatrice et fondatrice de Respons'able Lab, David SMADJA, professeur d'hématologie à l'Université Paris Cité et à l'Hôpital Européen Georges Pompidou et responsable de la commission Santé du Laboratoire de la République, Nathan SMADJA, président-fondateur de l'association Résiste, Jean-Paul THONIER, président-fondateur du cabinet de conseil en santé Cheers.

République sociale : Fabienne ARATA, country manager de LinkedIn France, Bernard COHEN-HADAD, président du think tank Étienne Marcel, Antoine FOUCHER, président de Quintet Conseil et essayiste, Bertrand MARTINOT, expert associé à l'Institut Montaigne, Guillaume TRICHARD, secrétaire général adjoint de l'UNSA, Louis-Charles VIOSSAT, responsable de la commission République sociale du Laboratoire de la République.

Géopolitique – Défense : Jean-François CERVEL, ancien inspecteur général de l'Éducation nationale et ancien directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), Éric DANON, consultant international et ancien ambassadeur de France en Israël, Frédéric ENCEL, docteur HDR en géopolitique et professeur à Sciences Po, Loïc HERVÉ, sénateur de Haute-Savoie et responsable de la commission Défense du Laboratoire de la République, Christian LEQUESNE, professeur de science politique à Sciences Po Paris et responsable de la commission Géopolitique du Laboratoire de la République, Pascal LOROT, président de l'Institut Choiseul et ancien Représentant spécial de la France pour l'Asie centrale.

Transition écologique : Marine DE BAZELAIRE, conseillère stratégique indépendante et ancienne Directrice Capital Naturel du Groupe HSBC, David DJAIZ, chef d'entreprise et enseignant à Sciences Po, Éric HAZAN, co-fondateur d'Ardabelle Capital et professeur à HEC et à Sciences Po, Laurianne ROSSI, ancienne députée membre de la Commission du développement durable et conseillère municipale de Montrouge, Guillaume SAINTENY, président du Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée et membre de l'Académie d'Agriculture de France.

Justice : Delphine BLOT, déléguée générale adjointe d'Unité Magistrats, Thomas CLAY, professeur de droit à la Sorbonne et arbitre international, Loïc KERVRAN, député du Cher, Bertrand OLLIVIER, avocat et responsable de la commission Justice du Laboratoire de la République.

Égalité femmes-hommes : Steffy ALEXANDRIAN, fondatrice de l'association Carl, Tatiana F-SALOMON, présidente-fondatrice du mouvement #JamaisSansElles, Charlyne PÉCULIER, directrice générale de l'association Un abri qui sauve des vies, Natacha QUESTER-SÉMÉON, directrice générale du mouvement #JamaisSansElles.

République laïque : Elisabeth ALONSO, ancienne boxeuse professionnelle et conseillère technique sportive auprès de la Fédération Française de Boxe, Frédéric BOIRON, directeur général du CHRU de Lille, Médéric CHAPITAUX, docteur en sociologie et membre du conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République, Michel LALANDE, préfet honoraire et responsable de la commission République laïque du Laboratoire de la République, Philippe LAMBLIN, délégué aux emplois en Hauts-de-France et dirigeant sportif et d'entreprise, Annie SUGIER, présidente de la Ligue du Droit International des Femmes.

Économie : Philippe AGHION, économiste, prix Nobel d'Économie et professeur au Collège de France, à l'INSEAD et à la London School of Economics, Benoît CHERVALIER, entrepreneur et vice-président Afrique MEDEF International, Stéphanie DAMERON, professeur de management stratégique à l'université Paris Dauphine – PSL et ancienne rectrice, Marin DE NEBEHAY, senior advisor in Emerging Tech à la European Champions Alliance et enseignant, Jérôme FOURNEL, ancien directeur de cabinet du Premier ministre Michel BARNIER, Éric HAZAN, co-fondateur d'Ardabelle Capital et professeur à HEC et à Sciences Po, Yves PERRIER, président du conseil d'administration du groupe Edmond de Rothschild, président d'honneur d'Amundi.

Technologie – Espace public : Daniel CHRISTEL, maire de Saint-Désert et vice-président des Maires ruraux de Saône-et-Loire, Frédéric ENCEL, docteur HDR en géopolitique et professeur à Sciences Po, David SMADJA, professeur d'hématologie à l'Université Paris Cité et à l'Hôpital Européen Georges Pompidou et responsable de la commission Santé du Laboratoire de la République, Nathalie SONNAC, professeure à l'Université Panthéon-Assas et responsable de la commission Espace public du Laboratoire de la République, Thierry TABOY, responsable de la commission Technologie du Laboratoire et membre du CA du think tank Impact AI.

Immigration : Florian BACHELIER, ancien député et premier questeur de l'Assemblée nationale, Jean-Christophe DUMONT, chef de la division des migrations internationales de l'OCDE, Guillaume LACROIX, président du Parti radical de gauche et conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, Guillaume LARRIVÉ, vice-président du parti Les Républicains et ancien député, Didier LESCHI, directeur général de l'OFII.

QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ?

Benjamin Morel et Laurianne Rossi

Présentation de l'étude Laboratoire de la République - Institut Terram

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

« Conseils municipaux : renouer avec l'engagement citoyen » Présentation de l'étude du Laboratoire de la République avec l'Institut Terram

Benjamin MOREL,
secrétaire général du Laboratoire de la République
Laurianne ROSSI,
ancienne députée, conseillère municipale de Montrouge
et conseillère territoriale de Vallée Sud Grand Paris

Cette table ronde présente les résultats d'une étude conjointe réalisée par le Laboratoire de la République et l'Institut Terram auprès de 10 000 Français. Ce travail de fond, rédigé par Benjamin Morel, analyse les sources du désenchantement de la démocratie locale et les orientations propres à renouer avec l'engagement citoyen.

Une étude inédite sur la participation citoyenne locale

Un travail de recherche d'ampleur nationale

Selon Benjamin Morel, cette étude se distingue par la robustesse de son panel : 10 000 Français interrogés par l'IFOP, dont 10 % d'élus locaux. L'approche se veut multidimensionnelle, intégrant les dynamiques territoriales, démographiques et générationnelles, afin de comprendre les ressorts profonds de l'engagement local.

Un paradoxe français

Les résultats révèlent un paradoxe : si la volonté d'engagement citoyen demeure stable depuis les années 2000, les freins à sa réalisation concrète se multiplient. Cette tendance fait peser le risque d'un délitement démocratique local, marqué par la désaffection des jeunes générations et la lassitude des élus.

Les constats majeurs : un désir d'engagement qui se heurte à la réalité

Une volonté stable mais un engagement en recul

Les Français continuent d'exprimer une forte volonté de participer à la vie locale : 49 % des sondés déclaraient important en 1983 de pouvoir être entendus dans leur commune, contre seulement 36 % aujourd'hui. Il s'agit certes d'une baisse sensible, mais pas d'un effondrement. En revanche, l'engagement effectif, notamment chez les jeunes, s'érode. En 2023, 13 000 élus locaux ont démissionné, tandis que les élections régionales et départementales ont atteint des taux d'abstention record. Cette désaffection crée une « démocratie à deux vitesses », inégalement vivante selon les territoires.

Les freins à l'engagement

Deux grands types d'obstacles se dégagent : un déficit de reconnaissance et le sentiment de « À quoi bon ? ».

Un déficit de reconnaissance

Les élus souffrent d'une image dégradée et d'un manque de reconnaissance symbolique et matérielle. Le mandat implique souvent des sacrifices professionnels et familiaux, sans valorisation sociale.
Les femmes, en particulier, expriment un fort sentiment d'illégitimité. Le climat de violence et de suspicion à l'égard des élus n'arrange rien.
Pourtant, des facteurs d'espérance subsistent. On observe une corrélation entre l'engagement associatif et l'engagement citoyen, un vivier puissant pour la mobilisation locale.

Le sentiment de « À quoi bon ? ».

Les élus et citoyens ont le sentiment d'une marge de manœuvre restreinte. La perte d'autonomie fiscale, la complexité des intercommunalités et la dilution des responsabilités alimentent un sentiment d'inutilité.
La vision politique locale s'efface derrière une approche gestionnaire, aggravée par le déclin de la presse régionale et le manque de lisibilité de l'action publique.
On observe, par conséquent, un épuisement du vivier de citoyens engagés et un découragement des élus en exercice.

Les pistes de renouveau : vers une revalorisation du mandat municipal

Redonner sens et valeur au mandat

L'étude appelle à une revalorisation globale du rôle des élus municipaux. Parmi les mesures préconisées :

- une meilleure indemnisation des conseillers municipaux
- la reconnaissance de l'engagement dans les parcours universitaires et professionnels
- un droit renforcé à la formation
- une prise en compte dans le droit à la retraite ou dans l'évolution de carrière.

Ces mesures visent à replacer le mandat dans une logique d'utilité sociale et de dignité démocratique.

Quatre axes stratégiques

Le rapport identifie quatre leviers essentiels :

1. Former et accompagner les élus pour combattre le sentiment d'incompétence.
2. Simplifier la gouvernance locale pour redonner du sens à l'action.
3. Revaloriser symboliquement et matériellement les mandats.
4. Adapter la participation des jeunes aux nouvelles formes d'engagement citoyen, plus ponctuelles et thématiques.

Les spécificités et fragilités du modèle français

La proximité comme atout et contrainte

La France compte 36 000 communes et environ 480 000 élus municipaux. Il s'agit d'un modèle unique en Europe, privilégiant la proximité. Mais cette richesse démocratique pose des défis budgétaires : multiplier les élus rend difficile toute amélioration de leurs conditions matérielles. Les Français, attachés à la lisibilité locale, acceptent mal les réformes structurelles, pourtant nécessaires à une gouvernance plus efficace.

Les limites de la décentralisation

La décentralisation, censée rapprocher le pouvoir du citoyen, est plus démocratique que la déconcentration. Elle s'avère pourtant parfois moins lisible et plus complexe que cette dernière. Les compétences transférées aux intercommunalités brouillent la responsabilité politique, et l'absence de projet politique clair au niveau local transforme les conseils municipaux en chambres de gestion.

La formation politique, clé du renouveau démocratique

La nécessité d'une formation générale

L'affaiblissement des partis traditionnels a entraîné la disparition des filières de formation politique qui structuraient autrefois les carrières locales.
Certaines formations apolitiques existent, mais elles peinent à toucher les élus les plus isolés.

Des stratégies différenciées

Le Rassemblement national se distingue par une formation méthodique de ses cadres locaux, cherchant à conquérir le terrain municipal pour bâtir une nouvelle génération d'élus.
Historiquement, le mandat local formait les citoyens à la politique ; aujourd'hui, ce rôle pédagogique s'est affaibli, accentuant le fossé entre élus et citoyens.

Des disparités territoriales mais des raisons d'espérer

Des dynamiques contrastées

L'étude montre que les motivations varient selon les territoires. En effet, dans les milieux ruraux, l'engagement reste fort, mais la résignation domine. En banlieue, la conviction de pouvoir changer les choses stimule la participation. Dans les métropoles, enfin, les contraintes de temps orientent les actifs vers des engagements thématiques plutôt que politiques.

Un potentiel d'engagement intact

Malgré les freins, un quart des Français se déclarent prêts à s'engager s'ils trouvent du sens à leur action, et près de la moitié d'entre eux le feraient pour contribuer à l'intérêt général.
Ce taux d'enthousiasme est particulièrement fort chez les jeunes, signe d'un désir profond de politique, pour peu que la gouvernance locale leur en donne les moyens.

André Accary et Dominique Faure

Les Grands témoins : réactions à l'étude

Laboratoire de la République - Institut Terram

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Les Grands témoins : réactions à l'étude « Conseils municipaux » du Laboratoire de la République et de l'Institut Terram

André ACCARY,
président du conseil départemental de Saône-et-Loire
Sarah EL HAÏRY,
haute-commissaire à l'Enfance
Dominique FAURE,
ancienne ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, maire de Saint-Orens-de-Gameville
Florent ROSSI,
président de l'Association des Jeunes Élus de France

À la suite de la présentation de l'étude inédite menée par le Laboratoire de la République en partenariat avec l'Institut Terram sur les conseils municipaux et l'engagement citoyen, une table ronde a réuni plusieurs acteurs de terrain et responsables politiques. Ensemble, ils ont réagi aux constats préoccupants dressés par l'étude : une volonté d'engagement stable mais des obstacles croissants, en particulier chez les jeunes et les femmes. Cette discussion a permis d'interroger les causes profondes du désengagement local et les conditions de revalorisation du mandat municipal, à un moment où la crise d'attractivité des élus menace directement la vitalité démocratique des territoires.

Une crise d'attractivité préoccupante malgré une envie d'engagement persistante

Des obstacles multiples et croissants

Si la volonté de s'impliquer dans la vie publique demeure stable, les freins à l'engagement local se multiplient, décourageant nombre de citoyens, notamment les jeunes et les femmes. L'équilibre entre vie personnelle, professionnelle et engagement public s'avère particulièrement difficile à atteindre, d'autant que les élus font face à un climat de violence verbale et physique en nette progression.

Le regard porté sur les élus est jugé « extrêmement dur et conflictuel », alimentant un sentiment d'usure et d'isolement.

À ces difficultés s'ajoutent des freins spécifiques selon les profils : les femmes évoquent les contraintes liées à la garde d'enfants, tandis que les jeunes subissent la rigidité des calendriers universitaires. Dans les 30 775 communes rurales, le manque d'accompagnement et de formation renforce encore la solitude des élus.

Enfin, la complexification des procédures administratives, la crainte de poursuites judiciaires et un sentiment d'impuissance publique même à l'échelle locale aggravent la crise. Dans certains territoires urbains, les clivages politiques et la conflictualité sociale rendent les mandats encore plus éprouvants.

Des données alarmantes

Les chiffres confirment cette dégradation : seuls 4,7 % des élus ont moins de 35 ans, révélant un grave déficit de renouvellement générationnel.

Paradoxalement, les formations politiques les plus radicales investissent activement dans la relève, à travers des « summer camps » et des programmes de mentorat destinés à former de jeunes cadres locaux.

Ce déséquilibre interroge sur la capacité de la République à assurer la transmission démocratique au niveau territorial.

Vers un nouveau statut de l'élu local

Une proposition de loi en réponse aux freins identifiés

Face à cette situation, Dominique Faure évoque son soutien envers l'actuelle proposition de loi sur le statut de l'élu local examinée au Parlement. Elle vise à lever les principaux obstacles à l'engagement citoyen.

Les mesures déjà adoptées en première lecture traduisent une volonté de répondre à l'enjeu de reconnaissance de l'engagement local, avec notamment la création d'un statut de l'élu étudiant permettant l'aménagement des emplois du temps, la protection de la maternité pour les femmes élues, la revalorisation des indemnités dans les communes rurales et la reconnaissance professionnelle de l'expérience acquise au cours du mandat.

Des pistes d'amélioration à approfondir

L'étude a également proposé plusieurs améliorations concrètes, notamment concernant l'enjeu de formation autour de l'engagement local, avec une formation obligatoire de deux jours pour les primo-élus, centrée sur la gestion municipale et la prévention des risques, la possibilité de participer en visioconférence aux commissions pour les étudiants ou actifs éloignés, le remboursement des frais de transport liés à l'exercice du mandat.

Le paradoxe de la reconnaissance citoyenne

Entre confiance et agressivité

Les citoyens continuent d'accorder une forte confiance à leurs élus municipaux, perçus comme proches et dévoués. Mais ce capital de confiance se heurte à une réalité plus sombre : hausse des violences, multiplication des démissions et isolement croissant des élus, notamment d'opposition.

Cette contradiction révèle un décalage entre attentes citoyennes et moyens d'action réels : beaucoup considèrent désormais que « tout est dû » par la collectivité, sans percevoir les contraintes qui pèsent sur la décision publique.

Stratégies de revalorisation du mandat

Pour inverser cette tendance, André Accary évoque plusieurs pistes de valorisation. Il souhaite d'abord mettre en avant les réussites locales, souvent méconnues du grand public.

En effet, les réseaux sociaux encouragent davantage la diffusion des réactions à charge contre les engagés locaux. Une autre piste évoquée est la création de conseils départementaux de jeunes, pour associer davantage la jeunesse aux politiques publiques et redonner une image positive de l'engagement local.

Des dispositifs concrets mais insuffisamment accompagnés

Valoriser les réussites et mutualiser les ressources

Sarah El Haïry poursuit en évoquant le manque de suivi humain et de mentorat, malgré de nombreux outils d'incitation à l'engagement.
Des séminaires biannuels sont organisés pour renforcer la coordination administrative, tandis que la mobilisation citoyenne se déploie à travers des initiatives locales exemplaires (comme la mobilisation de bénévoles pour la vaccination COVID-19).

Les instances participatives locales

Dominique Faure évoque les mérites de certains dispositifs participatifs mis en place par plusieurs communes, tels que les conseils municipaux des enfants, les comités consultatifs citoyens (3C), impliquant habitants et élus dans la co-construction des projets et les projets de lien école-collectivité, avec 2 à 3 interventions annuelles pour sensibiliser les élèves.
Ces initiatives pourraient être amplifiées par des programmes nationaux existants, ajoute Sarah El Haïry, comme le Service National Universel (SNU), le Service Civique, les conseils municipaux des jeunes ou encore les éco-délégués.
L'enjeu majeur reste d'en renforcer l'accompagnement pour transformer ces dispositifs en vrais tremplins d'engagement durable.

Réformer l'éducation civique pour préparer les citoyens de demain

Repenser l'enseignement de la citoyenneté

Une réforme de l'Éducation morale et civique (EMC) est à l'étude, avec pour objectif de rendre cet enseignement plus concret et formateur. Il s'agirait de donner aux élèves les clés de compréhension des institutions, de favoriser la culture du débat et d'encourager le passage à l'action citoyenne.

Vers une citoyenneté active dès le plus jeune âge

Cette réforme vise à préparer les jeunes à la participation démocratique dès la sortie du collège ou du lycée, en articulant théorie et pratique : simulation de conseils municipaux, projets citoyens locaux, ou échanges avec des élus.

Jérôme Guedj et Bruno Retailleau

« France : l'intégration en panne ? »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

« France : l'intégration en panne ? »

Bruno RETAILLEAU,
ministre d'État, ministre de l'Intérieur, président du parti Les Républicains
Jérôme GUEDJ,
député de l'Essonne

La deuxième édition de l'Université d'été du Laboratoire de la République s'est ouverte sur la question de l'intégration en France. Autour de la table, Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur et président des Républicains, et Jérôme Guedj, député socialiste de l'Essonne, ont pris le micro pour confronter leurs visions sous la modération de Rachel Binhas, journaliste à Marianne.

Contexte politique : la France au bord du gouffre financier

Une crise politique, pas de régime

Bruno Retailleau insiste sur la distinction entre crise politique et crise de régime. Pour lui, la situation actuelle s'apparente davantage à une crise politique. En effet, la Ve République, conçue pour le fait majoritaire, est aujourd'hui fragilisée par une tripartition (bloc central, extrême gauche et extrême droite) qui installe le fait minoritaire et favorise les alternances des extrêmes.

Cette crise politique s'enracine dans une grave crise financière, où les taux d'emprunt français (OAT) atteignent un seuil de 3,5% dépassant ainsi ceux de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce. À cela s'ajoute une menace qui pèse sur la souveraineté nationale : 54% de la dette est détenue par des investisseurs étrangers. Enfin, la France détient le record du déficit public en 2023, avec un État qui dépense 1,50€ pour 1€ de recette.

Or, « dans chacune des crises, ce ne sont pas les plus riches qui gagnent, ce sont les plus pauvres qui trinquent », affirme-t-il. Il lui paraît donc nécessaire de voter la confiance. Enfin, Bruno Retailleau souligne le sentiment d'injustice qui anime la « majorité silencieuse, c'est-à-dire les Français qui travaillent, cotisent, face aux augmentations d'impôts ».

Jérôme Guedj, bien que partageant le constat de dérive budgétaire, critique l'absence de compromis politique depuis 2024. Il dénonce le manque de méthode et l'unilatéralisme de François Bayrou, lors de la présentation du plan budgétaire en juillet 2025. Pour lui, la priorité est désormais de reconstruire un compromis politique, coûteux mais indispensable, pour redresser les comptes publics avec justice sociale. À l'image de la taxe Zucman, soutenue par 77% des Français et 71% des sympathisants LR, le député appelle les républicains de droite et de gauche à dépasser leurs postures et à s'engager dans un parlementarisme renouvelé, sans céder au « jupitérisme » ou au chaos, en visant une stabilité jusqu'à l'élection présidentielle de 2027. Il plaide en faveur d'un primat de l'intérêt général sur les clivages, et appelle à un compromis pour sortir de la crise financière.

Un bouleversement démographique mal maîtrisé - les défaillances structurelles

Jérôme Guedj analyse la panne de l'intégration en France comme le résultat d'une faillite collective des gouvernements successifs, incapables de construire une politique publique d'intégration ambitieuse et pérenne. Il souligne trois défaillances structurelles : d'abord, l'insuffisance des moyens consacrés aux primo-arrivants, avec un budget annuel de 250 millions d'euros pour l'alphabétisation et l'apprentissage du français, contre 1 milliard en Allemagne, un écart qui se retrouve dans l'accompagnement vers l'emploi et la formation.

Ensuite, il pointe l'absence de politique de peuplement et de droit commun dans les territoires concentrant les populations immigrées, où la ghettoïsation et la crise des services publics (école, santé, emploi) aggravent les inégalités. Enfin, il dénonce deux piliers manquants : la lutte contre les discriminations (emploi, logement, contrôles d'identité), essentielle pour crédibiliser la promesse républicaine, et l'absence de politique publique de la laïcité, réduite à des effets de tribune plutôt qu'à une action concrète. Pour Jérôme Guedj, l'intégration doit être un effort partagé entre les nouveaux arrivants et la société, et non une simple assimilation imposée. Ces lacunes expliquent, selon lui, la crise actuelle et appellent à une refonte urgente des politiques publiques.

Bruno Retailleau analyse la crise de l'intégration en France comme le résultat d'une double responsabilité : d'un côté, une gauche qui a idéalisé la figure de l'immigré comme un nouveau prolétaire, et de l'autre, une droite influencée par le patronat, qui a longtemps considéré la main-d'œuvre étrangère comme interchangeable, sans tenir compte des enjeux culturels et humains liés au déracinement. Pour lui, la situation actuelle dépasse une simple « panne » : c'est une crise profonde, illustrée par des symboles forts comme les sifflets contre *La Marseillaise* en 2001, révélateurs d'une désaffiliation croissante de certaines populations vis-à-vis de la France.

Il identifie deux causes majeures : un bouleversement démographique mal maîtrisé (500 000 étrangers accueillis chaque année, une immigration peu qualifiée et géographiquement concentrée sur l'Afrique) et un renversement civique. D'une part, l'immigration, souvent issue de l'aire arabo-musulmane, est marquée par un choc culturel avec une société française sécularisée, aggravé par l'influence du fondamentalisme islamique. D'autre part, la France, minée par une vision « lacrymale et pénitentielle » de son histoire, a perdu confiance en elle-même et en sa capacité à incarner un modèle attractif. Au lieu de proposer une intégration exigeante mais bienveillante (« À Rome, fais comme les Romains »), elle offre un contre-modèle, sapant ainsi l'adhésion des nouveaux arrivants. Pour Bruno Retailleau, la solution passe par une immigration choisie, une exigence linguistique et civique renforcée, et un rétablissement de la fierté nationale, sans quoi la crise ne fera que s'aggraver.

Propositions : entre assimilation et intégration

Les mesures de Bruno Retailleau : l'assimilation comme « droit à la ressemblance »

Bruno Retailleau souligne un point d'accord avec Jérôme Guedj : le travail est un vecteur essentiel d'intégration. Il défend une politique de régularisation plus stricte pour les étrangers en situation irrégulière, afin de privilégier ceux qui respectent les règles et attendent un visa. Il propose d'instaurer un délai de carence avant l'accès aux aides sociales pour les nouveaux arrivants, arguant que la France ne peut maintenir un haut niveau de protection sociale sans maîtriser son immigration. Il cite l'exemple des sociaux-démocrates danois, qui allient fermeté migratoire et modèle social généreux, pour justifier sa position.

De même, le ministre met en avant les dérives du système français, comme l'Aide Médicale d'État (AME), ou les titres de séjour pour soins, parfois détournés, qui justifient l'injustice perçue par les Français, voyant des étrangers bénéficier de droits sans toujours contribuer en retour.

Enfin, Bruno Retailleau défend une conception exigeante de l'assimilation, qu'il définit comme un « droit à la ressemblance » dans l'espace public, tout en respectant les particularités dans la sphère privée. Pour lui, la naturalisation doit être conditionnée par le respect des lois, une maîtrise suffisante de la langue et des valeurs républicaines, ainsi que par une contribution active à la société. Il regrette que l'assimilation ait été remplacée par un différentialisme qui menace la cohésion nationale, et rappelle que la République doit ouvrir ses bras, mais aussi exiger un effort d'adaptation de la part des nouveaux citoyens. « L'assimilation, c'est l'universalisme républicain », conclut-il, en insistant sur l'équilibre entre droits et devoirs.

Les mesures de Jérôme Guedj : une intégration républicaine et universaliste

Jérôme Guedj quant à lui affirme d'emblée sa position de régulationniste en matière d'immigration, rejetant à la fois le sans-frontiérisme et le mythe d'une immigration zéro. Pour lui, une politique d'immigration intelligente doit s'accompagner d'une stratégie de peuplement sur le territoire national, afin de briser les logiques de ghettoïsation qui entravent l'intégration à long terme. Il propose d'introduire des conditionnalités, notamment en matière de formation, de logement et d'emploi et défend l'idée d'une « préférence travail », liant immigration et besoins économiques, plutôt qu'une préférence nationale.

Sur la question des discriminations, il dénonce leur persistance et leur impact dévastateur sur la promesse républicaine, notamment dans l'accès à l'emploi et au logement. Il illustre son propos par l'exemple des contrôles d'identité, perçus comme une injustice par les populations concernées, et plaide pour une politique volontariste de lutte contre les discriminations, inspirée par des outils concrets comme le CV anonyme ou le testing. Pour lui, ces mesures doivent être appliquées avec la même rigueur que la répression des infractions routières : « On ne met pas des huissiers pour constater les discriminations, on met des gendarmes. »

Enfin, Jérôme Guedj insiste sur la nécessité de réactiver une politique publique de la laïcité, souvent réduite à des effets de tribune. Il rappelle que la loi de 1905, avec son article 31, permet de sanctionner les atteintes à la laïcité — qu'elles viennent de pressions pour imposer ou interdire une pratique religieuse. Il critique ainsi les déclarations comme « Vive le sport et à

bas le voile », qui, selon lui, stigmatisent plutôt qu'elles ne défendent la laïcité. Pour Jérôme Guedj, l'enjeu est de rendre désirable ce principe en le protégeant des instrumentalisations politiques, tout en garantissant qu'il reste un cadre commun pour tous.

Les visions de l'identité française : entre affection nationale et universalisme républicain

La fin de la conférence est marquée par une question centrale, posée par Giulia Acha, conseillère municipale à Kingersheim : *« Qu'est-ce qu'être français en 2025 ? »*. Bruno Retailleau et Jérôme Guedj y répondent en offrant deux visions distinctes, mais complémentaires, de l'identité nationale.

Bruno Retailleau propose la vision suivante. Pour lui, être français, c'est d'abord une question d'affection : on ne l'est pleinement ni par le sol ni par le sang, mais par le cœur. Il évoque Marc Bloch pour illustrer cette idée, rappelant que l'identité française se nourrit aussi bien du Sacre de Reims que de la fête de la Fédération. Cette affection se double d'une ambition collective, celle de construire un destin commun, génération après génération. Enfin, il insiste sur la compassion, héritage d'une tradition de solidarité qui s'incarne dans des institutions comme la sécurité sociale. Bruno Retailleau conclut en affirmant que la réponse au redressement des comptes publics doit passer par la préservation de ce patrimoine moral et social, qui fonde l'identité française.

Jérôme Guedj, quant à lui, ancré dans une tradition républicaine et universaliste, répond que « être français, c'est être républicain ». Pour lui, cette identité repose sur l'adhésion à un projet politique hérité des Lumières, alliant raison, science, progrès et égalité, sans renier l'histoire multiséculaire de la France. Il rappelle que la sécurité sociale, souvent citée par Bruno Retailleau, est précisément un produit de cet universalisme républicain. Jérôme Guedj critique vivement les propositions de son interlocuteur sur les délais de carence pour les prestations sociales, qu'il juge contraires à l'esprit même de la République. « On ne peut pas balayer d'un revers de main l'existence des discriminations », déclare-t-il, soulignant que ces inégalités de traitement abîment la promesse républicaine et éloignent une partie de la population de l'idéal citoyen. Il appelle à un consensus républicain sur ces questions, pour éviter qu'elles ne deviennent un terrain de clivage stérile.

Répondre à la crise du civisme et de l'éducation : entre sanction et prévention

La conférence se poursuit avec une question concrète posée par Florent Rossi, président de l'Association des jeunes élus de France et adjoint au maire d'Auribeau-sur-Siagne, sur la crise du civisme et la responsabilisation des familles, notamment face à la délinquance juvénile.

Bruno Retailleau propose de sanctionner financièrement les familles défaillantes, en appliquant l'article 227-17 du Code pénal, qui prévoit la suspension des allocations familiales pour les parents d'enfants délinquants. « Quand la famille commence à être touchée au porte-monnaie, c'est quelque chose qui importe », argue-t-il, citant l'exemple d'un pédopsychiatre qui travaille avec des adolescents violents. Il plaide également pour une réforme de la justice des mineurs, avec des peines courtes et fermes (une à deux semaines de prison) pour les multirécidivistes, afin de briser leur parcours de violence avant qu'il ne soit trop tard. Bruno Retailleau critique

par ailleurs les « idées de 1968 », qu'il accuse d'avoir sapé l'autorité et la discipline, favorisant ainsi l'émergence d'une « fabrique de barbares ».

Jérôme Guedj, en revanche, privilégie une approche préventive et sociale. Il qualifie de simpliste la proposition de suspendre les allocations familiales, estimant que cette mesure ne ferait qu'aggraver la précarité des familles déjà en difficulté. « Plutôt que la sanction, il faut des politiques d'accompagnement », déclare-t-il, en insistant sur la nécessité de renforcer les services publics (éducation, santé, logement) pour soutenir les familles, en particulier les mères isolées. Pour Jérôme Guedj, la réponse à la crise du civisme passe par un investissement dans le droit commun républicain, et non par des mesures ciblées qui risquent de stigmatiser certaines populations. Il rappelle que les difficultés évoquées ne concernent pas uniquement les familles étrangères, mais aussi des Français « de souche » confrontés à des défis similaires.

La précarité administrative des étrangers : un défi pour l'État

Jérôme Guedj profite de la fin du débat pour alerter sur un problème concret : la précarité administrative des étrangers en situation régulière, qui se retrouvent souvent plongés dans l'incertitude en raison des retards dans le renouvellement de leurs titres de séjour. « Depuis plusieurs mois, je suis harcelé dans ma permanence par des étrangers en situation régulière qui, faute de renouvellement à temps, perdent leur emploi ou se retrouvent dans une précarité totale », explique-t-il. Il dénonce un signal désastreux envoyé à des personnes qui ont pourtant respecté les lois françaises, et appelle à une amélioration urgente des services préfectoraux.

Bruno Retailleau reconnaît le problème et assure avoir renforcé les moyens des préfectures pour 2025, tout en rappelant que la maîtrise des flux migratoires reste une priorité pour désengorger les services. « Il faut baisser le nombre de migrations irrégulières, qui embolisent le système », déclare-t-il, tout en saluant le travail des agents de l'État, qu'il qualifie d'extraordinaire malgré des conditions difficiles. Il insiste sur la nécessité de prioriser les demandes légitimes, tout en maintenant une politique migratoire exigeante et sélective.

Cyril Cibert et Juliette Méadel

« Ville et ruralité : deux regards sur notre territoire »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Ville et ruralité : deux regards sur notre territoire

Juliette MÉADEL,
ministre déléguée chargée de la Ville
Cyril CIBERT,
président de l'Association des Maires Ruraux de la Vienne, maire de Chenevelles

La table ronde explore les interdépendances entre territoires urbains et ruraux, dans un contexte où la cohésion nationale semble fragilisée par les fractures sociales et territoriales. Les échanges mettent en lumière la volonté partagée de dépasser les oppositions pour construire une République unie et solidaire, où chaque territoire contribue à l'équilibre commun.

Faire République ensemble

Cyril Cibert introduit la table ronde par le constat que les découpages territoriaux peuvent laisser l'impression d'un territoire fragmenté. Pourtant, il défend une vision collaborative entre ville et campagne, où vit 33% des Français, et prône le fait de « faire République ensemble ». Il souligne que la ruralité, souvent vue comme périphérique, incarne au contraire une force de solidarité et d'innovation locale, indépendante des étiquettes politiques, et capable d'inspirer le reste du pays.

Interdépendances et échanges : des ponts à construire

Le rôle central de la mobilité

Les deux intervenants insistent sur les liens concrets qui unissent villes et campagnes, que ce soient les flux de mobilité, les échanges culturels et les circuits énergétiques. Plus d'un tiers des Français vivent à la campagne tout en travaillant en ville, ce qui illustre le rôle central de la mobilité.

Des initiatives locales viennent renforcer ce dialogue : un voyage annuel à Paris permet à 50 enfants de Chenevelles, village dont Cyril Cibert est maire, de découvrir la capitale, tandis que le programme des Maires Ruraux de la Vienne favorise les échanges entre familles urbaines et rurales. Des partenariats scolaires entre Lyon et plusieurs communes rurales contribuent, eux, à briser les préjugés et à encourager l'ouverture.

Mobilité rurale : des solutions concrètes

La commune de Chenevelles expérimente des dispositifs innovants de mobilité rurale financés par le Fonds vert. Ainsi, le Pass Mobilité et le programme « Ami Solidaire » permettent de mettre à disposition deux véhicules électriques Citroën Ami pour les jeunes de 18 à 30 ans, facilitant leur accès à l'emploi dans le bassin de Grand Châtellerault. En contrepartie, chaque bénéficiaire effectue 10 heures de travaux d'intérêt général pour 10 jours d'utilisation. Le dispositif porte déjà ses fruits : un CDI signé et plusieurs emplois retrouvés à La Roche-Posay et Châtellerault.

Le Pass-Permis, doté de 900 euros d'aide par jeune, permet à 30 bénéficiaires d'obtenir leur permis de conduire, avec une contrepartie citoyenne de 50 heures de service à la collectivité.

Engagement citoyen et renouveau associatif

Cyril Cibert présente l'engagement local comme pilier de la vitalité républicaine. À ce titre, il donne l'exemple des Fiertés rurales, la « Pride des campagnes » organisée à Chenevelles, qui a rassemblé 4 000 participants en 2025 autour du thème du vivre-ensemble rural.
Le président de l'Association des Maires Ruraux de la Vienne lance un appel aux jeunes élus : plus de 500 000 candidats potentiels sont recherchés pour les élections locales.
Il rappelle également les préconisations de sa mission ministérielle sur la vie associative, notamment la création d'un statut du bénévole, la valorisation de l'engagement sur Parcoursup, et la reconnaissance de la contribution citoyenne comme facteur d'inclusion.

Inégalités territoriales : vers une équité réelle

Rééquilibrer les revenus

Les déséquilibres entre territoires demeurent forts. Cyril Cibert propose la création d'une « dotation d'aménité rurale », afin de compenser le fait que les revenus issus des énergies renouvelables profitent souvent aux villes, alors que les nuisances restent dans les campagnes.
Les priorités en matière de santé et de mobilité restent criantes en zone rurale, tandis que les financements publics se concentrent sur les grands projets urbains.

Des fractures communes aux villes et aux villages

Juliette Méadel rappelle que les fractures sociales touchent autant les villes que les villages, qu'il s'agisse de la désagrégation du lien social, la défiance envers la République, et le sentiment d'abandon.
La ministre commence par mentionner la fracturation inédite de notre société, fracturation qui se déploie à toutes les échelles, et dans tous les territoires. Ces fractures sont notamment psychiques et sanitaires. Or, il est central pour la République de combler ces fossés. C'est tout le sens des ministères de la Ville et de la Ruralité, confiés respectivement à Juliette Méadel et Françoise Gatel, qui apportent une réponse symbolique et politique à ce défi.
Cette fracturation se manifeste en premier lieu dans les quartiers populaires urbains, qui connaissent des difficultés profondes. En effet, 55 % des enfants y vivent sous le seuil de pauvreté, le revenu moyen y atteint à peine 9 000 euros par an, tandis que 45% des familles sont monoparentales.
Face à la montée du trafic de stupéfiants et à la désespérance sociale, Juliette Méadel met en valeur une proposition de loi bipartisane sur la répression du narcotrafic, qui vient d'être adoptée, accompagnée d'un plan de prévention précoce, dès la petite enfance, avec la création de Maisons de l'enfance et de la réussite éducative dans les quartiers prioritaires.

Investissement public : efficacité et justice

Juliette Méadel dénonce une « dette improductive » et appelle à mieux cibler l'investissement public. Elle rappelle ainsi que chaque euro investi avant dix ans rapporte dix euros à l'âge adulte, et en conclut qu'il faut investir massivement dans l'enfance.

La priorité, selon elle, est de mieux investir, dans un premier temps, et de mieux contrôler l'argent public, dans un second temps. Elle cite en effet des exemples locaux qui prouvent l'efficacité de cette approche, et notamment l'incitation des bailleurs sociaux au nettoyage participatif des quartiers, qui a réduit de nombreuses difficultés en huit mois sans surcoût budgétaire.

Pour relever les défis financiers, un effort global de 44 milliards d'euros est envisagé, en référence aux 36 milliards consentis en 2012. Plusieurs pistes sont évoquées, en particulier la taxe Zucman sur les patrimoines de plus de 100 millions d'euros et l'intégration des propositions de la CFDT.

Pour une écologie populaire au service de la revitalisation des territoires

Agnès PANNIER-RUNACHER,
ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche
Éric HAZAN,
co-fondateur d'Ardabelle Capital, professeur à HEC et à Sciences Po

Cette rencontre a exploré les fondements d'une écologie à la fois populaire et stratégique, enracinée dans les territoires et tournée vers la souveraineté nationale. Les échanges ont mis en lumière deux piliers essentiels : une écologie centrée sur l'humain et une écologie conçue comme instrument de puissance collective.

Une écologie au service des humains : renouer avec le quotidien des citoyens

Replacer l'écologie dans la vie concrète

L'écologie ne peut se réduire à une somme de politiques techniques ou à un discours culpabilisant. Elle doit redevenir une cause profondément humaine, centrée sur les réalités vécues par les Français. Agnès Pannier-Runacher insiste sur la nécessité de dépasser une écologie confinée à un parti politique et une écologie perçue comme un luxe urbain pour en faire un moteur d'amélioration concrète du quotidien : une meilleure alimentation, une qualité de l'air renforcée, un accès garanti à l'eau. Cette approche vise à réconcilier le discours écologique avec les attentes réelles des citoyens, souvent exprimées à travers des préoccupations locales telles que la pollution, la propreté, la gestion des déchets, sans pour autant se revendiquer « écologistes ».

Trois crises environnementales majeures

Dans cette perspective, l'écologie doit répondre à une triple urgence : climatique, sanitaire et de biodiversité. La crise climatique n'est plus une abstraction mais une expérience vécue ; l'effondrement des écosystèmes bouleverse déjà les équilibres agricoles ; et les multiples pollutions (de l'eau, de l'air, sonores ou lumineuses) affectent directement la santé publique. C'est d'ailleurs par ce prisme sanitaire que l'écologie pourrait redevenir une cause mobilisatrice : la lutte contre les polluants, les microplastiques ou les PFAS représente non seulement un enjeu environnemental, mais aussi un impératif de santé publique, pesant aujourd'hui des dizaines de milliards d'euros sur les finances publiques.

Des leviers de mobilisation concrets

Éric Hazan a rappelé qu'une écologie démocratique exige une élévation du niveau de compréhension collective : la formation et la culture scientifique deviennent des leviers essentiels pour redonner du sens et de la légitimité à l'action écologique. Sans éducation à la complexité du vivant, sans capacité critique face aux discours simplistes, aucune transition ne pourra s'enraciner durablement.

Une écologie territoriale

Dans ses propos, Éric Hazan alerte sur le coût dramatique de l'inaction écologique, soulignant que le rejet ou la méfiance d'une partie de la population, notamment des classes moyennes, n'est pas irrationnel. Ces dernières redoutent en effet une restriction de leurs libertés, un déclassement social, ou encore une mise à l'écart des centres-villes au nom de politiques écologiques perçues comme punitives. Il appelle donc à une écologie plus juste, plus ancrée dans les réalités territoriales, débattue au niveau local et adaptée aux besoins concrets des habitants. Pour Éric Hazan, il est indispensable de décentraliser fortement la question écologique en intégrant les initiatives citoyennes dans un plan écologique local qui tienne compte aussi des enjeux sociaux. Cette vision dessine les contours d'une écologie démocratique, tournée vers le progrès, où l'innovation devient un levier essentiel de transformation.

L'écologie comme enjeu de souveraineté nationale

Une stratégie de résilience face à la raréfaction des ressources

Éric Hazan a insisté sur la dimension stratégique et économique de la transition écologique, en la replaçant dans une logique de résilience. Il prend l'exemple des incendies aux États-Unis, dont le coût économique s'élève à près de 250 milliards de dollars, ou celui des études menées sur le coût de la hausse des températures en Méditerranée pour rappeler l'enjeu de souveraineté lié à celui de la transition écologique. Selon lui, l'Europe, dans un premier temps, doit inventer une voie économique de la résilience, c'est-à-dire apprendre à résister de manière plus efficace et plus rentable à un environnement en mutation permanente, sous l'effet combiné des tensions géopolitiques et climatiques. Cette stratégie implique un mouvement de relocalisation industrielle et de réduction des dépendances en matière de ressources. L'innovation écologique et technologique devient alors un levier essentiel, non seulement pour abaisser les coûts, mais aussi pour renforcer la compétitivité. En définitive, la résilience n'est pas une posture défensive : elle constitue une composante centrale de la transition écologique et un moteur de croissance pour les entreprises européennes.

Penser l'après-abondance

Agnès Pannier-Runacher replace l'écologie au cœur d'une réflexion sur le contrat social et la sécurité collective. Elle rappelle que 72 % des emplois en Europe dépendent directement du bon état des écosystèmes, soulignant à quel point nos économies reposent sur des ressources naturelles, souvent considérées comme gratuites et invisibles. En s'appuyant sur les ouvrages de Pierre Charbonnier, *Abondance et liberté* et *Vers l'écologie de guerre*, elle décrit le modèle issu de l'après-guerre : un pacte de paix fondé sur la croissance continue, l'abondance matérielle et le progrès social, qui a permis l'essor des classes moyennes mais au prix d'une exploitation massive des ressources et d'une dépendance au carbone.
Ce modèle, affirme-t-elle, atteint aujourd'hui son point de rupture. Les tensions géopolitiques, la raréfaction des ressources et le dérèglement climatique rendent impossible la poursuite d'un

développement fondé sur l'abondance. Dès lors, le partage et la préservation des ressources deviennent des conditions essentielles de la sécurité des populations, qu'il s'agisse d'assurer une alimentation pour tous ou de limiter les catastrophes naturelles. Pour la ministre, l'écologie doit désormais redevenir la colonne vertébrale de toutes les politiques publiques, au service d'un nouveau contrat social conciliant protection des citoyens, qualité de vie et stabilité économique dans un contexte de réchauffement et d'inflation croissante.

Rompre avec cette économie de l'abondance est un chemin difficile, celle-ci étant associée à une promesse de libertés individuelles. La ministre reconnaît ainsi la difficulté de la transition écologique, qui remet en question des modes de vie et des repères collectifs profondément ancrés. Il s'agit désormais de sortir d'un monde idéalisé mais déjà perdu, celui des Trente Glorieuses, pour construire un avenir plus désirable que le statu quo, dont l'inaction entraînerait des conséquences subies et brutales. C'est tout l'enjeu de la planification écologique, que la ministre conçoit comme une écriture collective de scénarios d'avenir réalistes, s'appuyant sur des outils concrets : financements, ingénierie territoriale, modélisation, et développement de compétences.

Cette planification, pour être crédible et efficace, doit s'ancrer dans les territoires, au plus proche des réalités locales. Elle plaide ainsi pour une démocratie participative, où les citoyens construisent eux-mêmes leur trajectoire de transition, en lien avec les acteurs économiques et sociaux. Il ne s'agit plus d'imposer des itinéraires, mais de contractualiser localement des objectifs partagés, afin d'éviter frustrations et oppositions, notamment dans le monde agricole. Cette approche, selon elle, dépasse les clivages politiques, tant la transition est un enjeu collectif et transversal.

Retisser le lien entre l'homme et la nature

La ministre poursuit en déplorant le fait que 60 % des Français auraient perdu leur lien à la nature, ce qui cause un véritable mal-être dans la société, ainsi que des problématiques de santé physique et mentale. Elle prône une restauration de ce lien, face à l'urgence de la question climatique.

Enraciner l'économie et l'écologie

Eric Hazan donne suite au propos d'Agnès Pannier-Runacher en citant plusieurs références. Il commence par Simone Weil, et son ouvrage *L'enracinement* qui rappelle le besoin d'enracinement des citoyens, et légitime ainsi la mise en place d'une économie de proximité et d'une écologie du quotidien.
Il poursuit avec Alberto Magnaghi et son ouvrage *Le projet local*, qui relate le projet « hyper-territorialiste » mené par l'auteur. Celui-ci a travaillé sur des projets avec les citoyens de la région de Turin, pour construire une équation viable économiquement, du point de vue de la biodiversité, et avec les citoyens. En effet, quand l'ethnologue Marc Augé déplore la transformation des lieux en non-lieux, c'est-à-dire des lieux devenus lieux de passage, Alberto Magnaghi renchérit en évoquant la pulvérisation des lieux, liée à l'hyper-mondialisation.

Jean-Michel Blanquer et François Baroin

« République et territoire :
la voie française »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

République et territoire : la voie française

François BAROIN,
maire de Troyes, ancien ministre et ancien président de l'Association des maires de France
Jean-Michel BLANQUER,
président du Laboratoire de la République, ancien ministre de l'Éducation nationale

Cette table ronde du Laboratoire de la République s'est concentrée sur une réflexion approfondie autour des libertés locales et de l'aménagement du territoire. Les participants ont abordé la nécessité de réconcilier l'indivisibilité républicaine avec une décentralisation efficace, tout en proposant des solutions concrètes pour revitaliser les territoires et clarifier les compétences entre les différents échelons administratifs.

Réaffirmer l'indivisibilité et la cohérence républicaine du territoire

L'indivisibilité, pilier fondateur de la République

Jean-Michel Blanquer ouvre cette table ronde en reprenant l'adjectif premier de la constitution, qualifiant la République. Il rappelle ainsi le caractère profondément républicain de l'indivisibilité du territoire français. Cette indivisibilité est d'autant plus républicaine qu'elle conditionne l'égalité des citoyens et l'unité nationale. Or, le communautarisme ambiant représente une atteinte majeure à cette indivisibilité.

La nécessité d'une vision politique et républicaine du territoire

Jean-Michel Blanquer poursuit en insistant sur la nécessité de redonner une vision au territoire français, préférant la dénomination de libertés locales plutôt que celle de décentralisation.

Revenant sur les années 1960, Jean-Michel Blanquer salue cette période comme celle d'une véritable vision pour l'aménagement du territoire. « On ne peut être passif face à ce qu'est notre territoire et à ce qu'est notre population », affirme-t-il, citant cette maxime fondatrice, « gouverner, c'est peupler », empruntée à un dirigeant d'Amérique latine. Or, selon lui, « ce problème matriciel est aujourd'hui laissé à vau-l'eau », entraînant la dévitalisation de nombreuses régions et la concentration de la population dans une dizaine de grandes métropoles. D'où, martèle-t-il, « la nécessité d'un volontarisme territorial », condition essentielle pour faire vivre ces libertés locales qu'il appelle de ses vœux.

Jean-Michel Blanquer refuse pour autant d'opposer jacobinisme et girondisme, comme il refuse d'opposer les territoires entre eux. Évoquant la DATAR des années 1960, il en souligne les réussites, telles que certaines villes nouvelles, ou encore la redynamisation de Bordeaux ou de Rennes, tout en reconnaissant ses limites, notamment sur le plan urbanistique. « Mais au moins, il y avait une politique, une direction, et des moyens organisés », rappelle-t-il. C'est ce souffle, selon lui, qu'il faut aujourd'hui retrouver : une vision globale, qui ne soit pas centrée sur les problématiques parisiennes ou strictement urbaines.

Jean-Michel Blanquer lance un appel à « innerver » plutôt qu'à « énerver » le territoire, autrement dit, à redonner vie et cohérence à l'ensemble du pays.

Accepter et organiser la décentralisation : un enjeu historique et culturel

Retour historique : la tension entre centralisation et libertés locales

François Baroin fait un détour par l'histoire pour dresser un panorama de la centralisation, puis des tentatives de décentralisation du territoire. Il rappelle d'abord que, depuis la Révolution, la république a deux murs porteurs : l'Etat et la commune.
Il constate que la problématique de l'Etat central et du pouvoir central est ancienne. En effet, à l'image de François Ier qui impose l'usage de la langue française avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts, les rois mettaient déjà en place un État fort pour lutter contre les féodalités.
François Mitterrand, lui, partait du principe qu'il a fallu des siècles pour structurer le pouvoir autour d'un pouvoir central, et qu'il était désormais temps de décentraliser.
François Baroin poursuit en évoquant le premier acte de la décentralisation en 1982, sous François Mitterrand, puis la révision constitutionnelle de 2003, sous Jacques Chirac, qui avait pour but de décentraliser la République française et de permettre la libre administration des collectivités territoriales.

Les réformes récentes et la remise en cause de la commune

Vient ensuite la loi NOTRe, sous la présidence de François Hollande, qui a remis en cause la place centrale de la commune dans l'organisation territoriale française.
Il achève en évoquant l'état d'esprit technocratique qui règne à Bercy, marqué par la difficulté à admettre que l'on donne de l'argent aux collectivités locales, qui sont davantage perçues comme des filiales pour sous-traiter les actions de l'État décidées au niveau national.
Il y a donc un problème culturel français, autour de la question de l'organisation territoriale. Dans cette fracturation croissante, l'Etat, impuissant, ne semble survivre que par la production de normes. Or, conclue-t-il, l'acceptation d'une organisation décentralisée de notre République est nécessaire.

Pour une refondation de l'organisation territoriale

François Baroin plaide pour une refondation de l'organisation territoriale française, qu'il juge aujourd'hui illisible et déséquilibrée. Selon lui, l'État central doit rétablir un véritable climat de confiance avec les élus locaux et reconnaître la valeur des libertés locales, car il n'a plus, à lui seul, les moyens d'assurer efficacement l'ensemble des politiques publiques. Pour cela, un travail constitutionnel apparaît nécessaire : l'article 72 de la Constitution, qui encadre la libre administration des collectivités, laisse une trop grande marge d'interprétation au Conseil constitutionnel, au détriment de la clarté et de la cohérence d'ensemble.
Cette refondation passe aussi par une clarification des compétences entre les différents niveaux de collectivités. François Baroin évoque notamment le cas du revenu de solidarité active (RSA), dont il faut décider s'il relève d'une renationalisation ou du maintien de la gestion par les départements. Le même besoin de clarification se fait sentir dans d'autres domaines : médico-social, logement, sport, ou encore subventions aux associations, où les chevauchements nuisent à la lisibilité de l'action publique.

C’est dans ce cadre que François Baroin se dit favorable à un transfert accru de compétences locales en matière de santé. Il propose notamment de confier aux mairies l’autorité et la gestion du bâti hospitalier, à l’image de ce qui a été fait pour les écoles. Un maire qui dispose de l’hôpital sous son contrôle, souligne-t-il, le place naturellement au premier rang de ses priorités. En France, la dépense locale consacrée à la santé ne représente qu’environ 1 % de la dépense totale, contre 40 à 50 % dans les États plus décentralisés, notamment dans les pays du Nord de l’Europe. Ce décalage illustre selon lui le déséquilibre français entre centralisation budgétaire et efficacité locale, et la nécessité d’un véritable rééquilibrage.
Sur le plan financier, François Baroin appelle à rétablir une véritable autonomie fiscale pour les collectivités, estimant que le principe fondamental doit rester : « qui décide paie, qui paie décide ». La nationalisation de la taxe d’habitation, qui a privé les communes de 24 milliards d’euros de recettes, partiellement compensées par la taxe foncière (environ 13 milliards), a, selon lui, affaibli leur responsabilité budgétaire et leur capacité d’action. Il plaide ainsi pour une révision de cette taxe plutôt que pour son abrogation totale, ainsi que pour une autonomie fiscale réelle des régions, qui ne peut se limiter à un simple transfert de TVA.

Retrouver le sens du territoire : la géographie au service de l’histoire et de la République

Le territoire comme bassin de vie

Pour François Baroin, l’avenir de la République passe par une redéfinition des territoires comme « bassin de vie », c’est-à-dire comme des espaces à la fois humains, économiques et sociaux, enracinés dans la réalité quotidienne des Français. « L’histoire est dans la géographie », affirme-t-il, soulignant que le lien entre les habitants et leur environnement reste le socle de l’identité républicaine. Dans cet esprit, il s’inscrit dans la continuité du général de Gaulle, qui souhaitait restaurer les provinces et réconcilier la France avec ses équilibres naturels.
Baroin met en garde contre une vision trop technocratique et centralisée de l’aménagement du territoire, qui tend à s’éloigner de ces bassins de vie où s’exerce concrètement la citoyenneté. Les chiffres qu’il avance sont éloquents : plus de la moitié des Français vivent dans des communes de moins de 10 000 habitants, et près de 37 % dans des communes de moins de 2 500 habitants. Le département moyen compte environ 300 000 habitants, dont plus de la moitié se déplacent chaque jour vers la préfecture, souvent située à 30 ou 40 kilomètres. Ces données illustrent une France profondément locale, structurée par la proximité et la mobilité du quotidien.

La liberté locale comme condition de la République et de l’État

Dans cette perspective, le territoire n’est pas seulement une question d’administration, mais bien une question de liberté. Préserver les communes et les départements, c’est maintenir la possibilité pour les citoyens de participer à la vie publique à une échelle accessible et humaine. Le bassin de vie devient ainsi le cadre pertinent de la République, celui où se joue à la fois la vitalité démocratique, la solidarité et l’efficacité de l’action publique. En ce sens, conclut François Baroin, la liberté locale n’est pas une menace pour l’unité nationale, mais la condition même de sa pérennité.

Une dimension européenne à la question territoriale

François Baroin élargit enfin sa réflexion à l'échelle européenne, soulignant le décalage entre les politiques de l'Union européenne et la réalité des territoires. Il observe que neuf des douze grandes mesures européennes concernent « le mouvement » (la circulation, les transports, la mobilité) alors que 80 % des citoyens ne bougent pas. Autrement dit, l'Europe pense en termes de flux, alors que la vie quotidienne des Européens s'enracine dans des lieux.
Pour remédier à cette fracture, François Baroin avance deux propositions : la création d'un Sénat européen des régions, qui permettrait aux territoires d'être représentés au sein des institutions communautaires, et la nomination d'un commissaire aux collectivités locales européennes. Ce dernier aurait pour mission de défendre la proximité et la cohésion territoriale : « il protège le coin de la rue, quand le bout du monde fait peur », résume-t-il. Une formule qui condense sa conviction : l'avenir de l'Europe passe aussi par la reconnaissance de ses ancrages locaux.

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES POUR DEMAIN ?

ATELIERS DU LABORATOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

Gil Delannoi, Benjamin Morel et Alain Laquièze

Atelier République Démocratique et Indivisible -

« Retrouver le souffle démocratique par le référendum »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Atelier République Démocratique et Indivisible
« Retrouver le souffle démocratique par le référendum »

Alain LAQUIEZE,
professeur de droit public, responsable de la commission République démocratique du Laboratoire de la République
Benjamin MOREL,
maître de conférences en droit public, responsable de la commission République indivisible du Laboratoire de la République
Gil DELANNOI,
chercheur au CEVIPOF, professeur à Sciences Po Paris

Le référendum occupe une place singulière dans la vie démocratique française : conçu comme un instrument d'expression directe de la souveraineté populaire, il est à la fois porteur d'espoir et objet de méfiance. Son usage limité et parfois contesté (de la période gaulliste à la « fracture » de 2005 sur le Traité Constitutionnel Européen) nourrit l'idée d'une démocratie inachevée, où la volonté citoyenne se trouve trop souvent reléguée derrière la décision parlementaire. Or, à l'heure où la défiance envers les institutions s'accroît et où les demandes de participation directe se multiplient, la question devient pressante : comment redonner au référendum une place crédible et régulière dans l'architecture démocratique, tout en préservant sa légitimité et en évitant les dérives plébiscitaires ou manipulatoires ?

Cadrage

Contexte et cadre juridique actuel

Le référendum occupe une place prépondérante dans le débat public français. Plusieurs mécanismes existent déjà au sein de la Constitution : les articles 11, 88-5, 89, ainsi que le Référendum d'Initiative Partagée (RIP) introduit en 2008. Toutefois, leur usage demeure rare et souvent complexe, ce qui alimente une certaine frustration démocratique. Parallèlement, la revendication d'un Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) revient régulièrement dans les programmes politiques et dans les mobilisations sociales.

Nature et définition du référendum

Le référendum se distingue de l'élection ou du sondage par son objet : il s'agit d'une votation du corps électoral portant sur un texte précis. Cet outil représente une forme d'expression directe de la souveraineté populaire, mais suppose plusieurs conditions pour être pleinement légitime :

- un texte clair et précis, et non une simple question générale ;
- une campagne permettant la formation d'une opinion publique éclairée ;
- un véritable engagement citoyen dans la décision collective.

Le caractère démocratique du référendum

Aucune procédure n'est démocratique par nature : c'est l'usage qui en est fait qui confère ce caractère. Le référendum, en tant qu'instrument, peut donc être porteur de légitimité démocratique, mais aussi de dérives s'il est mal employé.

Risques et limites

Les dérives liées au référendum

Parmi les objections récurrentes figure celle de « l'incompétence du peuple ». Cet argument, historiquement répandu, semble aujourd'hui dépassé au regard du niveau d'éducation et de formation des citoyens.

Le recours au référendum peut occasionner des dérives, en particulier la dérive plébiscitaire, où le scrutin se transforme en vote de confiance ou de rejet envers un dirigeant ; la manipulation de l'opinion, notamment par des campagnes simplificatrices ou biaisées ; et la simplification excessive des enjeux.

À cet effet, l'expérience française a contribué à fragiliser la légitimité de l'outil, et à limiter sa pratique. Le référendum de 2005 sur le Traité Constitutionnel Européen a en effet marqué une fracture démocratique durable. L'adoption ultérieure du traité par voie parlementaire, par le biais du référendum de 2008 fut perçue comme une négation du vote populaire. La période gaulliste (1958-1969), marquée par un usage intensif du référendum, apparaît également comme une « anomalie » dans l'histoire institutionnelle.
Enfin, la faible participation aux référendums demeure un risque majeur, car elle peut aboutir à une confiscation de la volonté générale par une minorité mobilisée.

Une pratique verticale

Contrairement aux idées reçues, le référendum conserve une forte dimension verticale. En effet, il est fondamental d'identifier l'origine de la question adressée aux citoyens : même dans le cas d'initiatives citoyennes, ce sont souvent des organisations structurées qui portent la mobilisation.
Ainsi, la géographie des signataires du Référendum d'Initiative Partagée (RIP) sur les Aéroports de Paris a révélé des biais de représentativité similaires aux élections traditionnelles. Le recueil de signatures a davantage mobilisé des personnes politisées, urbanisées et diplômées (concentrées dans certains arrondissements de paris et grandes villes) parce que la procédure (en ligne, peu médiatisée, techniquement exigeante) favorise les mêmes profils sociaux et géographiques que les fortes participations électorales d'un camp donné.

Le cadre juridique et le contrôle juridictionnel

Une tension fondamentale existe entre la légalité (contrôle du juge) et la légitimité (expression populaire). En 1962, le Conseil constitutionnel s'est ainsi déclaré incompétent pour contrôler une loi adoptée par référendum, mais il peut contrôler en amont le décret de convocation,

depuis 2005. Ce double régime illustre la difficulté d'articuler le contrôle juridictionnel et la souveraineté populaire.

Recommandations et pistes de réforme

La question du quorum

Plusieurs solutions peuvent permettre de pallier la faible participation au référendum, et notamment celle d'un quorum, c'est-à-dire le fait d'imposer un nombre minimum de membres présents pour qu'une assemblée puisse valablement délibérer. Il peut d'agir d'un quorum de participation - mais il reste problématique car il encourage le vote stratégique, et d'un quorum de « oui », comme sur le modèle estonien. Enfin, le vote peut également être rendu obligatoire.

Conditions pour un usage efficace et fréquence des référendums

Pour un usage démocratique du référendum, il est recommandé d'organiser plusieurs référendums simultanément pour éviter l'effet plébiscitaire. Utiliser l'outil régulièrement, dans la limite d'une fois par an est également une solution, de même que présenter honnêtement les options avec leurs avantages et inconvénients. Enfin, l'usage du référendum nécessite de respecter le caractère contraignant du résultat.

Pistes de réforme du référendum

Plusieurs propositions ambitieuses sont avancées pour redonner toute sa place au référendum dans la vie démocratique française. Elles consistent d'abord à élargir le champ d'application de l'article 11 de la Constitution, en permettant notamment qu'il couvre des sujets aujourd'hui exclus, tels que les questions fiscales.

Ensuite, l'assouplissement du référendum d'initiative partagée (RIP) est envisagé, avec une réduction du seuil de signatures requises : de 4,9 millions actuellement, il passerait à 500 000, ce qui renforcerait considérablement son accessibilité. Dans le même esprit, certains suggèrent d'aller plus loin en instaurant un véritable référendum d'initiative citoyenne (RIC), permettant aux citoyens de proposer directement des réformes. Enfin, une innovation supplémentaire résiderait dans la création d'un référendum « véto », destiné à abroger une loi déjà votée.

Les réticences traditionnelles envers le recours accru au référendum traduisent souvent une méfiance des élites politiques à l'égard du peuple ; or, les expériences internationales tendent à montrer que cette crainte est largement infondée et que l'usage du référendum peut au contraire renforcer la légitimité démocratique.

Ilana Cicurel, Jean-Michel Blanquer, Christine Szymankiewicz, Marin de Nebehay

Atelier Éducation - « *Comment penser le système éducatif de demain* ? »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Atelier Éducation

« Comment penser le système éducatif de demain ? »

Jean-Michel BLANQUER,
président du Laboratoire de la République, ancien ministre de l'Éducation nationale
Christine SZYMANKIEWICZ,
inspectrice générale honoraire, responsable de la commission Éducation du Laboratoire de la République
Ilana CICUREL,
conseillère de coopération et d'action culturelle, présidente du collectif citoyen « Je m'engage pour l'école », ancienne députée européenne
Marin DE NEBEHAY,
senior advisor in Emerging Tech à la European Champions Alliance, enseignant
François GERMINET,
conseiller spécial du ministre Philippe BAPTISTE

L'éducation constitue aujourd'hui l'un des enjeux majeurs pour l'avenir des sociétés, tant elle conditionne le développement des individus, la cohésion sociale et la vitalité économique des territoires. Pourtant, le débat public se focalise souvent sur des indicateurs ponctuels, comme les résultats aux évaluations internationales, au détriment d'une réflexion globale sur les finalités de l'école, le rôle des enseignants, ou encore la place des innovations pédagogiques et technologiques.
À l'heure où les mutations démographiques, territoriales et numériques bouleversent le rapport au savoir, penser le système éducatif de demain implique de dépasser les querelles conjoncturelles et les réformes successives pour envisager une transformation structurelle. Comment construire une éducation capable de conjuguer excellence et équité, d'ancrer les établissements dans leur territoire tout en les inscrivant dans une dynamique internationale, et de préserver la souveraineté intellectuelle face à l'essor de l'intelligence artificielle ?

Les enjeux et défis de l'éducation

Un débat à réenraciner dans une vision de long terme

L'éducation, par essence, s'inscrit dans le temps long, mais le débat public se déploie rarement dans cette temporalité. La France est marquée par une succession de réformes souvent réactives, parfois contradictoires, qui peinent à construire une vision partagée.
Les évaluations internationales telles que l'enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) ne mesurent qu'une partie de la réalité éducative, sans considérer des déterminants essentiels comme le poids de l'origine sociale ou la fracture territoriale. Cette focalisation sur les résultats immédiats masque des enjeux structurels majeurs : formation des enseignants, attractivité du métier, pilotage territorial, équité d'accès aux ressources et innovations pédagogiques.
Or, l'éducation est un projet de long terme, qui conditionne non seulement le développement des individus, mais aussi la vitalité sociale, culturelle et économique des territoires. Il est donc

essentiel de replacer la discussion dans une perspective large, en considérant à la fois les défis institutionnels, les besoins des enseignants et des élèves, et les transformations sociétales et technologiques qui redéfinissent le rapport au savoir.

Les contenus pédagogiques et la formation des enseignants

Le rôle central du professeur est unanimement réaffirmé. L'enseignement doit conserver une dimension humaine et incarnée, distincte de la logique algorithmique propre à l'intelligence artificielle. La clé de la refondation passe par un investissement massif dans la formation initiale et continue, permettant aux enseignants d'adapter leurs méthodes tout en consolidant leur socle disciplinaire et éthique.

L'attractivité du métier demeure un point critique : la mobilité géographique imposée, la faiblesse des rémunérations initiales et la perte de reconnaissance sociale constituent autant d'obstacles au recrutement et à la fidélisation. Plusieurs intervenants ont évoqué la piste d'une régionalisation des concours afin de mieux articuler les besoins locaux et les aspirations personnelles des enseignants.

L'école comme levier de revitalisation territoriale

L'école est un facteur essentiel de dynamisation des territoires, notamment des villages. Les « cités éducatives » en sont un exemple éloquent. Ces dispositifs, en coordonnant les acteurs locaux autour de l'enfant, ont prouvé leur efficacité pour lutter contre les inégalités et revitaliser des quartiers fragilisés. Les EPCI pourraient devenir les pivots d'alliances éducatives locales, articulant petite enfance, enseignement primaire, et premier cycle du secondaire.

L'enseignement supérieur, pour sa part, est déjà présent localement, notamment via les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) et les Instituts Universitaires de Technologie (IUT), avec une volonté récente d'implanter au moins une première année de médecine dans chaque département. Des dispositifs comme les Campus des métiers et des qualifications (englobant enseignement professionnel scolaire et supérieur sur une thématique, sur un territoire) et les campus connectés sont également déployés pour renforcer cette présence territoriale.

Une collaboration avec France 2030 est envisagée pour financer des projets portés par les EPCI, en capitalisant sur les énergies locales et en adaptant l'offre de formation aux besoins en emplois identifiés à 5 et 10 ans.

L'autonomie des établissements

Question récurrente depuis plus d'un demi-siècle, l'autonomie des établissements scolaires reste un sujet sensible. Il ne s'agit pas de rouvrir un débat sémantique mais d'en tirer les conséquences pratiques : donner de vraies marges de manœuvre aux acteurs locaux, tout en préservant la cohérence nationale du cadre éducatif.

Malgré les textes qui la légitiment et l'encadrent, l'autonomie fait face à plusieurs défis. Elle est en effet limitée par une centralisation persistante malgré des réformes qui ont ouvert des marges de manœuvre. L'administration centrale oscille toujours entre exhortation à l'autonomie et tendance à retenir le contrôle.

Enseignants, chefs d'établissement, syndicats, ou encore responsables politiques : nombreux sont les acteurs à se montrer frileux face à l'autonomie.
Les comparaisons internationales montrent que les systèmes performants combinent autonomie et exigence, à l'image de l'Estonie ou du Japon. L'autonomie n'est efficace que si elle s'accompagne de confiance, de transparence dans l'évaluation et de stabilité dans la politique éducative.
D'autres arguments plaident également nettement en sa faveur : l'inefficacité du pilotage uniquement national, le niveau de formation élevé des enseignants actuels qui appelle à un pilotage davantage fondé sur la confiance, les résultats positifs du choix d'autonomie observés dans les comparaisons internationales.
Cependant, l'autonomie ne vaut que si elle s'accompagne d'une déconcentration effective de l'État. Laisser les acteurs seuls face à leurs responsabilités reviendrait à les fragiliser. L'État doit rester présent, non par le contrôle, mais par l'accompagnement.

L'intelligence artificielle

Le développement rapide de l'intelligence artificielle représente une rupture profonde dans le rapport au savoir. Les outils génératifs, fondés sur la plausibilité statistique plutôt que sur la vérité raisonnée, menacent d'affaiblir la capacité critique des élèves. À titre d'exemple, les statistiques montrent une augmentation de 60% du nombre d'utilisateurs d'IA en un an, avec 44% qui reprennent les résultats sans les modifier et 35% qui se déclarent déjà dépendants.
Il paraît alors plus que nécessaire de préserver la souveraineté intellectuelle de la France en matière éducative. Trois recommandations pédagogiques émergent :

1. Recentrer l'enseignement sur les savoirs fondamentaux, conditions de l'autonomie intellectuelle.
2. Réaffirmer le rôle du professeur comme maître du doute et de la pensée.
3. Redonner place au jeu, à l'exploration et à la créativité, pour former des esprits capables d'articuler sciences, humanités et technologie.

Cette vision appelle la formation d'« esprits odysséens », ouverts, critiques et curieux, capables de faire le lien entre disciplines et d'habiter pleinement un monde technologique sans s'y dissoudre.

Perspectives et solutions

Améliorer les performances du système éducatif français, en s'inspirant des exemples internationaux

Plusieurs exemples internationaux peuvent servir d'inspiration pour améliorer les résultats des études sur le système éducatif français, notamment en matière de coopération. Le Portugal a ainsi gagné dix places dans le classement PISA en mettant en place des dispositifs d'accompagnement individualisé plutôt que des groupes de niveau. Le Japon, confronté à un déficit de compétences en résolution de problèmes, a réussi à inverser la tendance en trois ans grâce à une politique volontariste. Quant à l'Estonie, elle a su conjuguer autonomie des

établissements, formation continue et innovation numérique pour atteindre des performances remarquables, sans renoncer à des standards nationaux exigeants.
Cette vision rejoint une conviction plus large : l'éducation n'est pas une dépense, mais un investissement économique et civilisationnel. Citant une étude récente (*Marie Curie habite dans le Morbihan*, de Xavier Jaravel), Ilana Cicurel a rappelé que réduire les inégalités d'accès à l'innovation, notamment pour les jeunes filles et les élèves issus de milieux défavorisés, pourrait accroître de 0,8 point le PIB annuel, soit 22 milliards d'euros.

L'Europe, un cadre d'inspiration et de coopération

L'Union européenne ne détient qu'une compétence d'appui en matière d'éducation, mais elle offre un levier d'échanges précieux, qui respecte la souveraineté des États et, bien entendu, le principe de subsidiarité.
Ainsi, le programme Erasmus+, étendu aux écoles, connaît un succès croissant. L'idée de « communautés européennes de professeurs », favorisant les échanges de bonnes pratiques, pourrait renforcer le sentiment d'appartenance à un espace éducatif commun.
Enfin, il est proposé d'instaurer un stage obligatoire à l'étranger pour les futurs enseignants, afin de développer une culture européenne partagée de la pédagogie et de la citoyenneté.

Retrouver le sens et la stabilité du projet éducatif français

Au-delà des réformes successives, Jean-Michel Blanquer a appelé à retrouver un récit français de l'école : celui d'une institution républicaine fondée sur la liberté et l'espérance. L'éducation, a-t-il souligné, ne se réforme pas seulement par décrets, mais par la culture et la confiance. Elle exige une stabilité des objectifs, une cohérence de la gouvernance et un engagement collectif de long terme.

Attirer et retenir les talents

La France entre dans une économie de la pénurie des compétences. Près de 80 % des entreprises identifient aujourd'hui ce manque comme leur premier frein au développement, avant même les questions de matières premières ou de débouchés commerciaux. Cette situation appelle une réorganisation complète du continuum éducatif, de la formation initiale à l'insertion professionnelle, en articulant plus étroitement filières générales et professionnelles, secondaire et supérieur.
Or, cette tension se double d'un défi démographique : le pays s'apprête à perdre environ 150 000 jeunes par cohorte d'ici dix ans, soit l'équivalent d'1,5 million d'actifs en moins à moyen terme. Cette évolution rend indispensable un effort de mobilisation de toutes les énergies disponibles – locales, nationales et internationales – dans une véritable « économie de guerre des compétences ».
Cela implique de renforcer l'attractivité de la France auprès des étudiants internationaux, mais aussi de prévenir la déscolarisation interne : chaque année, près de 80 000 jeunes quittent le système éducatif à 16 ans sans qualification. Il est donc préconisé de développer des filières professionnelles intégrées, articulant baccalauréat, formations post-bac et licences professionnelles, afin de construire des parcours continus de réussite.

Atelier Santé
« Pour une meilleure santé à l'école, au travail et sur l'ensemble du territoire »

David SMADJA,
professeur d'hématologie à l'Université Paris Cité et à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, responsable de la commission Santé du Laboratoire de la République
Solenne ROLAND-RICHÉ,
auteure, formatrice, fondatrice de Respons'able Lab
Nathan SMADJA,
président-fondateur de l'association Résiste
Jean-Paul THONIER,
président-fondateur du cabinet de conseil en santé Cheers

La santé, qu'elle soit scolaire ou liée au travail, demeure un enjeu essentiel de cohésion sociale et de performance collective. La santé mentale, quant à elle, fait face depuis la pandémie à une explosion des besoins, qui en fait un défi prioritaire reconnu comme grande cause nationale en 2025. Pourtant, les constats dressés révèlent un système fragilisé, marqué par des organisations obsolètes, des pénuries de professionnels, centré sur les aspects curatifs et avec une prévention encore trop marginale. À l'école, la médecine scolaire est décrite comme le « plus grand désert médical de France », avec des ratios dramatiques qui compromettent l'accompagnement des élèves. Dans le monde professionnel, la santé au travail reste prisonnière d'un « millefeuille institutionnel » qui limite son efficacité, alors même qu'elle accompagne les individus sur près de la moitié de leur vie. Enfin, la santé mentale, en particulier chez les jeunes, est frappée par une véritable épidémie silencieuse, accentuée par la montée des troubles anxieux et des situations de harcèlement. Ces constats invitent à repenser la gouvernance, à renforcer la prévention et à mieux intégrer la santé dans tous les espaces de vie – école, travail, territoire – afin d'apporter des réponses concrètes et durables à ces crises multiples.

La santé au travail : un potentiel sous-exploité

État des lieux et gouvernance

La santé au travail est freinée par une organisation à la fois complexe et dépassée, souvent décrite comme un véritable « millefeuille institutionnel ». La double gouvernance, partagée entre l'État et les partenaires sociaux, engendre en effet des redondances préjudiciables à son efficacité.

Pourtant, ce dispositif bénéficie d'un maillage national solide et accompagne les individus tout au long de leur parcours professionnel, soit près de quarante à quarante-cinq ans. Malgré cet atout majeur, son potentiel en matière de prévention demeure largement inexploité.

Problématiques actuelles

Dans les milieux professionnels, la santé fait face à plusieurs défis majeurs : une démographie médicale en déclin, plus prononcée encore que dans d'autres spécialités, accentue la pénurie de professionnels. À cela s'ajoute un corporatisme marqué, qui freine l'évolution des pratiques, et une organisation figée autour de 180 services interentreprises, limitant la souplesse du dispositif. Parallèlement, la montée des risques psychosociaux et des situations de harcèlement met sous tension les structures, tandis que la gestion des inaptitudes et du reclassement, particulièrement complexe dans les petites entreprises, demeure un point de fragilité récurrent.

Propositions d'amélioration

Pour améliorer son efficacité, la santé au travail gagnerait à repenser son pilotage en l'intégrant pleinement au système de santé global. Cela impliquerait de réexaminer la tutelle exclusive du ministère du Travail, afin d'ouvrir la voie à une gouvernance plus cohérente et partagée. L'harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire constituerait un levier essentiel, de même que la promotion de l'innovation à travers des protocoles simplifiés. Le renforcement de la prévention pourrait passer par la mise en place de véritables bilans de santé et dispositifs de dépistage, tandis qu'une décision collégiale en matière d'inaptitude offrirait davantage de garanties d'équité et de transparence.

La santé scolaire : le « plus grand désert médical de France »

Un secteur traversé par une crise profonde

La médecine scolaire traverse une crise profonde, marquée par une pénurie dramatique de professionnels. À ce titre, les ratios sont alarmants : un médecin pour 13 000 élèves et une infirmière pour 1 500 enfants. En conséquence, seuls 6 à 9 % des élèves bénéficient réellement d'un suivi médical, révélant l'ampleur du déficit d'accompagnement.

Les causes identifiées

Plusieurs causes expliquent la crise de la médecine scolaire. D'abord, sa dépendance exclusive au ministère de l'Éducation nationale limite son ancrage dans le système de santé, tandis que l'absence de formation spécifique à la santé scolaire au niveau universitaire freine l'émergence de nouvelles vocations. À cela s'ajoute un manque d'attractivité lié à une rémunération nettement inférieure à celle de l'hôpital – deux à trois fois moindre – et un exercice souvent alourdi par des tâches administratives chronophages, telles que la gestion des projets d'accueil individualisés (PAI) ou le suivi des situations de harcèlement. Enfin, on constate un manque de formation des enseignants en gestion de classe et un recours à des formations à distance inefficaces

Les solutions proposées

Pour redynamiser la médecine scolaire, plusieurs pistes sont avancées. Un transfert de tutelle vers le ministère de la Santé, ou l'instauration d'une co-tutelle, permettrait de renforcer son intégration au système de santé.

L'inscription de la santé scolaire dans les parcours de soins territoriaux favoriserait une meilleure continuité de prise en charge, tandis que la création d'un réseau territorial dédié à l'innovation préventive stimulerait de nouvelles pratiques. Dans cette dynamique, la mise en place de stages pour les étudiants en médecine et en pharmacie au sein des établissements scolaires, ainsi que l'accueil d'internes en médecine générale, pédiatrie, pharmacie ou encore en santé publique, constituerait un levier concret pour renforcer les équipes et sensibiliser les futurs professionnels à la santé des jeunes. Mobiliser ces jeunes professionnels, tant dans l'éducation à la santé que dans le suivi régulier de l'état de santé des élèves, favoriserait une approche plus proactive et adaptée. Leur proximité générationnelle pourrait renforcer l'adhésion des enfants et adolescents aux actions de prévention et améliorer durablement leur suivi. Enfin, un financement soutenu par des partenariats public-privé, inspiré du modèle danois, offrirait des ressources supplémentaires pour développer et pérenniser ces dispositifs.

La santé mentale et les compétences psychosociales

Une épidémie silencieuse

La santé mentale fait face à une véritable épidémie silencieuse. Depuis 2019, en effet, la consommation d'antidépresseurs chez les 12-25 ans a bondi de 60 %, tandis que trois étudiants sur quatre se déclarent en détresse psychologique. Plus largement, l'OMS alerte sur le fait que d'ici 2030, une personne sur quatre sera confrontée à un trouble mental.

L'importance des compétences psychosociales

Le développement des compétences psychosociales – qu'elles soient cognitives, émotionnelles ou relationnelles – s'impose comme un levier majeur de prévention. Leur efficacité est largement démontrée : elles permettent de réduire de 15 % les comportements violents chez les adultes, de 25 % au collège, de diviser par deux la fréquence des troubles anxieux et de diminuer de 12 % les entrées dans le tabagisme.

Les autres pistes avancées portent sur la gouvernance hospitalière. Elles préconisent l'adoption d'une direction bicéphale — associant un médecin et un administratif — à l'image des centres de lutte contre le cancer. Elles insistent également sur la nécessité de mieux former les chefs de service au management, ainsi qu'à la gestion des enjeux de santé mentale et de laïcité.

Le cas du harcèlement scolaire

Malgré des avancées notables, comme le programme pHARe ou la création du délit de harcèlement scolaire, de sérieuses lacunes subsistent. La coordination interministérielle reste défaillante, aucun suivi statistique n'a été réalisé depuis deux ans, et le cyberharcèlement demeure difficile à gérer pour les établissements. De plus, certaines lois, telle la majorité numérique fixée à 15 ans, peinent à être appliquées. Dans ce contexte, la mise en place d'une délégation interministérielle dédiée pourrait renforcer la cohérence et le suivi des politiques de lutte contre les violences faites aux enfants.

Louis-Charles Viossat et Fabienne Arata

Atelier République Sociale - *« L'emploi des jeunes, bouleversé par l'intelligence artificielle ? »*

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Atelier République Sociale
« L'emploi des jeunes, bouleversé par l'intelligence artificielle ? »

Louis-Charles VIOSSAT,
responsable de la commission République sociale du Laboratoire de la République
Fabienne ARATA,
country manager de LinkedIn France
Bernard COHEN-HADDAD,
président du think tank Étienne Marcel
Antoine FOUCHER,
président de Quintet Conseil, essayiste
Bertrand MARTINOT,
expert associé à l'Institut Montaigne
Guillaume TRICHARD,
secrétaire général adjoint de l'UNSA

L'intelligence artificielle (IA) générative bouleverse nos repères économiques, sociaux et éducatifs. Alors que certains y voient la promesse d'une productivité accrue et d'emplois nouveaux, d'autres redoutent la disparition massive de professions traditionnelles. Dans ce contexte d'incertitude, la question de l'avenir des jeunes face à cette révolution technologique devient centrale : seront-ils les perdants d'une automatisation rapide ou les acteurs privilégiés d'un monde du travail en mutation ?

Les effets de l'intelligence artificielle sur l'emploi des jeunes

Une accélération des mutations

L'intelligence artificielle constitue une révolution multiforme, y compris en matière professionnelle. En effet, les données analysées montrent une transformation du marché du travail, où les compétences liées à l'IA sont de plus en plus valorisées. En effet, on constate que le nombre d'offres d'emploi mentionnant une maîtrise de l'IA a doublé en un an. Cette évolution rapide illustre la nécessité d'adapter les compétences : d'ici 2030, près de 70 % d'entre elles auront changé, contre seulement 25 % au cours des cinq dernières années.

Les nouvelles compétences attendues

En matière d'intelligence artificielle, trois familles de savoir-faire se distinguent : d'abord, les compétences techniques (*hard skills*), nécessaires au développement et à l'utilisation de l'IA ; ensuite, la *AI literacy*, qui désigne la capacité à comprendre et mobiliser ces outils ; enfin, les compétences comportementales, où l'agilité, citée par 38 % des dirigeants, est jugée déterminante.

Les paradoxes des effets de l'IA

Si l'IA permet d'automatiser, d'augmenter la productivité et de créer de nouvelles tâches, un paradoxe s'impose : les gains liés à l'utilisation de l'IA se manifestent aujourd'hui davantage

chez les « cols blancs » que chez les « cols bleus », ces derniers étant freinés par un déficit de littératie numérique et les limites techniques actuelles des IA génératives.

Les actions menées en matière de formation et d'orientation

Les défis majeurs de la formation

Le déploiement multiscalaire de l'intelligence artificielle et les défis qui l'accompagnent renforcent la nécessité de solides formations, qui doivent avoir trois priorités.

D'abord, il est nécessaire de renforcer la culture scientifique et l'esprit critique pour accompagner une appropriation raisonnée de l'IA. Ensuite les formations techniques doivent être rendues évolutives afin de suivre le rythme accéléré des innovations. Enfin, la formation continue doit être transformée en un dispositif plus agile et réactif aux mutations du marché du travail.

Vers des parcours hybrides et décloisonnés

Pour faire face aux défis de l'IA, la formation doit évoluer vers plus d'agilité et d'hybridation. Ainsi, de nouveaux modèles de formation émergent, associant l'IA et le commerce, l'IA et les sciences humaines ou encore l'IA et la santé. Ce décloisonnement des disciplines académiques ouvre la voie à des profils hybrides, mieux armés face à l'incertitude des métiers de demain.

Les obstacles à surmonter : mixité et illectronisme

La formation à l'IA fait face à deux freins majeurs :

D'une part, un enjeu majeur concerne la faible mixité dans ce secteur, ce qui risque de recréer des écarts à l'emploi et de rémunération. En effet, la France souffre d'un manque de femmes dans les métiers de l'intelligence artificielle, les hommes acquérant les compétences à un rythme 15 à 20 % plus rapide que les femmes.

D'autre part, l'illectronisme touche plus de 30 % de la population et demeure un préalable incontournable avant toute généralisation de l'enseignement de l'IA.

Entreprises et partenaires sociaux : un dialogue encore balbutiant

Une présence limitée de l'IA dans les accords collectifs

Malgré la progression du sujet, l'IA reste marginale dans les négociations sociales. En effet, sur 285 000 accords d'entreprise signés depuis 2017, seuls 242 abordent le sujet de l'intelligence artificielle, même si leur nombre a été multiplié par 2,5 depuis 2021, montrant des défis d'adoption et d'adaptation pour les entreprises.

Des pistes pour un dialogue social renforcé

L'inscription de l'intelligence artificielle à l'agenda social des entreprises et des branches constitue une première étape indispensable. Il ne s'agit pas seulement d'évoquer la question de manière générale, mais de définir avec précision les technologies concernées afin d'éviter des discussions trop abstraites. Cette clarification permettrait de mettre en lumière les impacts concrets sur les métiers, les conditions de travail et les trajectoires professionnelles.

Dans ce cadre, la formation professionnelle apparaît comme une priorité absolue. Elle doit être envisagée non pas comme une simple adaptation ponctuelle, mais comme un processus continu permettant aux salariés d'évoluer avec les usages de l'IA. L'accent mis sur la qualité des conditions de travail et sur l'évolution des métiers témoigne de la nécessité de considérer l'IA non seulement comme un outil de productivité, mais aussi comme un facteur de transformation des organisations.

Par ailleurs, le développement des négociations sectorielles apparaît essentiel, notamment pour intégrer les TPE et PME, qui représentent la majorité du tissu économique mais disposent rarement des ressources nécessaires pour anticiper et gérer ces mutations. Ces négociations à l'échelle des branches professionnelles offriraient un cadre collectif et protecteur, évitant que les petites structures soient laissées à elles-mêmes.

Enfin, il paraît nécessaire de créer des observatoires des métiers et des usages technologiques. Ces espaces de veille et d'analyse permettraient d'accompagner l'évolution des compétences et de soutenir les acteurs sociaux dans leur compréhension des transformations à l'œuvre. Ils joueraient ainsi un rôle clé pour éclairer les choix stratégiques et favoriser une régulation partagée de l'impact de l'IA.

Le partage de la valeur ajoutée, enjeu central

L'AI Act européen, qui classe les intelligences artificielles appliquées aux ressources humaines comme « à haut risque », oblige à associer les partenaires sociaux. Mais au-delà de la régulation, la véritable question reste celle du partage équitable des gains générés par l'IA : comment éviter que cette révolution n'accentue la fracture sociale au lieu de la réduire ?

Pierre heilbronn, Frédéric Encel, Loic Hervé, Pascal Lorot, Eric Danon et Jean-François Cervel

Atelier Géopolitique et Défense - « Pourquoi croire encore en l'Europe ? »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Atelier Géopolitique et Défense
« Pourquoi croire encore en l'Europe ? »

Christian LEQUESNE,
professeur de science politique à Sciences Po Paris, ancien directeur du CERI,
responsable de commission Géopolitique du Laboratoire de la République
Jean-François CERVEL,
ancien inspecteur général de l'Éducation nationale,
ancien directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)
Éric DANON,
consultant international, professeur de géopolitique à Sciences Po Lille, à l'ICES
et à l'Université Côte d'Azur, ancien Ambassadeur de France en Israël
Frédéric ENCEL,
docteur HDR en géopolitique, professeur à Sciences Po,
fondateur des Rencontres géopolitiques de Trouville
Loïc HERVÉ,
sénateur de Haute-Savoie, vice-président du Sénat,
responsable de la commission Défense du Laboratoire de la République
Pascal LOROT,
président de l'Institut Choiseul, fondateur de l'Initiative Choiseul Africa,
ancien Représentant spécial de la France pour l'Asie centrale

La capacité de l'Union européenne à rester une puissance crédible est interrogée dans un contexte international marqué par la brutalisation des relations entre États, la guerre en Ukraine et la compétition des grandes puissances. Alors que l'Europe demeure une construction politique singulière, fondée sur la coopération plutôt que sur la souveraineté nationale, ses faiblesses – dépendance militaire envers les États-Unis, divisions internes, retards technologiques – contrastent avec les exigences d'un monde plus conflictuel. Comment, dès lors, l'Union peut-elle renforcer son autonomie stratégique, préserver ses valeurs et affirmer sa place sur la scène mondiale, sans renier la diversité de ses membres ?

La place de l'Europe dans le contexte géopolitique actuel

La guerre en Ukraine et la crise géopolitique qu'elle entraîne ont replacé la Russie dans le champ des menaces réelles aux yeux des Européens. Ce contexte de brutalisation des relations internationales, où se multiplient les attaques directes, interroge la place de l'Europe sur la scène internationale.

En effet, si la guerre en Ukraine est un accélérateur de l'intégration européenne, en poussant les États membres à s'unir et à coopérer davantage, elle met également en lumière les faiblesses structurelles de l'Union européenne, notamment sa dépendance militaire aux Etats-Unis, en particulier via l'OTAN, et ses divisions internes qui limitent l'émergence d'une culture stratégique commune.

Définir la souveraineté et l'identité politique européenne

Le conflit russo-ukrainien relance la question fondamentale de l'identité politique européenne. Pour exister comme puissance, l'Union doit dépasser sa seule vocation économique et se doter d'une véritable capacité politique et stratégique.

En France, la souveraineté – entendue comme le pouvoir de décider et d'agir – est une valeur centrale, héritée d'un État historiquement fort et centralisé. Les dirigeants français ont souvent envisagé l'Union européenne comme un prolongement de cette souveraineté, mais l'idée de « souveraineté européenne » se diffuse inégalement au-delà des frontières françaises et suscite de fortes réticences.

D'abord, sa mise en œuvre suppose en effet l'existence d'un « peuple européen », notion encore controversée. Ensuite, l'Union n'est pas à comprendre comme un État mais davantage comme un « projet civilisationnel » porteur de valeurs propres, distinctes des modèles russe, chinois ou américain. Dès lors, dans ce contexte, certains jugent plus pertinent de parler de « résilience européenne » que de souveraineté.

Défense et armement

Les faiblesses structurelles en matière d'armement

La guerre en Ukraine a mis en lumière les lacunes européennes en matière de défense autonome.

Si les crises récentes ont conduit l'Union européenne à des mesures inédites – comme le financement d'armement létal ou l'adoption de sanctions contre la Russie, plusieurs obstacles freinent encore en effet la construction d'une défense commune : difficultés liés aux achats groupés, rivalités entre industriels nationaux et dépendance persistante envers les États-Unis, qui se traduit notamment par des achats d'équipements américains peu favorables à l'industrie européenne. Dans ce contexte, l'Ukraine se profile comme une future puissance militaire sur le continent, portée par des innovations à faible coût qui pourraient inspirer l'Europe.

Nouvelles dynamiques au sein de l'UE

A la différence d'un État-nation, l'Union européenne repose sur un équilibre de relations entre ses membres, ce qui façonne sa capacité d'action collective et son identité stratégique. Les évolutions internes modifient ainsi en profondeur la culture politique européenne.

Le couple franco-allemand, longtemps moteur de l'intégration, demeure central mais traverse des tensions, tandis que le *Zeitenwende* allemand (le « *changement d'époque* », incarné par un plan de 100 milliards d'euros pour le réarmement) marque un tournant historique.

Parallèlement, en réaction à l'invasion de l'Ukraine, la Pologne s'est lancée dans un ambitieux programme de réarmement, consacrant plus de 4% de son budget à la défense. Elle cherche ainsi à s'imposer comme la première armée européenne en effectifs, tandis que la France accroît sa présence sur le flanc est européen.

Le Royaume-Uni, malgré le Brexit, reste également un partenaire stratégique incontournable.

Enfin, les compromis nécessaires sur la souveraineté (qu'il s'agisse de l'euro, de la PAC ou du Green Deal) offrent à la fois des opportunités d'action commune et des sources de friction.

Les enjeux économiques et industriels

La puissance économique constitue un autre pilier essentiel de la crédibilité européenne, mais plusieurs défis fragilisent cette assise, en particulier en France.

La dette et les déficits français limitent sa capacité à impulser des politiques communes, tandis qu'un écart persistant entre les ambitions affichées et la réalité industrielle affaiblit son influence. De plus, les industriels de la défense se heurtent à la réticence des banques et à une bureaucratie jugée excessive, freinant l'innovation et les projets européens.

Perspectives et nouveaux champs stratégiques

Un déficit d'incarnation politique et d'influence commerciale

L'Europe souffre d'un manque de leadership face à des figures comme Donald Trump, Vladimir Poutine ou Xi Jinping, ce qui fragilise sa visibilité internationale. Elle peine également à mobiliser son poids économique dans ses relations commerciales, notamment avec les États-Unis.

Nouer des partenariats stratégiques et combler les retards technologiques

Une « Europe puissante » suppose de renforcer ses liens avec des partenaires clés comme le Royaume-Uni, le Canada et l'Afrique, tout en réduisant son retard dans des domaines décisifs tels que le numérique, l'intelligence artificielle et la finance.

Swann Riché, Eric Hazan, Marine de Bazelaire, David Djaiz, Laurianne Rossi et Guillaume Sainteny

Atelier Transition Écologique - « Pour une réindustrialisation verte »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Atelier Transition Écologique
« Pour une réindustrialisation verte »

Marine DE BAZELAIRE,
administratrice et conseillère stratégique indépendante,
ancienne Directrice Capital Naturel du Groupe HSBC
David DJAÏZ,
chef d'entreprise, essayiste, enseignant à Sciences Po
Éric HAZAN,
co-fondateur d'Ardabelle Capital, professeur à HEC et à Sciences Po
Laurianne ROSSI,
ancienne députée membre de la Commission du développement durable,
conseillère municipale de Montrouge et conseillère territoriale de Vallée Sud Grand Paris
Guillaume SAINTENY,
président du Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée,
membre de l'Académie d'Agriculture de France

La transition écologique s'impose aujourd'hui comme l'un des défis majeurs du XXI^e^ siècle. Face à l'urgence climatique et à l'accélération des dérèglements environnementaux, la France, comme l'ensemble de l'Europe, est confrontée à la nécessité de transformer en profondeur son modèle de développement. Cette mutation ne se limite pas à une question technique de réduction des émissions de gaz à effet de serre : elle implique des choix économiques, sociaux et politiques qui redéfinissent le rapport entre croissance, justice sociale et durabilité.
D'un côté, la France bénéficie d'atouts réels, notamment grâce à son mix énergétique faiblement carboné, et sa position de leader européen de la production agricole mais elle se heurte à des obstacles persistants tels que la désindustrialisation, les résistances sociales, la pression des marchés extérieurs ou encore la dépendance aux importations stratégiques. De l'autre, l'Europe dans son ensemble peine à concilier ambition écologique et acceptabilité citoyenne, en raison d'un manque de cohérence et de vision commune. Dès lors, comment réussir une transition écologique qui soit à la fois efficace sur le plan environnemental, soutenable économiquement et juste socialement ?

État des lieux et enjeux de la transition écologique en France

La France, un « bon élève » européen aux résultats contrastés

La France est souvent présentée comme l'un des pays européens les plus avancés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, grâce à son mix énergétique reposant sur le nucléaire et les énergies renouvelables. Cependant, cette apparente réussite ne peut être comprise sans prendre en compte la désindustrialisation progressive qui a contribué à cette baisse des émissions. Ce paradoxe souligne ainsi l'urgence de penser une réindustrialisation qui soit compatible avec les objectifs climatiques.

Par ailleurs, les performances par secteur révèlent des écarts importants. L'énergie et l'industrie affichent ainsi des résultats encourageants, tandis que le bâtiment reste en retard avec plusieurs dizaines de millions de logements à rénover. Le secteur des transports souffre d'une dépendance à l'automobile, héritée de choix d'aménagement du territoire, et l'agriculture, en grande difficulté, demeure le secteur le plus en retard.

Le paradoxe européen et ses implications sociales

L'analyse européenne met en évidence une contradiction majeure. Si les performances environnementales sont globalement positives, elles s'accompagnent en effet d'un mécontentement social croissant.

L'absence d'un véritable contrat social écologique empêche une appropriation collective des mesures, qui apparaissent souvent comme des contraintes plus que comme des opportunités.

Ce paradoxe se traduit par des tensions politiques et sociales, comme en témoigne la crise des Gilets jaunes. La transition écologique, pour être acceptée et durable, doit donc être pensée comme un projet sociétal global et non comme une simple suite de réglementations techniques.

Les dynamiques politiques, sociales et financières de la transition

Des politiques publiques entre avancées et limites

Depuis 2017, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour accompagner la transition : création d'organismes spécialisés, adoption de lois ambitieuses et mobilisation budgétaire inédite. Ces mesures traduisent une volonté politique réelle, mais elles se heurtent à des limites structurelles. Le manque de cohérence globale, la difficulté à construire une vision mobilisatrice et les inégalités territoriales affaiblissent leur portée. La tendance récente au détricotage de certaines mesures illustre les contradictions d'une gouvernance qui peine à inscrire son action dans la durée.

L'acceptabilité citoyenne face aux politiques de « stop-and-go »

La transition écologique ne peut réussir sans une adhésion large de la population. À ce titre, trois conditions apparaissent essentielles : la compréhension des enjeux qui garantit l'enthousiasme des citoyens, la mise à disposition de moyens concrets ainsi que la confiance qui naît dans un cadre de gouvernance stable.

Or, les politiques parfois incohérentes entre elles et changeantes sapent cette confiance. Les modifications fréquentes des dispositifs d'aide à la rénovation ou l'instabilité fiscale génèrent en effet une impression de « stop-and-go » qui décourage les ménages comme les acteurs économiques.

Dans ce contexte, la notion d'« écologie populaire » prend toute son importance : il s'agit de concevoir une transition qui soit économiquement supportable et socialement juste, notamment pour les classes moyennes et populaires.

Le rôle déterminant de la finance et les coûts de l'inaction

La dimension financière constitue un levier incontournable. La mobilisation des banques, qui financent la majeure partie de l'économie française, nécessite des règles claires et pérennes.
À l'échelle mondiale, les chiffres sont éloquents : le coût de l'inaction pourrait représenter jusqu'à 17 % du PIB en 2050, alors que les investissements nécessaires pour limiter le réchauffement climatique ne correspondraient qu'à 1 à 2 % du PIB.
Pour la France, l'effort annuel estimé s'élève à 100 milliards d'euros. Ces montants imposent de recourir à une combinaison d'épargne nationale, d'aides européennes et d'investissements privés, tout en explorant de nouveaux modèles de financement comme la taxation des actifs bruns au bénéfice de la transition des secteurs clés s'inspirant de mécanismes existants comme le *Biodiversity Net Gain* (en français, « Gain Net de Biodiversité ») mis en place au Royaume Uni.

Secteurs clés et perspectives pour une transition réussie

Un secteur agricole sous tension

Le secteur agricole représente aujourd'hui l'un des principaux points de blocage. Deuxième contributeur aux émissions, il ne parvient pas à réduire son impact environnemental. Le cadre juridique du fermage, hérité de 1945, empêche notamment d'imposer de nouvelles pratiques sur une grande partie du territoire.
Les débats actuels témoignent des tensions entre exigences écologiques et contraintes économiques : l'usage du glyphosate, la remise en cause des prairies, les émissions de méthane, la gestion de l'eau ou encore la place de l'agriculture biologique cristallisent les difficultés. L'agriculture apparaît ainsi comme un secteur clé dont la transformation est indispensable mais particulièrement complexe.

La réindustrialisation verte et ses défis géopolitiques

La réindustrialisation constitue un autre enjeu central. Depuis quarante ans, la part de l'industrie dans le PIB a été en effet divisée par deux et deux millions d'emplois ont été perdus. Dans un contexte où l'hyper-mondialisation s'essouffle, la réindustrialisation verte représente une opportunité mais elle se heurte à des freins multiples. Les lourdeurs administratives ralentissent la création d'usines, le retard technologique s'accumule et l'absence de politique industrielle claire fragilise l'ensemble.
Les pistes évoquées incluent le développement du « *Remade in France* », la conclusion d'accords technologiques avec des pays leaders et la mise en place de projets territoriaux intégrés. La dimension géopolitique complique encore la situation : la dépendance européenne vis-à-vis de la Chine, devenue un acteur incontournable et leader technologique, accentue la vulnérabilité. Le Green Deal européen est critiqué pour son approche trop réglementaire et pas assez tournée vers l'innovation. La mise en œuvre d'une taxe carbone aux frontières (introduite en 2023), l'inclusion d'une condition de transferts de technologie dans le cadre des investissements étrangers ou encore la création d'une agence européenne dédiée à la recherche énergétique apparaissent comme des pistes de réponses possibles.

Les principes et solutions d'une transition réussie

La réussite de la transition suppose l'adoption de trois principes fondamentaux. D'abord, chaque effort demandé aux citoyens doit s'accompagner d'un bénéfice concret et visible. Ensuite, les investissements doivent être systématiquement orientés vers l'innovation verte. Enfin, l'ensemble doit s'inscrire dans un projet de société ambitieux où neutralité carbone et inversion de la perte de biodiversité sont des conséquences et non des objectifs.

Plusieurs pistes concrètes illustrent cette ambition : la simplification administrative sous condition de mise en œuvre de mécanismes de concertation publique indispensables à une démocratie environnementale vivante ; le déploiement d'outils pédagogiques pour sensibiliser les jeunes et former à la transition des métiers ; l'accompagnement de l'État aux ambitions de réindustrialisation verte des territoires potentiellement en lien avec les pôles de compétitivité.

Atelier Égalité Femmes - Hommes
« Comment agir pour l'égalité réelle et s'unir contre les violences faites aux femmes ? »

Steffy ALEXANDRIAN,
fondatrice de l'association Carl
Tatiana F-SALOMON,
présidente-fondatrice du mouvement #JamaisSansElles
Charlyne PÉCULIER,
directrice générale de l'association Un abri qui sauve des vies
Natacha QUESTER-SÉMÉON,
directrice générale du mouvement #JamaisSansElles

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue un enjeu démocratique et sociétal majeur, mais les constats actuels révèlent de profondes inquiétudes. À l'échelle mondiale, les droits des femmes connaissent des régressions préoccupantes, et la France n'échappe pas à la règle avec des indicateurs qui traduisent une stagnation, voire un recul. Ces dynamiques interrogent la capacité de nos sociétés à traduire dans les faits un principe pourtant inscrit dans la loi. Par ailleurs, de nouvelles problématiques viennent complexifier la situation : l'influence de la pornographie, les risques liés aux usages numériques et à l'intelligence artificielle, ou encore la fragilité des victimes dans le monde du travail. À cela s'ajoute la lenteur des réponses institutionnelles et la persistance de préjugés, y compris parmi les professionnels chargés de protéger. Dans ce contexte, il apparaît urgent d'engager une réflexion collective sur les leviers d'action à mettre en œuvre.

Constat d'une régression mondiale

Dans plusieurs pays s'observe une régression des droits des femmes, en particulier en Afghanistan et en Iran.

Pour ce qui est de la France, des indicateurs préoccupants sont relevés. En effet, on constate une baisse du nombre de femmes députées par rapport à 2017. De même, seules 4 femmes sont dirigeantes au sein du CAC 40. Enfin, les stéréotypes augmentent chez les jeunes de 7 à 11 ans.

Changer de paradigme face aux menaces d'aujourd'hui

Les échanges ont également mis en lumière d'autres problématiques majeures. L'impact de la pornographie sur les jeunes, notamment dans la construction du consentement, interroge profondément les modèles relationnels transmis.

À cela s'ajoutent les risques émergents liés aux nouvelles technologies et à l'intelligence artificielle, qui ouvrent de nouveaux terrains d'exposition et de vulnérabilité.

Le monde économique est aussi concerné, puisque 60 % des victimes de violences sont salariées, révélant la nécessité de mieux intégrer ces enjeux dans la sphère professionnelle.

Enfin, la persistance des préjugés, y compris chez les professionnels censés protéger et accompagner, souligne l'ampleur des résistances culturelles.

Il apparaît donc plus que nécessaire pour la société civile de pallier ce qui est perçu comme une inaction politique et d'opérer un véritable « changement de paradigme » pour agir efficacement.

La lutte contre les violences faites aux femmes

Constats chiffrés

La lutte contre les violences faites aux femmes s'appuie sur des constats chiffrés particulièrement éloquents. Les données révèlent en effet la forte prévalence masculine parmi les auteurs de violences : 96 % des détenus sont en effet des hommes, 97 % des agressions sexuelles sont commises par des hommes et 86 % des agresseurs dans les cas de violences conjugales sont masculins. À ces réalités s'ajoute une dimension économique rarement mise en avant : le coût sociétal de la « virilité » est estimé à 100 milliards d'euros par an, soulignant l'ampleur systémique de ces violences et la nécessité d'une action résolue.

Les enfants co-victimes de violences

Les enfants apparaissent eux aussi comme des co-victimes de ces violences, pris dans des dynamiques familiales violentes auxquelles ils n'échappent que rarement. Ainsi, dans un quart des dossiers d'inceste traités, les mères sont également victimes de violences, révélant l'enchevêtrement des atteintes au sein même du foyer. Face à cette réalité, l'action de la justice est jugée insuffisante pour assurer une protection efficace des mineurs. Des associations prennent alors le relais. L'une d'entre elles a ainsi accompagné plus de 1 000 enfants victimes en seulement quatre ans.

Les solutions proposées

L'hébergement des victimes

En France, l'hébergement des femmes victimes de violences demeure très insuffisant : les 11 000 places actuellement disponibles ne permettent pas en effet de répondre aux besoins des quelque 271 000 victimes recensées chaque année. Pour pallier ce manque, deux pistes sont avancées. La première est l'initiative citoyenne « Un abri qui sauve des vies », qui propose un hébergement temporaire chez des particuliers. Elle a déjà permis de financer 800 nuitées en 2023 et vise 3 000 nuitées en 2024.
La seconde proposition consiste en la mise en place d'un prélèvement symbolique d'un euro par an sur chaque contrat d'assurance habitation, ce qui générerait environ 46 millions d'euros, une somme qui pourrait être directement allouée au financement de nouvelles places d'accueil pour les victimes.

Promouvoir l'égalité femmes-homme en entreprise

Au fil des années, l'association « #JamaisSansElles » a noué des partenariats avec de grandes entreprises comme BNP Paribas, SAP, McDonald's France, ainsi qu'avec plusieurs ministères. Son influence est suivie grâce à un référentiel d'enquête et à la vigilance citoyenne.

Les résultats sont concrets : chez BNP Paribas, sur 700 signataires, 91 % ont réussi à modifier la composition d'un panel pour y inclure des femmes, et 71 % ont mis en œuvre des initiatives favorisant la mixité.

Formation et éducation

Un large consensus se dégage autour de la nécessité d'éduquer pour lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité. Cela passe tout d'abord par une formation approfondie et obligatoire de l'ensemble des acteurs concernés, qu'il s'agisse des forces de l'ordre, de la justice ou encore du corps enseignant.

Par ailleurs, l'association « #JamaisSansElles » propose la mise en place d'un plan national d'étudiants ambassadeurs de l'égalité, afin d'impliquer directement la jeunesse dans cette démarche.

Enfin, la création de « deux heures pour l'égalité » dans les collèges et lycées est suggérée, afin de sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge et ancrer durablement les valeurs de respect et de prévention.

Les réseaux sociaux, futurs leviers de prévention ?

Une proposition est également formulée concernant l'utilisation des réseaux sociaux comme levier de prévention des violences faites aux femmes. L'idée est de négocier avec les grandes plateformes telles que Meta ou TikTok, afin qu'elles diffusent largement des messages de prévention auprès de leurs utilisateurs.

Pour renforcer l'effet de ces campagnes, il est aussi suggéré d'impliquer des artistes dans la création de contenus de sensibilisation, capables de toucher un large public. Enfin, les acteurs de cette réflexion préconisent de s'inspirer du succès de campagnes existantes, comme le hashtag #JamaisSansElles, qui a su mobiliser efficacement autour des enjeux d'égalité.

Loic Kervran, Bertrand Ollivier, Thomas Clay et Delphine Blot

Atelier Justice - « Quelle justice pour demain ? »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Atelier Justice
« Quelle justice pour demain ? »

Bertrand OLLIVIER,
avocat, responsable de la commission Justice du Laboratoire de la République
Delphine BLOT,
déléguée générale adjointe d'Unité Magistrats
Thomas CLAY,
professeur de droit à la Sorbonne, avocat, arbitre international
Loïc KERVRAN,
député de la 3ème circonscription du Cher

La justice française traverse aujourd'hui une période de profondes tensions, marquée par une crise de confiance de la part des citoyens et par une complexification croissante de son fonctionnement. Entre l'exigence de répondre efficacement au sentiment d'impunité, la nécessité de contenir une inflation normative qui fragilise la lisibilité du droit, et l'ambition de promouvoir des modes alternatifs de règlement des conflits, les débats sur son avenir prennent une acuité particulière. Comment concilier l'efficacité répressive avec les impératifs de prévention et de réinsertion ? Comment rendre le droit plus accessible dans un contexte d'hyperproduction législative ? Comment enfin faire évoluer les pratiques judiciaires pour mieux répondre aux besoins concrets des justiciables, qu'il s'agisse de la justice civile, pénale ou de l'accompagnement des mineurs ?

Les enjeux de l'exécution des peines et de la justice pénale

Le débat autour des peines ultra-courtes

Le système pénal français est traversé par un paradoxe : il a moins recours à l'incarcération que dans d'autres pays, mais pour des durées sensiblement plus longues (11 mois en moyenne contre 3,5 aux Pays-Bas). Depuis 2019, les peines de moins d'un mois étaient interdites et toutes celles inférieures à un an devaient être aménagées. Pourtant, ces peines jouent un rôle fondamental dans la réponse judiciaire, en sanctionnant des délits qui affectent directement la sécurité des Français.

Face au sentiment d'impunité qui en résulte, le député Loïc Kervran a déposé une proposition de loi visant à permettre l'exécution effective des peines de prison ferme d'un mois, à supprimer la libération sous contrainte automatique et à mettre fin à l'aménagement systématique. Ces peines seraient exécutées immédiatement, sur des durées de 7 à 14 jours, dans des établissements spécifiques à sécurité allégée et destinés aux délits de gravité intermédiaire (ex. premier cambriolage, violences légères). Cette proposition de loi vise à limiter la récidive en sanctionnant plus tôt dans le parcours de délinquance, à renforcer la confiance dans le système judiciaire en envoyant un signal fort que toute infraction doit être sanctionnée et que les peines prononcées doivent être effectuées.

Les fondements scientifiques reposent sur des études suisses et américaines, validées par la criminologue Martine Herzog-Evans. Elles montrent une efficacité notable : seulement 32 % de récidive pour les primo-délinquants, contre 70 % pour les multirécidivistes. Les modèles nordiques servent de référence.

La justice des mineurs : prévention et sanctions ciblées

Pour faire face à l'augmentation de l'« ultra-violence », des agressions sexuelles entre mineurs et à la porosité entre mineurs en danger et mineurs délinquants, plusieurs options sont débattues, s'inspirant du pédopsychiatre Maurice Berger : appliquer des peines ultra-courtes (7 à 10 jours) à une minorité de mineurs très violents ou opter pour une « exfiltration » hors du cadre familial défaillant vers des projets éducatifs.
Actuellement, 614 mineurs sont incarcérés en France, mais l'efficacité des centres éducatifs fermés (CEF) et des établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) reste insuffisamment évaluée.

Le lien entre loi et justice pénale

Concernant le lien entre la loi et la justice pénale, un consensus émerge : les magistrats appliquent certes la loi mais ne peuvent s'affranchir d'un cadre légal jugé inadapté. Contrairement à certaines idées reçues, les peines lourdes sont bel et bien prononcées et exécutées pour les faits graves. Le véritable problème réside donc davantage dans l'élaboration de la loi que dans son application par les juges.

Les défis structurels de la justice française

L'inflation normative

La France connaît une accumulation législative sans précédent. En effet, il existe plus de 30 000 lois et décrets applicables, près de 10 000 circulaires ou encore 47 millions de mots composant le corpus législatif. Rien que sur le premier semestre 2025, 408 778 mots ont été ajoutés aux 77 codes existants. Cette inflation est alimentée par la multiplication des sources de droit (européennes, internationales), l'extension à de nouveaux domaines (numérique, bioéthique) et le volontarisme politique.
Sont envisagées comme solution la création d'un ministère dédié à la simplification, l'amélioration des études d'impact, et la stabilisation de la Constitution qui a déjà été modifiée 25 fois depuis 1958.

La dématérialisation : progrès et limites

La numérisation des procédures judiciaires a permis d'économiser 35 millions d'euros, mais au prix d'un éloignement entre justiciables, avocats et juges. Elle entraîne une dépersonnalisation de la procédure et un transfert de complexité vers les avocats. Des difficultés techniques persistent (RPVA, INPI), fragilisant l'efficacité de cette modernisation.

La réforme de la justice civile et les perspectives d'avenir

Vers une « offre plurielle de justice »

À partir du 1er septembre 2025, une réforme structurelle transforme la justice civile en plaçant la médiation et les modes alternatifs au cœur du dispositif. La médiation, la conciliation ou la procédure participative deviennent un préalable obligatoire, le procès étant relégué au statut de « voie d'échec » d'une tentative à l'amiable.

Les nouvelles mesures

Les principales dispositions comprennent :

- une rencontre d'information obligatoire avec un médiateur ;
- une amende pouvant atteindre 10 000 € en cas de non-respect ;
- une mise en état conventionnelle entre avocats ;
- un renforcement du rôle de conciliation du juge.

Cette réforme vise à mieux adapter la justice à la diversité des litiges et à promouvoir une culture de règlement apaisé des conflits.

Les perspectives élargies de la justice

D'autres formes de justice méritent encore d'être explorées. La justice administrative, axe majeur de l'expérience citoyenne, reste trop souvent négligée. De futures recherches porteront aussi sur la justice internationale, la justice restaurative ou encore la probité des élus.

Médéric Chapitaux et Michel Lalande

Atelier République laïque : « La laïcité, un principe plus que jamais d'actualité »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Atelier République laïque :
« La laïcité, un principe plus que jamais d'actualité »

Michel LALANDE,
préfet honoraire, responsable de la commission République laïque
du Laboratoire de la République
Elisabeth ALONSO,
ancienne boxeuse professionnelle, conseillère technique sportive
auprès de la Fédération Française de Boxe
Frédéric BOIRON,
directeur général du CHRU de Lille
Médéric CHAPITAUX,
docteur en sociologie, membre du conseil des sages de la laïcité
et des valeurs de la République
Philippe LAMBLIN,
délégué aux emplois en Hauts-de-France, dirigeant sportif et d'entreprise
Annie SUGIER,
présidente de la Ligue du Droit International des Femmes

La laïcité et la neutralité, souvent confondues, constituent deux principes fondamentaux de notre droit mais distincts. La laïcité, principe constitutionnel, garantit à chacun la liberté de conscience et organise la séparation des institutions publiques et des convictions religieuses. La neutralité, quant à elle, est une obligation, qui s'applique aux institutions et à leurs agents, leur interdisant d'afficher ou de privilégier une croyance particulière. Dans le champ du sport, comme dans le monde professionnel, ces principes trouvent un terrain d'application sensible dans des situations où se rencontrent convictions individuelles, règles collectives et enjeux symboliques, qui mettent à l'épreuve leur cohérence et leur effectivité. Comment concilier alors respect des convictions individuelles et impératif d'égalité et de cohésion collective ?

La laïcité et la neutralité dans le sport

Des principes circonscrits par le cadre réglementaire

À l'échelle internationale, les Jeux Olympiques ont posé des jalons structurants, en matière de laïcité et de neutralité.

En effet, après le poing levé aux JO de Mexico, en 1968, et l'attentat de Munich contre les sportifs israéliens, en 1972, le Comité International Olympique (CIO) a réaffirmé la neutralité des JO, d'une part. D'autre part, ces principes s'inscrivent dans le cadre réglementaire des principes de l'Olympisme. En effet, la règle 50.2 de la Charte Olympique stipule que « Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique ». Cette neutralité s'inscrit dans une vision universelle du sport comme facteur de cohésion.

Ces principes se répercutent à l'échelle nationale. Les fédérations sportives, qui bénéficient d'un financement public, sont ainsi soumises au principe de neutralité. Depuis 2016, les diplômes d'État incluent d'ailleurs un module obligatoire sur la laïcité.

Les difficultés auxquelles font face la laïcité et la neutralité

Ce cadre réglementaire n'empêche pas une application hétérogène du droit. Il existe 120 fédérations sportives agréées en France et autant de règlements différents. Ces incohérences d'application peuvent aussi se traduire selon le lieu de pratique d'une même discipline sportive. Ainsi, pour un même sport, l'application des règles de laïcité et de neutralité peuvent différer, selon que ce sport est pratiqué en EPS ou en club. Cette disparité crée tant une incompréhension qu'une fragilité juridique. Il est donc nécessaire de mettre en place une formation unifiée.
Ce cadre réglementaire est également mis à mal par l'émergence progressive d'un « modèle sportif islamiste » depuis 1996, qui adopte une stratégie de lobbying pour infléchir les règlements. Des témoignages illustrent ces tensions : demande de repas halal lors de compétitions, refus de saluer le tapis en judo ou encore pressions familiales sur les athlètes féminines. À ces tensions s'ajoutent des faiblesses structurelles : manque de formation des dirigeants bénévoles, difficultés à faire appliquer la neutralité au quotidien, confusion persistante entre laïcité et neutralité.

La laïcité et la neutralité dans le milieu professionnel

La neutralité inscrite dans le cadre réglementaire de l'entreprise

Le milieu professionnel, quant à lui, n'échappe pas non plus au principe de neutralité, puisque celui-ci est inscrit dans le règlement intérieur de l'entreprise. Ce dernier vise à la fois à préserver les relations clients et à prévenir les tensions internes. Ce règlement doit se traduire ensuite dans les pratiques managériales.

Les difficultés d'application de la laïcité et de la neutralité

Cependant, la diversité des structures d'entreprise rend difficile l'application uniforme du principe de neutralité. Les entreprises ne sont pas toutes armées de la même manière : les grandes structures disposent souvent de procédures et de services RH dédiés, tandis que les PME manquent de ressources et d'accompagnement en la matière. Les managers jouent alors un rôle central dans l'application concrète de la neutralité.

Dans le secteur public, les hôpitaux constituent un terrain singulier. L'exemple du CHU de Lille illustre la complexité héritée d'une présence historique du fait religieux à l'hôpital. Si le personnel médical est tenu à une stricte neutralité, les patients peuvent bénéficier d'aumôniers œcuméniques. Cet équilibre, fragile, montre comment la neutralité peut coexister avec une liberté de pratique, à condition d'être clairement encadrée.

Recommandations et perspectives

Former et accompagner

Le cadrage juridique et réglementaire de la laïcité et de la neutralité doit être renforcé par des outils de formation adressés aux responsables, y compris dans les petites structures. Ainsi, depuis 2015, le module « Valeurs de la République et Laïcité » copiloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) permet aux agents publics, aux professionnels et aux bénévoles associatifs de s'approprier le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer dans l'exercice de leurs métiers. Cette formation a été conçue pour permettre aux stagiaires de contribuer à promouvoir le principe de laïcité et partager les valeurs de la République au quotidien. Près de 120 000 acteurs y ont été formés, avec un taux de satisfaction stable de 97%. Ces formations doivent permettre l'application de ces principes fondamentaux dans l'exercice des fonctions de ceux qui les ont suivies.

Enfin, ces formations doivent s'accompagner d'une véritable « pédagogie de la laïcité ». Autrement dit, la laïcité ne doit pas être pensée et présentée uniquement comme un cadre juridique, mais aussi comme un principe vivant, et une condition de liberté, garante de la liberté de croyance et de culte, et d'égalité. Cette pédagogie doit se nourrir d'arguments solides pour défendre les décisions des responsables, en matière de laïcité et de neutralité.

Anticiper et agir

Un consensus se dégage autour de la nécessité de règles clairement définies et applicables partout, quels que soient l'échelle ou le type de structure, et d'une action immédiate, en cas d'atteinte. Ainsi, quatre axes majeurs se dégagent : anticiper, agir immédiatement, former les managers et valoriser les bonnes pratiques. Ces leviers contribuent à installer une culture de la neutralité et à renforcer la légitimité des décisions prises.

Adopter une posture de fermeté

Enfin, la responsabilité incombe aux décideurs eux-mêmes : leur capacité à affirmer une posture claire et argumentée est essentielle pour désamorcer les provocations. La laïcité ne doit pas être défensive, mais proactive, portée avec courage et lucidité.

Stéphanie Dameron, Benoît Chervalier et Philippe Aghion

Atelier Économie - « Un nouveau pacte économique pour la France »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Atelier Économie
« Un nouveau pacte économique pour la France »

Philippe AGHION,
économiste, prix Nobel d'Économie,
professeur au Collège de France, à l'INSEAD et à la London School of Economics
Yves PERRIER,
président du conseil d'administration du groupe Edmond de Rothschild,
fondateur et président d'honneur d'Amundi
Benoît CHERVALIER,
entrepreneur, vice-président Afrique MEDEF International et enseignant à l'ESSEC
Stéphanie DAMERON,
professeur de management stratégique à l'université Paris Dauphine - PSL, ancienne rectrice
Marin DE NEBEHAY,
senior advisor in Emerging Tech à la European Champions Alliance, enseignant
Jérôme FOURNEL,
ancien directeur de cabinet du Premier ministre Michel Barnier
Éric HAZAN,
co-fondateur d'Ardabelle Capital, professeur à HEC et à Sciences Po,
ancien consultant dans le domaine des nouvelles technologies et de l'IA

Depuis plusieurs décennies, la France et plus largement l'Europe connaissent une perte de vitesse économique face aux États-Unis et à la Chine. Là où l'après-guerre avait permis un rattrapage spectaculaire du niveau de vie et de la productivité, les dernières décennies ont vu s'installer un décrochage durable. Croissance ralentie, désindustrialisation progressive, dépendance technologique et recul de l'innovation traduisent une fragilisation de la puissance économique européenne. Ce constat soulève une interrogation centrale : comment la France et l'Europe peuvent-elles enrayer ce déclin et retrouver une trajectoire de souveraineté et de compétitivité dans un contexte de concurrence mondiale accrue ?

Diagnostic : le déclin économique et les causes structurelles

Une perte de compétitivité face aux États-Unis et à la Chine

Le premier constat posé est celui du recul économique de l'Europe, et plus particulièrement de la France, en comparaison avec les États-Unis depuis le tournant des années 1980. Alors que la période de l'après-guerre avait permis un rattrapage du PIB par habitant, cette dynamique s'est en effet inversée depuis les années 1990. Aujourd'hui, l'écart se creuse de manière préoccupante : depuis 2009, le produit intérieur brut américain a progressé de 38 %, contre seulement 19 % pour la France. Cette différence se reflète également dans l'évolution des salaires réels, qui ont augmenté deux fois plus rapidement aux États-Unis qu'en France depuis 2005.

Un marché unique inachevé et un environnement défavorable à l'innovation

Ce décalage s'explique par plusieurs facteurs structurels. L'Europe ne dispose toujours pas d'un véritable marché unique, puisque chaque pays ajoute ses propres réglementations aux normes communautaires. Ces « *gold plating* » (surtranspositions) représentent des barrières internes équivalentes à 64 % de droits de douane sur les machines et à 95 % sur les métaux. De plus, l'écosystème financier européen se révèle mal adapté à l'innovation : les investisseurs institutionnels, les capacités de capital-risque et la titrisation bancaire y sont beaucoup plus faibles qu'aux États-Unis. Les politiques publiques, telles que le crédit impôt recherche en France, sont également jugées peu efficaces et mal ciblées.

La désindustrialisation française

La désindustrialisation française illustre ce déclin. En 1980, l'industrie représentait encore 24 % du PIB et mobilisait 30 % des actifs. Quarante-cinq ans plus tard, elle ne contribue plus qu'à 10 % du PIB et emploie moins de 10 % de la population active, soit un niveau comparable à celui de la Grèce.

À cela s'ajoute une perte de leadership technologique : les entreprises européennes investissent deux fois moins que leurs concurrentes américaines dans les technologies et la recherche-développement, ce qui accentue leur dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Réindustrialisation et financement : leviers stratégiques

Le besoin d'une stratégie industrielle de puissance

Face à ce constat, les intervenants ont affirmé la nécessité d'une réindustrialisation ambitieuse, considérée comme une condition incontournable pour retrouver une puissance économique. Cinq secteurs stratégiques ont été identifiés comme prioritaires : le numérique, l'agriculture, l'énergie, la santé et la transition écologique. Dans le domaine du numérique, le diagnostic est sévère : la souveraineté européenne est jugée inexistante, tant l'écosystème dépend presque entièrement d'acteurs américains et chinois. Il a donc été proposé de choisir collectivement les services numériques à développer en priorité et de « militariser les interdépendances », c'est-à-dire d'investir massivement dans certains points stratégiques de la chaîne de valeur.

Le paradoxe de l'épargne européenne

La question du financement s'avère cruciale. La Commission européenne estime que la réindustrialisation nécessiterait au moins mille milliards d'euros d'investissements supplémentaires chaque année dans ces secteurs clés. Pourtant, l'Europe fait face à un paradoxe : malgré une épargne abondante, celle-ci n'est pas orientée vers l'investissement productif. L'Allemagne affiche un taux d'épargne de 20 % et la France de 18,5 %, pour un stock total en Europe atteignant 35 000 milliards d'euros.

Toutefois, cette épargne est essentiellement de précaution et se dirige majoritairement vers la dette. Ainsi, les Européens détiennent environ 1 500 milliards d'euros de dette mondiale, alors que les non-résidents possèdent près de 3 000 milliards d'euros d'actions européennes.

Pistes de solutions pour réorienter l'épargne

Pour inverser cette tendance, trois leviers principaux sont évoqués : changer la doctrine d'investissement des fonds existants, modifier le cadre fiscal pour encourager la prise de risque et développer des fonds de pension capables de mobiliser une épargne de long terme.

L'idée d'un fonds souverain a également été mise en avant. Celui-ci pourrait non seulement participer au financement de l'industrie et de l'innovation, mais aussi contribuer au système des retraites, tout en réduisant la dépendance aux capitaux étrangers.

Compétences, gouvernance et rôle de l'État : vers une nouvelle souveraineté

Réaligner les compétences et la formation

Un autre volet central de la discussion concerne les compétences et la formation. La France connaît en effet une « boursouflure managériale » : le nombre de diplômés en management est passé de 15 000 en 1980 à 250 000 en 2021, tandis que les formations techniques et industrielles se sont réduites. Cette inadéquation entre la formation et les besoins de l'économie industrielle fragilise les perspectives de réindustrialisation. Il apparaît donc nécessaire d'aligner la formation avec les besoins réels du marché de l'emploi, en redonnant une place centrale aux ingénieurs et techniciens.

Redéfinir le rôle des élites et des entreprises

Parallèlement, les élites économiques doivent être réorientées vers l'intérêt national. L'économie doit servir un projet politique, comme le démontrent les exemples chinois et américain.

De même, la gouvernance des entreprises doit évoluer : il s'agit de reconnaître qu'une entreprise a une nationalité et que la France doit encourager une loyauté économique afin de préserver ses intérêts stratégiques.

Le rôle de l'État, de l'Europe et les partenariats stratégiques

Enfin, il convient de repenser le rôle de l'État et de l'Europe. L'État français est passé d'un rôle d'« État stratège » à celui d'« État thérapeute », se contentant souvent de compenser les effets sociaux des crises plutôt que de construire une vision de long terme. Il est aujourd'hui nécessaire de réaffirmer son rôle de pilotage stratégique, en particulier face à une économie désormais tirée par l'innovation.

L'Union européenne doit, elle aussi, être repensée : elle ne peut rester une fin en soi mais doit devenir un outil d'action au service de la puissance économique. La création de grandes entreprises industrielles européennes est ainsi apparue comme un objectif prioritaire. Cette refondation devra aussi tenir compte de la contrainte budgétaire française, puisque les seuls intérêts de la dette devraient atteindre près de 100 milliards d'euros d'ici quatre ans.

Un volet international complète cette réflexion. L'Afrique apparaît comme un partenaire stratégique incontournable, avec ses minerais essentiels, son potentiel d'innovation et ses forces vives. Le renforcement de ces coopérations est perçu comme un moyen de sécuriser les approvisionnements et de diversifier les partenariats.

Guillaume Larrivé, Didier Leschi, Jean-Christophe Dumont

Atelier Immigration - « Pour une approche républicaine de l'immigration et de l'intégration »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Atelier Immigration
« Pour une approche républicaine de l'immigration et de l'intégration »

Florian BACHELIER,
avocat, ancien député et premier questeur de l'Assemblée nationale,
président de La France Unie,
Jean-Christophe DUMONT,
chef de la division des migrations internationales
à la Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales de l'OCDE
Guillaume LACROIX,
président du Parti radical de gauche, conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes
Guillaume LARRIVÉ,
vice-président du parti Les Républicains, ancien député
Didier LESCHI,
directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

Enjeu devenu central dans le débat français, l'immigration représente désormais une composante de plus en plus importante de la croissance de la population, notamment la population active. Si ces vagues migratoires sont déterminantes afin de pourvoir aux pénuries de main d'œuvre, elles suscitent des enjeux d'intégration, de démographie comme elles interrogent aussi notre modèle social.

Un contexte national et européen sous tension

Cadrage chiffré du phénomène migratoire

La population immigrée au sens strict (constituée des personnes nées étrangères à l'étranger) a dépassé les 7,7 millions d'individus – soit 11,3 % de la population générale. Il s'agit, de loin, du nombre le plus important jamais enregistré en France, en hausse de 77 % depuis l'an 2000. Une partie de ces immigrés a acquis la nationalité française. En incluant les personnes nées dans notre pays d'au moins un parent immigré, 22 % de la population est d'origine immigrée.

Elle se distingue par la prépondérance de l'immigration familiale sur l'immigration de travail, un trait marquant par rapport à d'autres pays européens. Ce chiffre d'immigrés n'a jamais été aussi haut, avec comme particularité française en Europe de deux ordres : la France accueille, de loin, la plus grande part de migrants issus d'Afrique en Europe (près de la moitié des immigrés qui vivent dans notre pays sont originaires de ce continent). Or l'Afrique compte à elle seule pour quasiment 70 % de la hausse historique de la population immigrée constatée l'an dernier.

Au plus long cours, le nombre d'immigrés nés en Afrique subsaharienne a augmenté de 150 % en France depuis 2006 (trois fois plus vite que ceux nés au Maghreb : + 44 %).

En parallèle, et à rebours de l'augmentation générale, la population immigrée née dans d'autres pays de l'Union européenne a diminué en 2024. En ce qui concerne la France, l'accélération de la poussée des flux migratoires s'inscrit dans un contexte économique fragile.
Autre particularité, chaque année, la France délivre environ 2,5 millions de visas, un niveau qui la place en tête des pays européens, devant l'Allemagne.

Dans ce contexte, l'intégration demeure un défi social au-delà du nombre. La France n'est pas envahie mais accumule, malgré tout, des difficultés sociales concernant son immigration. Près de 30 % des immigrés vivent sous le seuil de pauvreté, le taux de chômage des immigrés est très supérieur à celui des non-immigrés.

Une vision française centralisée et polarisée

Cette réalité nourrit un débat souvent jugé parisiano-centré et caricatural, dans un contexte de montée des partis nationalistes en Europe, opposant une gauche perçue comme rétive à toute limitation et une droite prônant une forte limitation de l'immigration. Les élus locaux, en première ligne dans l'accueil et l'intégration, regrettent que leur expertise soit trop peu prise en compte dans les débats nationaux. Car au niveau local, les particularités régionales font que les discours sur l'immigration ne reflèteraient pas la réalité de 40 à 50% du territoire. Ce qui accentue les écarts de perception et donc les tensions dans le débat public.

Une question européenne

Il en est de même au niveau européen, à l'approche de l'entrée en vigueur du pacte européen sur la migration et l'asile en 2026 : des tensions apparaissent entre besoins de main-d'œuvre et volonté de contrôle.

Évolution des flux et défis d'intégration

Evolution des flux d'entrée

Les données de l'OCDE éclairent une dynamique migratoire en mutation en Europe, et plus particulièrement en France. En une décennie, en effet, les entrées permanentes sont passées de 200 000 en 2012 à 424 000 en 2024.
La France voit cependant aussi une croissance de l'immigration de travail. À ce titre, le nombre de titres de séjour pour motif de travail a plus que triplé, passant de 16 000 en 2012 à 58 000 en 2024. En incluant les migrations temporaires, 600 000 à 650 000 personnes accèdent ainsi chaque année au marché du travail.

Des enjeux d'intégration

Le profil des nouveaux arrivants est marqué par un dualisme éducatif. En effet, 41 % d'entre eux ont un niveau Bac ou plus, mais 17 % n'ont pas dépassé le primaire.
Pour ce qui est de l'intégration sur le marché du travail, on constate un progrès notable : le taux d'emploi des immigrés atteint désormais 63 %, soit une hausse de 7 points depuis 2016. Cependant, les écarts persistent : ce taux demeure inférieur de 7 points à celui des non-immigrés.

Les immigrés hautement qualifiés et les femmes demeurent les catégories les plus fragiles. Il s'agit d'un enjeu majeur, étant donné la contribution décisive de l'immigration à la croissance de la main-d'œuvre et à la réponse aux pénuries de métiers en tension, malgré les difficultés d'intégration sociale et culturelle.

Pistes de réforme et enjeux démocratiques

Propositions de réforme

Si la France dispose d'un des systèmes d'immigration de travail les plus ouverts de l'OCDE, elle peine paradoxalement encore à attirer une immigration légale répondant pleinement aux besoins économiques.

Cinq axes de réforme sont donc avancés : pilotage plus fin des flux, mise à jour des métiers en tension, meilleure reconnaissance des compétences, contrôle accru des employeurs et sélection des étudiants étrangers.

Les tensions liées au cadre constitutionnel

Au-delà des questions économiques, l'atelier a mis en lumière un malaise démocratique croissant. De nombreuses lois votées par le Parlement en matière d'immigration sont censurées par le Conseil constitutionnel, alimentant le sentiment d'une dépossession citoyenne. Élargir le champ du référendum pourrait redonner la parole directe aux Français, à ce titre.

Propositions pour favoriser l'intégration républicaine

Enfin, la question de l'intégration républicaine est apparue comme un impératif : création d'un ministère dédié, service national obligatoire, ou encore renforcement des politiques d'hébergement, notamment dans les villes moyennes, ont été évoqués pour conjuguer fermeté sur les principes et humanisme dans l'accueil.

Nathalie Sonnac, Daniel Christel, Frédéric Encel et David Smadja

Atelier Technologie - Espace public - « Comment agir face à la désinformation et aux ingérences dans le cadre des élections et de la vie démocratique ? »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Atelier Technologie - Espace public
« Comment agir face à la désinformation et aux ingérences dans le cadre des élections et de la vie démocratique ? »

Nathalie SONNAC,
professeure à l'Université Panthéon-Assas, ancienne membre du CSA,
responsable de la commission Espace public du Laboratoire de la République
Thierry TABOY,
responsable de la commission Technologie du Laboratoire,
membre du conseil d'administration du think tank Impact AI
Daniel CHRISTEL,
maire de Saint-Désert, conseiller communautaire délégué du Grand Chalon,
vice-président des Maires ruraux de Saône-et-Loire
Frédéric ENCEL,
docteur HDR en géopolitique, professeur à Sciences Po,
fondateur des Rencontres géopolitiques de Trouville
Rudy REICHSTADT,
journaliste, essayiste, fondateur de Conspiracy Watch
David SMADJA,
professeur d'hématologie à l'Université Paris Cité et à l'Hôpital Européen
Georges Pompidou, responsable de la commission Santé du Laboratoire de la République

L'ère du numérique, et de l'IA générative, voit se bouleverser le rapport des citoyens à l'information et la vitalité démocratique. Désormais, chaque citoyen est devenu producteur et diffuseur de contenus, tandis que les journalistes, experts et responsables politiques ont perdu leur monopole sur l'espace informationnel. Or, cet écosystème numérique favorise la désinformation, la polarisation et la défiance envers les institutions. Comment, dans ce contexte, préserver un espace public fiable, pluraliste et démocratique, face aux ingérences informationnelles qui fragilisent le cœur même de la vie électorale et du débat citoyen ?

L'évolution de la relation à l'information

L'histoire longue de la désinformation

La désinformation ne date pas d'hier. Déjà dans l'Antiquité, les pharaons égyptiens faisaient graver sur les murs de leurs temples des récits de victoires militaires, y compris lorsqu'ils avaient subi des défaites cuisantes. L'histoire de l'information est ainsi inséparable de l'histoire de son instrumentalisation. Plus tard, l'imprimerie, qui allait devenir un levier fondamental de diffusion des savoirs, servit avant tout à répandre la Bible et à renforcer le prosélytisme religieux, avant d'élargir progressivement le champ des connaissances accessibles.

Autrement dit, le problème n'a jamais été l'existence de la désinformation, mais la manière dont les technologies de communication en amplifient la portée et les usages stratégiques.

Ce qui change avec l'ère numérique, et plus encore avec l'émergence des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle générative, c'est la rapidité, la massification et la précision du ciblage de la désinformation et des ingérences.
Elles répondent toujours à des intérêts bien compris : instiller le doute, fragiliser les institutions démocratiques, manipuler les opinions ou encore favoriser des ingérences étrangères.
Ce phénomène est d'autant plus redoutable qu'il exploite nos vulnérabilités cognitives les plus typiquement humaines : le biais de répétition, le biais de confirmation, l'effet Dunning-Kruger, et plus largement notre besoin de sens immédiat en contexte d'incertitude. C'est dans cette faille psychologique que s'engouffrent les stratégies de désinformation.

Du savoir éclairé au règne de l'opinion

Historiquement, l'information avait pour fonction d'éclairer le citoyen et de nourrir le savoir collectif. Mais l'ère numérique – et désormais l'intelligence artificielle générative – a inversé ce rapport : la vérité du contenu n'est plus le critère central, c'est son impact émotionnel, sa capacité à provoquer du partage et de la réaction qui décident de sa visibilité. Les plateformes privilégient la viralité sur la véracité, installant l'opinion au cœur du processus, tandis que le citoyen devient un récepteur d'une offre manipulée plus qu'un acteur éclairé.
Pourtant, il n'est pas seulement spectateur. Avec l'irruption des réseaux sociaux, il devient producteur, diffuseur et amplificateur de contenus, brouillant la frontière entre journalistes, experts, responsables politiques et citoyens ordinaires. Ce basculement s'opère dans une économie de l'attention alimentée par la collecte massive de données personnelles et organisée par des logiques algorithmiques qui ne sont pas neutres.
Ces logiques ne sont pas neutres : elles favorisent l'entre-soi, la désinformation et les dynamiques complotistes. Certains parlent moins d'« économie de l'attention » que d'« économie de la manipulation ».

Une économie de la manipulation à plusieurs ressorts

Cette « économie de la manipulation » prend trois formes.
Il s'agit d'abord d'une manipulation commerciale, où les publicités ciblées constituent la source principale du revenu des plateformes.
Ensuite, cette manipulation est politique : depuis le scandale de la société d'influence Cambridge Analytica en 2014, les campagnes numériques cherchent à semer le doute au moment des élections (et des exemples récents sont nombreux : Slovaquie en 2023, Géorgie en 2024, Roumanie en 2024…).
Enfin, on observe une manipulation psychologique. En effet, l'usage intensif des réseaux sociaux entraîne des formes d'addiction aux écrans, des troubles du sommeil ou encore des atteintes à l'estime de soi. De façon générale, on observe des atteintes à la santé mentale chez les plus jeunes, touchés également par des phénomènes de cyberharcèlement. Ainsi, selon la commission d'experts sur l'impact de l'exposition des jeunes aux écrans, 20 à 25 % des collégiennes et lycéennes sont en risque élevé de dépression, et un quart des lycéennes exprime des pensées suicidaires.

Trois glissements majeurs

Ce changement de paradigme entraîne trois glissements structurants.
D'abord, un glissement temporel : les canaux d'information numérique privilégient désormais l'attaque à la dernière minute, alors que la vérification de l'information n'est plus possible. Cela a été le cas en Slovaquie en 2023. En effet, un deepfake audio a été diffusé pendant la période de silence électoral, créant une confusion maximale, sans possibilité de vérification.
Ensuite, un glissement spatial : la circulation de l'information bascule vers des espaces fermés (groupes privés, messageries), qui privilégient la propagation rapide de la rumeur, sans contradictoire, comme en Géorgie en 2024, où des opérations numériques ont lié opposants et « intérêts étrangers », alimentant la défiance. De même, en Roumanie, à l'approche des municipales et européennes, des deepfakes diffusés dans des groupes privés ont mis à l'épreuve la réactivité des autorités et des médias.
Enfin, un glissement cognitif : la hiérarchie du savoir s'efface au profit de l'opinion et du biais algorithmique. Les algorithmes ont tendance à confirmer nos biais, et à donner de la portée à des récits qui ferment le jeu démocratique. Aux Philippines, au Brésil ou aux États-Unis, la viralité des contenus manipulés nourrit ainsi la polarisation et favorise la radicalisation des communautés.

Les conséquences : une démocratie fragilisée

Ces évolutions ont des effets récurrents sur les citoyens et sur le processus démocratique.
Elles créent d'abord de la confusion. Il devient difficile de discerner le vrai du faux, ce qui peut conduire à un retrait du débat public. Elles favorisent ensuite l'effet de polarisation : les individus se fient davantage à leurs croyances qu'aux faits établis, ce qui renforce les clivages. Un climat de défiance naît également dans cette ère numérique, où toute institution, tout résultat électoral peut être contesté, ce qui alimente la suspicion permanente. Enfin, un appauvrissement du débat démocratique s'observe : la délibération longue et argumentée cède la place aux émotions instantanées.

Restaurer la confiance

L'enjeu n'est pas d'interdire la technologie, mais de rééquilibrer le terrain. Cela suppose de renforcer la responsabilité des acteurs, d'assurer la transparence des processus et surtout de redonner une véritable capacité aux citoyens, en leur donnant les moyens d'agir, de comprendre et de trier l'information. Seule une telle réappropriation collective de l'espace informationnel permettra de restaurer la confiance, de rééquilibrer le rapport entre faits, émotions et opinions, et de préserver la démocratie à l'ère des réseaux sociaux et de l'IA générative.

La désinformation scientifique et médicale

Les conséquences de la désinformation sur la santé publique : l'exemple de la pandémie de Covid-19

La désinformation qui naît de ce changement de rapport à l'information a des conséquences directes sur la santé publique. La crise du Covid-19 a été révélatrice de ce phénomène : elle s'est en effet heurtée à des convictions forgées par les réseaux sociaux et les rumeurs virales,

renforçant la défiance de la part des citoyens envers les experts et le système de santé, au profit des discours complotistes. Bien que la santé soit la priorité première des Français, cette défiance a eu des conséquences en termes de santé publique et de politique.

Les hausses d'achats d'hydroxychloroquine, l'amplification des recherches sur les réseaux sociaux à la suite de déclarations de personnalités publiques, ou encore la visite du Président de la République à l'IHU de Marseille illustrent l'influence concrète de la désinformation. L'hypermédiatisation a contribué à brouiller la frontière entre études en cours et vérité scientifique, en multipliant les tribunes contradictoires où s'exprime la recherche, notamment sur les chaînes d'information en continu.

L'expérience du professeur David Smadja illustre jusqu'où peuvent aller ces dérives. Spécialiste de l'hématologie, il a monté une équipe de recherche sur les anomalies vasculaires liées au Covid-19 et l'OMS lui a confié l'analyse des 3000 premiers cas d'effets secondaires potentiels (caillots) liés au vaccin AstraZeneca. La publication de ses travaux lui a valu un raid numérique sur Twitter, des menaces de mort et même des convocations à un procès symbolique dit « Nuremberg 2 ». La désinformation a même été jusqu'à nourrir de réelles violences : aux États-Unis, un militant antivax armé a attaqué le Center for Disease Control and Prevention (CDC, Centre pour le contrôle et la prévention des maladies).
L'arrivée de l'intelligence artificielle générative amplifie ces phénomènes : entraînée sur des données souvent dégradées, elle facilite la production de fake news plausibles et leur diffusion massive, renforçant le complotisme et l'effondrement de la confiance dans le savoir scientifique.

L'émergence d'un régime de post-vérité

Ces dérives traduisent l'installation d'un régime de post-vérité, où la parole scientifique et les faits établis peinent à se faire entendre face à la viralité des croyances et des récits émotionnels. Les fake news circulent plus vite et plus largement que les informations vérifiées ; les convictions, souvent alimentées par les algorithmes, tendent à supplanter les connaissances. La conséquence est double : d'une part, la confiance des citoyens envers les institutions et les experts s'effondre (la France étant aujourd'hui l'un des pays européens les plus défiants à l'égard de ses journalistes) ; d'autre part, l'espace public se fragmente en bulles cognitives, où chacun évolue dans un univers informationnel clos.

Propositions et stratégies de lutte contre la désinformation

Face à ce basculement informationnel, les réponses doivent être multiples et coordonnées :

Le rôle des élus locaux et du contact direct

Malgré la digitalisation, le contact humain est incontournable. Il convient ainsi de miser sur le contact direct entre élus et citoyens (permanences, échanges de proximité), qui demeure un rempart contre la désinformation et la défiance.
Ce pari doit se traduire par la mise en place de services de proximité et de permanences régulières.

Éducation à l'esprit critique, aux médias et à la science

Dès le plus jeune âge, les élèves doivent bénéficier d'une éducation aux médias et à l'information, avec des formations à la détection des manipulations et à la compréhension des modèles économiques des réseaux sociaux (collectes massives de données personnelles, algorithmes et intelligence artificielle).

Ils doivent également acquérir une solide culture scientifique, pour repérer les fausses informations, ainsi qu'une éducation aux institutions pour comprendre le fonctionnement démocratique.

Le rôle et la responsabilité du monde scientifique et des médias

La première condition pour rétablir la confiance consiste à redéfinir la place de la science dans l'espace public. Le monde scientifique doit en effet accepter une part d'autocritique et s'engager dans une communication plus claire, afin de démocratiser l'accès au savoir.

Il s'agit de rappeler et d'imposer la méthode scientifique comme repère fondamental : distinction entre hypothèses, preuves et consensus, explicitation des incertitudes propres à la recherche.

Parallèlement, les institutions doivent développer une véritable pédagogie de leur fonctionnement, pour rendre lisible aux citoyens la manière dont les décisions sont prises et validées. Les médias ont un rôle clé à jouer : garantir la fiabilité et l'indépendance de l'information, tout en se dotant d'outils de vérification renforcés. La formation scientifique des journalistes apparaît ainsi comme une priorité, pour leur permettre de rendre compte avec précision des débats scientifiques, sans céder aux effets de tribune ou aux simplifications abusives.

Cadre réglementaire et autorité politique

Ces efforts doivent s'accompagner d'un cadre réglementaire adapté aux nouveaux défis numériques. La traçabilité des contenus, en particulier ceux produits par l'IA générative, est essentielle pour identifier rapidement les sources de désinformation et en limiter la diffusion. L'intégration de scientifiques au sein des instances de régulation permettrait de renforcer la crédibilité et l'efficacité de ces mécanismes de contrôle.

Face aux ingérences et manipulations malveillantes, des mesures répressives doivent être envisagées, afin de sanctionner les acteurs qui fragilisent délibérément le débat public.

Plus largement, il s'agit de réaffirmer que l'autorité du savoir constitue un principe fondamental que l'État doit défendre avec constance. Le rôle du politique n'est pas de relativiser les faits scientifiques, mais au contraire de trancher sur cette base, en veillant à maintenir la confiance collective dans la vérité établie par la recherche et par l'expertise indépendante. Son engagement dans la médiation et la prévention participerait à sa réhabilitation.

QUELLES VALEURS POUR NOTRE REPUBLIQUE ?

Maxime Bigot et Mathieu Gallard

Présentation de l'étude Le Baromètre de la République réalisée avec l'IPSOS : « Quelles valeurs pour notre République ? »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

Présentation du *Baromètre de la République* « Quelles valeurs pour notre République ? »

Mathieu GALLARD,
directeur d'études chez IPSOS France
Maxime BIGOT,
directeur des études du Laboratoire de la République
Pascal PERRINEAU,
politologue, professeur à Sciences Po
Ève SZEFTEL,
journaliste, directrice de la rédaction de Marianne
Pierre-Henri TAVOILLOT,
philosophe, maître de conférences HDR à Sorbonne Université,
président du Collège de philosophie

Cette session a présenté les résultats de la première édition du Baromètre de la République, une étude IPSOS mesurant le rapport des Français aux valeurs républicaines. L'enquête met en lumière un paradoxe fort : si les Français se montrent profondément attachés aux principes républicains (liberté, égalité, fraternité), ils doutent de leur application concrète dans la société. L'étude révèle également des fractures politiques, générationnelles et de genre, témoignant d'une fragilisation de la cohésion nationale et d'une défiance croissante envers les dirigeants politiques.

Présentation de l'étude

Le Baromètre de la République est une étude conduite par l'institut de sondage IPSOS pour le Laboratoire de la République, réalisée avec le soutien de L'Oréal et de l'AFER. Il vise à devenir un outil d'observation durable des rapports des Français à la République et à ses valeurs.
Cette première édition du Baromètre repose sur un échantillon représentatif de 1 000 Français interrogés en ligne.

Valeurs républicaines : adhésion forte, application contestée

Mathieu Gallard, directeur d'études chez IPSOS, commence par le constat suivant : les Français restent profondément attachés à la devise républicaine, mais jugent son application très insuffisante. En effet, il dresse les statistiques suivantes, pour chacune des valeurs de la devise.

- Liberté : 95 % jugent cette valeur importante, mais seulement 50 % estiment qu'elle s'applique réellement aujourd'hui.
- Égalité : 93 % jugent cette valeur importante, 55% la jugent même très importante, mais seuls 28 % des Français la perçoivent comme une réalité.
- Fraternité : 90 % la jugent importante, la moitié la jugent très importante, mais seulement 29 % en voient la concrétisation.

Ces résultats illustrent donc un écart croissant entre les idéaux républicains et la réalité perçue.

Le constat qui suit est celui d'un léger écart d'adhésion à ces valeurs selon les couleurs politiques. En effet, concernant la liberté, on observe une adhésion légèrement plus forte chez Renaissance et au PS, qu'au RN et au sein de LFI. De même, l'égalité obtient des scores supérieurs dans les partis de gauche mais ces écarts restent faibles.

Perception de la République et de ses principes

L'étude se poursuit ensuite sur la question des fondements de la République, avec le constat suivant : si les Français comprennent globalement bien ces fondements, leur perception de leur effectivité reste faible.

La première donnée est celle de la compréhension des principes de la République. À ce titre, entre deux tiers et trois quarts des Français comprennent bien les qualificatifs « laïque », « démocratique », « indivisible » et « sociale ».

Mathieu Gallard analyse ensuite la façon dont les Français comprennent le principe de laïcité : 34 % y voient la liberté de croire ou de ne pas croire, 26 % la définissent comme la séparation des religions et de l'État, et 26 % comme l'interdiction d'expression religieuse dans certains lieux publics. Il observe ensuite l'importance accordée au caractère démocratique, jugé important par 89% des Français, et du caractère laïque, jugé important par 85% d'entre eux. Cependant, seule la moitié des Français estime que ces principes sont effectivement appliqués.

Valeurs plébiscitées et écarts politiques

L'étude poursuit par les valeurs morales et sociales plébiscitées par les Français. On constate que ceux-ci les hiérarchisent différemment selon leurs orientations politiques.

Les valeurs les plus importantes sont la justice et le respect, jugées très importantes par 70 % des Français, et suivies par l'honnêteté, la famille, l'ordre et le travail. Des différences notables apparaissent selon les familles politiques : la famille, l'ordre et le travail sont par exemple davantage valorisés à droite.

Défiance envers les dirigeants politiques

La fracture entre les citoyens et leurs représentants reste l'un des constats les plus marquants du Baromètre. Seuls 28% des Français considèrent que l'honnêteté est une valeur réellement défendue par leurs dirigeants. La majorité d'entre eux doute de leur capacité à agir efficacement et à incarner les principes qu'ils disent promouvoir. Cette perte de confiance alimente un sentiment d'impuissance publique et une lassitude démocratique qui glisse parfois vers une hostilité ouverte à la politique. Le fossé entre les valeurs des citoyens et celles qu'ils perçoivent chez les responsables politiques reste profond.

Priorités pour l'avenir

Interrogés sur les priorités nationales, les Français placent en tête la nécessité de réduire les tensions sociales et de restaurer la cohésion collective. L'amélioration de la situation économique, notamment du pouvoir d'achat, de la croissance et de l'emploi, constitue la deuxième préoccupation majeure, suivie par la réduction de l'endettement public, dont la progression récente traduit un regain d'inquiétude face à la soutenabilité du modèle économique et social.

Les grands témoins - réaction au baromètre de la République

La défiance politique

Pierre-Henri Tavoillot se dit rassuré par le constat d'une adhésion commune des Français aux valeurs de la République. Cependant, il souligne deux inquiétudes : les différences d'interprétation nombreuses qui existent entre ces valeurs, d'une part, et le constat de l'impuissance des politiques d'autre part.

Pascal Perrineau partage ce diagnostic et se dit profondément préoccupé par le fossé croissant entre les idéaux républicains et leur incarnation dans la vie quotidienne. Ce décalage, selon lui, révèle l'ampleur de la crise démocratique que traverse la France. Les Français ne se contentent plus de juger leurs représentants inefficaces : beaucoup ont désormais le sentiment que ces derniers trahissent la promesse républicaine elle-même.

Le politologue insiste également sur la montée des tensions et de la violence dans la société française, un phénomène que 95 % des citoyens déclarent rejeter et qui constitue aujourd'hui leur première source d'inquiétude. La peur, explique-t-il, est devenue la grille de lecture dominante des réalités sociales, économiques et politiques. Elle ne se limite plus à une émotion ponctuelle, mais tend à devenir une véritable idéologie, un rapport au monde entretenu et amplifié par la défiance et l'impuissance collective.

Dans la hiérarchie des enjeux jugés cruciaux pour l'avenir du pays, les tensions sociales et politiques arrivent très largement en tête : huit Français sur dix les perçoivent comme le symptôme d'une société fracturée et d'un pouvoir tétanisé. Personne, regrette Pascal Perrineau, ne semble aujourd'hui capable d'articuler un scénario de sortie crédible et désirable, tant le corps politique paraît paralysé par la crise qu'il traverse.

Pierre-Henri Tavoillot réagit à ce constat en soulignant qu'il ne faut pas céder à la tentation du scénario de la guerre civile, car celui-ci suppose l'existence de deux camps clairement identifiés. Or, précise-t-il, l'étude met plutôt en lumière une fragmentation diffuse de la société française, éclatée en une multitude de groupes sans cohérence d'ensemble. Cette désagrégation du corps social se manifeste notamment dans la logique du mouvement « Bloquons tout », portée aussi bien par un souverainisme d'extrême droite que reprise par une partie de l'extrême gauche, parfois encouragée par des influences étrangères qui trouvent intérêt à nourrir le désordre démocratique.

Au-delà de l'examen des valeurs, Pascal Perrineau insiste sur la nécessité d'un examen des peurs, qu'il considère comme un prisme incontournable pour comprendre notre époque. Dans la société contemporaine, explique-t-il, la peur fait sens, lien et programme : elle structure désormais les représentations collectives autant qu'elle oriente les comportements politiques.

La question sociale

Matthieu Gallard rappelle que les préoccupations prioritaires des Français demeurent inchangées : le pouvoir d'achat arrive très largement en tête, suivi par la protection sociale et la qualité des services publics. À ces attentes s'ajoute une demande croissante de participation démocratique, illustrée par le regain d'intérêt pour le référendum d'initiative citoyenne (RIC), une revendication déjà centrale lors du mouvement des Gilets jaunes, et qui trouve aujourd'hui

un prolongement dans la logique du mouvement « Bloquons tout », symptôme d'une société fragmentée, voire « archipélisée ». Cependant, nuance Mathieu Gallard, les résultats du Baromètre révèlent aussi des points de convergence souvent sous-estimés. Au-delà des divisions apparentes, les Français demeurent largement unis autour de valeurs républicaines communes, de l'attachement au modèle social et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Une étude de la CFDT publiée en 2023 sur la société idéale allait déjà dans ce sens, mettant en évidence de vrais sujets de consensus. Selon lui, il existe donc davantage de volonté de « faire commun » dans la société française que ce que laissent entendre les discours dominants sur la fragmentation.

Nouveaux clivages sociétaux

Pierre-Henri Tavoillot s'arrête sur la question des valeurs, en revenant à leur sens originel, tel que l'avait formulé Nietzsche : les valeurs ne sont pas des vérités absolues, mais des créations humaines qui traduisent un rapport au monde. Or, observe-t-il, une nouvelle divergence de valeurs se dessine aujourd'hui, particulièrement marquée chez les jeunes générations. Il évoque notamment un « gender gap » croissant entre jeunes hommes et jeunes femmes, perceptible dans leurs attitudes face à l'immigration, à l'environnement ou aux questions de genre.

Deux hypothèses peuvent être formulées : cette divergence pourrait n'être qu'un effet d'âge, appelé à s'atténuer avec le temps, mais elle pourrait aussi, au contraire, s'ancrer durablement et produire, à terme, une distorsion sociale comparable à celle observée en Corée du Sud, où les clivages de genre structurent désormais la vie politique et culturelle.

Au-delà de cette fracture, Pierre-Henri Tavoillot souligne l'émergence de nouveaux clivages sociétaux : un écart générationnel dans la conception de la laïcité, et une tension croissante entre l'exigence d'ordre public et la défense des libertés individuelles. Ces lignes de fracture révèlent une société privée de principe unificateur, où coexistent désormais une pluralité de référentiels moraux et culturels, parfois contradictoires, mais tous porteurs d'un même désarroi face à la perte de repères communs.

Présentation de l'Académie de la République
« Vers une autre intersectionnalité : la *Res Publica* pour tous »

Claudio GALDERISI
président du Conseil scientifique du Laboratoire de la République
Nathalie SONNAC
membre du Conseil scientifique du Laboratoire de la République

La séance, ouverte par Claudio Galderisi, président du Conseil scientifique du Laboratoire de la République, et Nathalie Sonnac, membre du Conseil scientifique, a rappelé la vocation du Laboratoire de la République : penser et transmettre les fondements de l'universalisme républicain face aux dérives relativistes et communautaristes.
Sous le thème « Vers une autre intersectionnalité, la Respublica pour tous », les intervenants ont affirmé leur volonté de replacer la République au cœur du lien social, en redonnant aux mots leur sens et leur puissance de rassemblement. À ce titre, ont été présentés deux grands projets du Conseil scientifique : l'Abécédaire de la République et l'Académie de la République. Ces initiatives s'inscrivent dans une réflexion d'ensemble autour d'une « intersectionnalité humaniste », alternative à l'idéologie fragmentaire des luttes identitaires.

Une intersectionnalité humaniste

Dans son allocution d'ouverture, Claudio Galderisi a rappelé que la « bataille des mots » ne peut aujourd'hui être dissociée de la « bataille des choses ». Il pense en effet que le langage façonne le réel, d'où l'importance de défendre les « mots de la République » contre les « maux de la tribu ».
Pour faire face à une intersectionnalité souvent vécue comme clivante, le Conseil scientifique promeut une intersectionnalité humaniste, fondée sur une éducation civique et intellectuelle partagée. Cette éducation serait une véritable « *paideia* républicaine », héritée de la Grèce antique, au cours de laquelle chaque citoyen devait disposer d'un corpus de connaissances fondamentales. Cette démarche se concrétise à travers deux projets majeurs :
Le premier projet est la publication de l'Abécédaire de la République, co-dirigé par Jean-Michel Blanquer et Claudio Galderisi, qui propose une exploration de 52 mots-clés du vocabulaire républicain. Il entend fournir des repères conceptuels clairs pour réaffirmer la laïcité, la rationalité et la vérité, dans un contexte où le discours public se fragmente et se polarise.
L'Académie de la République vise quant à elle, à former des citoyens éclairés, capables de discernement et d'engagement, afin de contribuer à un véritable « réarmement civique ».

Présentation de l'Académie de la République : éduquer, transmettre, émanciper

Prenant la parole à la suite de Claudio Galderisi, Nathalie Sonnac a détaillé le projet de fondation de l'Académie de la République, pensée comme un outil de formation civique et républicaine ouvert à différents publics.

L’Académie ambitionne notamment de transmettre le patrimoine culturel et scientifique de la nation, de prévenir les dérives autoritaires ou communautaristes, et de renforcer la cohésion sociale dans un cadre laïque et rationnel. Son objectif est de former des citoyens informés, autonomes et responsables, en s’appuyant sur une pédagogie active et des formats variés, mêlant cours théoriques (transition écologique, laïcité, institutions, éthique publique) et ateliers pratiques (éducation aux médias, citoyenneté numérique, éducation à l’image).

L’Académie se divise en trois parcours complémentaires :

1. Une formation initiale destinée aux jeunes ambassadeurs de la République ;
2. Un programme de formation continue pour les cadres publics et acteurs du privé ;
3. Un parcours de formation dédié aux élus.

« Faire rayonner la laïcité »

Table ronde entre
Valérie PÉCRESSE
présidente de la région Ile-de-France, ancienne ministre
Manuel VALLS
ministre d'État, ministre des Outre-mer, ancien Premier ministre

La réunion a porté sur les menaces croissantes qui pèsent sur la laïcité et les réponses à y apporter dans un contexte de crise politique et institutionnelle. Les échanges, nourris par Valérie Pécresse et Manuel Valls, ont également exploré la recomposition du clivage politique français, les tensions autour de l'application des principes républicains dans l'espace public, et la question de l'avenir institutionnel en Nouvelle-Calédonie.

Laïcité : un principe sous tension

Etat des lieux d'une laïcité menacée en France

La laïcité est sujette à plusieurs atteintes, dans le contexte actuel. Plusieurs faits illustrent cette fragilisation avec éloquence, que ce soit la place de la République, couverte le 19 juillet dernier de tapis de prière par la confrérie des Mourides ; la censure du documentaire *Dieu peut se défendre seul* dans plusieurs communes ou encore la dégradation de l'olivier planté en mémoire d'Ilan Halimi. Ces événements, sur fond d'un sondage indiquant que huit Français sur dix se disent inquiets pour la laïcité, nourrissent le sentiment d'un recul du cadre républicain.

Manuel Valls replace la laïcité dans une perspective historique, en mentionnant les points de bascule dans l'histoire de la laïcité en France. Que ce soit l'affaire du foulard à Creil en 1989, depuis laquelle une partie de la gauche s'est partiellement éloignée de la laïcité ; la deuxième intifada entre 2000 et 2005, à la suite de laquelle de nombreux quartiers ont basculé ; ou encore la loi interdisant les signes religieux ostentatoires dans l'espace public en 2004, sous Jacques Chirac. Il déplore le fait que plusieurs politiques de gauche basculent même dans l'antisémitisme. En réponse à cela, Manuel Valls prône la nécessité de défendre l'idée d'universalisme, derrière le principe de laïcité, qui garantit en effet la liberté de conscience et la séparation de la religion et de l'État dans l'espace public.

Un principe garant de neutralité

Valérie Pécresse a réaffirmé que la laïcité constitue un « bien précieux et le ciment national ». Elle est même le seul ciment possible. L'ancienne ministre l'affirme au titre de présidente de la région Ile-de-France, région qui accueille la moitié des étrangers qui viennent en France chaque année. La laïcité lui semble essentielle dans la mesure où elle permet à chacun de vivre sa religion, dans le respect des règles communes ; et où elle permet à tous de vivre avec neutralité, d'être reconnu comme être humain, sans assignation à une religion. La présidente de région défend une laïcité « sans adjectif », ferme et universelle.

Un nouveau clivage politique qui menace l'universalisme

Valérie Pécresse a mis en évidence une redéfinition des lignes de fracture traditionnelles. Le clivage droite-gauche demeure, mais il s'articule désormais autour d'oppositions transversales : républicains contre anti-républicains, universalistes contre communautaristes. Elle rappelle ensuite l'importance de distinguer l'islam, religion de France, de l'islamisme politique, et d'appliquer sans faiblesse les principes républicains à tous les citoyens.

Manuel Valls, quant à lui, met en lumière un autre basculement sémantique : une partie de la gauche est passée d'une défense des « exploités contre les exploiteurs » à celle des « dominés contre les dominants », transformant la lutte des classes en lutte culturelle. Les immigrés, en particulier les musulmans, semblent ainsi se substituer à l'ancienne classe prolétaire. Cette mutation trouve ses racines dans plusieurs événements : la défaite du projet Savary sur l'école privée en 1984, la désindustrialisation, la chute du bloc soviétique, et l'influence durable des courants trotskistes dans une partie de la gauche intellectuelle.

Valérie Pécresse constate l'influence de la France insoumise, dont les représentants conçoivent le communautarisme comme une manière de faire société, et des courants anglo-saxons à l'école et à l'université, qui enseignent le fait que notre État post-colonial pratique un « racisme institutionnel » et un « racisme d'exclusion ». De là vient sa crainte que nos nouveaux professeurs ne soient pas des nouveaux hussards de la République. Cette tendance communautariste à l'école joue sur deux cordes sensibles chez les jeunes : la victimisation et la recherche identitaire.

Application concrète : la question du burkini

Valérie Pécresse illustre les enjeux de l'application de la laïcité dans l'espace public par le cas pratique des tensions autour du port du burkini dans les îles de loisirs d'Île-de-France, particulièrement vives après les attentats du Bataclan. Celles-ci ont conduit la Région à interdire cette tenue pour des raisons d'hygiène, de sécurité et d'ordre public. Cette décision, validée par le Conseil d'État, avait été contestée par le Défenseur des droits saisi par le Comité de Lutte contre l'Islamophobie en France (CCIF). Les intervenants ont rappelé que la République ne doit pas adapter ses règles séculaires aux prescriptions religieuses particulières, au risque d'affaiblir les droits des femmes et de favoriser un nouvel ordre moral. À cela, la présidente de région répond par un appel à la fermeté : « c'est sur la lâcheté que la laïcité recule ». En effet, la République ne doit pas adapter ses lois à une communauté, c'est à la communauté de s'adapter aux lois de la République.

Politique intérieure française

Les territoires ultra-marins : un modèle institutionnel à repenser

Manuel Valls poursuit sur la question des territoires ultra-marins, qui, selon lui, ont une place spécifique dans le territoire français, du fait de leur histoire. Il affirme qu'il faut adapter les formes institutionnelles que l'État est capable d'inventer, notamment concernant la Nouvelle-Calédonie, territoire au statut « *sui generis* » depuis 1988. Dans un contexte marqué par la cohabitation entre populations kanak et communautés européennes, l'accord de Bougival de

juillet 2025 a été salué comme un pas vers la paix et le développement. Certains ont évoqué l'idée d'un modèle original combinant double nationalité, reconnaissance internationale, loi fondamentale et transfert progressif des compétences régaliennes, permettant d'assurer la paix et de préserver la présence française dans une zone stratégique au cœur de la rivalité sino-américaine. L'unicité des valeurs de la République ne doit donc pas nier la diversité, et en faire une richesse collective.

Crise politique et recherche de solutions

Valérie Pécresse aborde ensuite l'impasse institutionnelle actuelle. L'Assemblée nationale, fragmentée en trois blocs équivalents, met à l'épreuve les équilibres de la Ve République. Les partis et syndicats, notamment à gauche, peinent à tenir une ligne claire sur la laïcité.

Elle alerte sur la gravité de la situation financière du pays et sur la proximité du conflit européen lié à l'agression russe en Ukraine. Elle appelle à soutenir le gouvernement Bayrou pour éviter une crise budgétaire et s'oppose à toute dissolution immédiate de l'Assemblée.

Manuel Valls constate, pour sa part, l'épuisement du système partisan français et plaide pour des cohabitations de projets, la constitution d'équipes présidentielles pluralistes en vue de 2027 et la recherche de compromis associant les socialistes. Il appelle à un travail programmatique approfondi à mener dès à présent en vue de 2027, afin de proposer une alternative républicaine crédible et unificatrice.

Brice Couturier, Rachel Binhas, Philippe Val, Ève Szeftel

« Défendre la liberté d'expression autour de Boualem Sansal »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

« Défendre la liberté d'expression autour de Boualem SANSAL »

Arnaud BENEDETTI,
rédacteur en chef de la Revue politique et parlementaire,
fondateur du comité de soutien à Boualem SANSAL
Noëlle LENOIR,
présidente du comité de soutien à Boualem SANSAL, ancienne ministre
Raphaël ENTHOVEN
philosophe
Gilbert ABERGEL
président du Comité Laïcité République
Ghilas AÏNOUCHE
dessinateur
Kamel BENCHEIKH
écrivain
Rachel BINHAS
Journaliste
Jean-Michel BLANQUER,
président du Laboratoire de la République, ancien ministre de l'Éducation nationale
Marika BRET
présidente du Printemps républicain
Brice COUTURIER
journaliste
Xavier DRIENCOURT
ancien ambassadeur de France en Algérie
Galina ELBAZ
vice-présidente de la LICRA
Stéphane FREISS
acteur
Sabeha SANSAL
fille de Boualem SANSAL
Shannon SEBAN
conseillère municipale à Rosny-sous-Bois
Ève SZEFTEL
journaliste, directrice de la rédaction de Marianne
Philippe VAL
journaliste
Caroline YADAN
députée de la 8e circonscription des Français de l'étranger

La soirée du 27 août 2025 a rassemblé, autour du Laboratoire de la République, de nombreuses personnalités politiques, intellectuelles et juridiques mobilisées pour la libération de Boualem Sansal, écrivain franco-algérien de 80 ans.

Tous ont dénoncé la dérive autoritaire du régime algérien et appelé à une mobilisation internationale pour la défense de la liberté d'expression. Détenu en Algérie depuis le 16 novembre 2024 pour ses prises de position, Boualem Sansal est libéré le 12 novembre 2025, près d'un an après son incarcération.

Un combat universel pour la liberté

Jean-Michel Blanquer a ouvert la séance en rappelant la portée universelle du soutien à Boualem Sansal, qualifié d'« Orwell de notre temps », qui incarne le combat des écrivains face à la censure. En présence de Sabeha Sansal, fille de l'auteur, il a invité à ne pas réduire cette affaire à une opposition franco-algérienne, mais à y voir davantage l'affrontement entre un régime dictatorial et le principe universel de liberté.

Une stratégie diplomatique à repenser

Arnaud Benedetti, fondateur du comité de soutien, a retracé l'évolution du mouvement depuis novembre 2024. Après une phase de retenue diplomatique, conforme à la prudence française, la stratégie s'oriente désormais vers un rapport de force assumé, jugé plus efficace face à la fermeture du régime. Il a dénoncé les refus de visa, l'absence de protection consulaire et les procès expéditifs subis par Boualem Sansal, tout en saluant l'inflexion récente de l'exécutif français depuis une lettre du président de la République Emmanuel Macron.

Une mobilisation politique et culturelle croissante

La cause mobilise désormais un large front parlementaire. Plus de 400 députés et eurodéputés ont en effet soutenu des résolutions, rejointes par le Parlement belge. Boualem Sansal a été nommé président d'honneur de la Foire du Livre de Brive-la-Gaillarde, et une adaptation théâtrale de son ouvrage *Le Village de l'Allemand* est en préparation, autant d'initiatives destinées à maintenir sa voix dans le débat public.

Le témoignage poignant de Sabeha Sansal

Sabeha Sansal a livré un témoignage bouleversant sur l'isolement de son père, dont elle est sans nouvelles depuis juillet 2024. Elle a dit sa déception face à l'inaction du gouvernement français, et exprimé sa crainte pour sa propre sécurité. Elle estime que l'arrestation de son père est directement liée à sa nationalité française et à ses prises de position sur le Sahara occidental.

Regards intellectuels et juridiques

Raphaël Enthoven a rappelé qu'« un pays qui enferme un écrivain s'enferme lui-même », soulignant la dimension spirituelle du combat de Boualem Sansal, à l'origine du concept de « mécroire », c'est-à-dire le fait de refuser une croyance et de résister au dogme. Galina Elbaz, vice-présidente de la LICRA a replacé l'affaire dans le cadre des textes internationaux que l'Algérie a elle-même ratifiés, dénonçant une détention arbitraire contraire aux principes universels des droits de l'homme.

Voix de terrain et analyses diplomatiques

Des témoignages de journalistes et de diplomates, dont ceux de Ève Szeftel, directrice de la rédaction de *Marianne* et de Xavier Driencourt, ancien ambassadeur, ont éclairé la nature politique du procès : une répression systématique des voix dissidentes, appuyée sur des chefs d'accusation fallacieux tels que « l'intelligence avec l'ennemi ». Le dessinateur algérien Ghilas Aïnouche, réfugié en France, a évoqué une Algérie sous contrôle, marquée par 30 000 arrestations depuis 2020 et un régime oscillant « entre Huxley et Orwell ».

QUELLE VISION POUR LA FRANCE ?

Philippe Aghion

« Quelle situation économique pour la France et l'Europe ? »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

« Quelle situation économique pour la France et l'Europe ? »

Philippe AGHION,
économiste, prix Nobel d'Économie,
professeur au Collège de France, à l'INSEAD et à la London School of Economics

Cette conférence s'inscrit dans un contexte de ralentissement économique européen et de remise en question du modèle de croissance du Vieux Continent. Face à une productivité en berne, à un sous-investissement chronique dans la recherche et l'innovation, et à une fragmentation persistante du marché intérieur, l'économiste propose un diagnostic lucide du déclin européen et appelle à une refondation de la politique économique de l'Union.

Diagnostic du déclin européen

Croissance économique

Philippe Aghion ouvre sa conférence en s'appuyant sur l'analyse de Mario Draghi, dont il a contribué au rapport sur l'avenir économique de l'Europe. Selon Mario Draghi, l'Union européenne, forte de 447 millions de consommateurs, a longtemps cru que sa taille économique lui garantirait un pouvoir géopolitique. Cette illusion s'est aujourd'hui dissipée : l'Europe est devenue un géant réglementaire, mais un nain budgétaire.

Trois voyants rouges illustrent ce déclin :

D'abord, la croissance européenne s'essouffle : après un demi-siècle de rattrapage vis-à-vis des États-Unis (1945–1985), l'écart de PIB par habitant s'est à nouveau creusé. La productivité européenne croît désormais deux fois moins vite que la productivité américaine.

Ensuite, l'Union européenne sous-investit massivement en recherche et développement (R&D) : 2 % du PIB contre 3,4 % aux États-Unis. L'écart de 1,4 point représente à lui seul l'équivalent des dépenses de recherche cumulées de la France et de l'France, soit près de quarante CNRS ou dix NASA.

Enfin, l'Europe alloue mal ses investissements. Quand les États-Unis orientent 85 % de leurs dépenses privées de Recherche et Développement (R&D) vers la haute technologie (intelligence artificielle, biotech, semi-conducteurs, logiciels), l'Europe consacre près de la moitié de ses efforts à l'industrie automobile. Par conséquent, l'Europe ne compte que 145 licornes européennes contre plus de 800 américaines. Les innovations de rupture nées de la recherche européenne s'épanouissent souvent ailleurs, faute d'écosystème favorable.

Les obstacles structurels

Les analyses de Mario Draghi relèvent trois obstacles structurels à la croissance économique européenne :

- L'absence de marché unique effectif des biens et services, en raison d'une sur-réglementation nationale (« *gold plating* ») qui équivaut à des droits de douane internes de 64 % sur les machines et 95 % sur les métaux.
- Un écosystème financier défaillant, marqué par le manque de capital-risque, l'absence d'investisseurs institutionnels et la rigidité du système bancaire.
- Des politiques publiques d'innovation inefficaces, mal ciblées et mal évaluées, à l'image d'un crédit impôt-recherche peu réformé par crainte de délocalisations.

Ces faiblesses conjuguées expliquent la difficulté de l'Europe à transformer ses savoirs en innovations de rupture.

Propositions de solutions

Une stratégie d'action : la coalition des volontaires

Plutôt que d'attendre un consensus des 27 États membres, Philippe Aghion appelle à une Europe à plusieurs vitesses, fondée sur une « coalition des volontaires » (*coalition of the willing*). Il plaide pour une série d'initiatives franco-allemandes, éventuellement élargies au France, autour de projets concrets et ambitieux :

- la création d'une Agence pour les projets de recherche avancée en défense (DARPA) franco-allemande (dans la défense, l'énergie et la santé)
- une gigafactory commune pour l'intelligence artificielle
- un cadre juridique unifié pour les start-ups de haute technologie
- la mise en place d'investisseurs institutionnels sur le modèle suédois, où 2,5 % du revenu imposable alimente automatiquement des fonds de pension, favorisant un essor spectaculaire des introductions en bourse.

Ce modèle, estime Philippe Aghion, pourrait constituer une étape décisive vers une souveraineté technologique et financière européenne retrouvée.

La situation budgétaire française : un préalable à toute influence européenne

Pour Philippe Aghion, la France ne pourra peser sur la doctrine économique européenne qu'à la condition de remettre de l'ordre dans ses comptes publics. À cet égard, il voit dans le plan Bayrou une base de discussion utile, malgré ses imperfections. Ce plan repose sur une contribution de l'ensemble des revenus, prolonge la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus, et propose une taxe sur les holdings financières. L'effort demandé, rappelle-t-il, demeure bien inférieur à celui consenti par l'France, la Suède, l'France, la Grèce ou l'France. Mais, plus encore que le détail des mesures, Philippe Aghion insiste sur le coût de l'inaction : à court terme, une montée de l'incertitude et des taux d'intérêt ; à long terme, l'impossibilité de financer l'innovation et la croissance de demain.

Il distingue ensuite trois leviers pour surmonter la crise budgétaire :

1. Réduire les prestations sociales, solution envisageable à court terme mais dangereuse pour le modèle social français
2. Augmenter les impôts, option limitée par la courbe de Laffer, la France étant déjà parmi les pays les plus taxés
3. Accroître le PIB par habitant, en stimulant l'emploi et la croissance, seule stratégie de sortie par le haut.

Atouts européens

Malgré ce diagnostic, Philippe Aghion conclut sur un optimisme de combat. L'Europe, selon lui, conserve des atouts uniques :

- elle incarne pleinement la démocratie et la liberté, dans un monde où celles-ci reculent
- elle possède le meilleur modèle social au monde, envié pour son équilibre entre efficacité et solidarité
- elle porte l'ambition environnementale la plus élevée parmi les grandes puissances.

Ces trois piliers de la démocratie, du modèle social, et de l'écologie constituent la base d'un soft power européen considérable, à condition que la France retrouve son rôle de moteur.

Pour que l'Europe se redresse, conclut Aghion, il faut que la France surmonte sa crise budgétaire, retrouve sa cohésion et reprenne l'initiative économique aux côtés de l'France et du France.

Juliette Méadel, Philippe Baptiste, Sylvain Attal, Clara Chappaz et Bernard Spitz

« Investir dans la République du progrès social »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

« Investir dans la République du progrès social »

Table ronde entre
Philippe BAPTISTE,
ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Clara CHAPPAZ,
ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique
Juliette MÉADEL,
ministre déléguée chargée de la Ville
Bernard SPITZ,
président des Gracques, ancien président de la Fédération française de l'assurance

La table ronde a réuni responsables politiques, économistes et acteurs publics autour d'un constat partagé : la France fait face à des défis structurels majeurs (endettement public record, retard technologique et tensions sociales croissantes). Au-delà du diagnostic posé, le débat porte sur la nécessité de réconcilier redressement économique et justice sociale, et sur la recherche d'un projet d'avenir capable de remobiliser la société française.

Innovation : le retard français

Le débat s'ouvre sur la question du décrochage technologique alarmant de l'Europe par rapport aux Etats-Unis, en matière de croissance et de Recherche et Développement (R&D). Avec 2,5 % du PIB consacrés à la recherche et au développement, la France se situe certes dans la moyenne européenne, mais reste néanmoins loin derrière les États-Unis, la Corée, et même l'France. Contrairement aux Etats-Unis, le pays se concentre sur les *mid tech*, des technologies intermédiaires telles que l'automobile, davantage que sur les *high tech*, supposées façonner les ruptures de demain. Par conséquent, il n'existe que 145 licornes en Europe contre 850 aux États-Unis.
Pour Philippe Baptiste, la dépendance européenne vis-à-vis de la Chine et des États-Unis est désormais un enjeu stratégique : « l'indépendance technologique est la condition de notre indépendance politique. »

Endettement public : une dérive préoccupante

Le débat se poursuit avec la problématique de la situation budgétaire et la soutenabilité de la dette, dans un pays qui dépense plus qu'il n'en a les moyens. Depuis la crise du Covid-19, la France est en effet le seul pays européen à avoir explosé son endettement, passant de 90 % à 115 % du PIB, et à s'y maintenir durablement. L'écart de 50 points avec l'France pèse lourdement sur sa capacité de relance.
Cependant, Bernard Spitz affirme que ces dépenses financent notre modèle social, plutôt que l'investissement productif, tandis que les États-Unis investissent dans les technologies d'avenir. À ce titre, il rappelle que 2 000 milliards d'euros sur les 3 500 milliards de dette publique ont servi à financer notre modèle social, qualifié de « modèle de ruine ».
Le président des Gracques qualifie cela de « hold-up du siècle » : les investissements présents ne donnent pas lieu à un retour pour les générations futures.

Il poursuit cela en pointant du doigt un paradoxe : les Français considèrent que leur modèle est inégal, alors que la France est le pays industrialisé le plus redistributif au monde. Il paraît donc nécessaire d'inverser ce phénomène. Or, la situation politique est défavorable à une telle inversion, car il existe un véritable « déni » sur la façon dont est financé notre modèle social. Bernard Spitz affirme que faire des économies n'est pas une solution, mais que l'on peut sortir de cette impasse par un projet d'investissement tourné vers l'avenir : il s'agit d'« arrêter de regarder en arrière et de regarder en avant ».
Sur les vingt dernières années, la France a ajouté 2 000 milliards d'euros de dette, dont 1 000 sous les mandats de Nicolas Sarkozy et de François Hollande et 1 000 autres sur les sept dernières années. Une situation paradoxale, dans un pays où 700 milliards d'épargne privée coexistent avec 700 milliards d'endettement nouveau.

Le système de retraites : entre répartition et capitalisation

Vient ensuite la question du modèle social français, et en particulier le système de retraites, perçu comme un révélateur des blocages économiques du pays. Bernard Spitz affirme que la France est l'un des rares pays où 95% des retraites sont financées par répartition, contre seulement 5% par capitalisation, quand les pays anglo-saxons associent les deux à parts égales. Selon Philippe Baptiste, cette situation prive l'économie d'un puissant levier d'investissement : « Aux États-Unis, les fonds de pension constituent un moteur clé de la R&D. Nous, nous finançons le passé plutôt que l'avenir ». Le rappel est unanime sur l'importance d'une réforme des retraites, malgré ses failles de méthode. L'âge moyen de départ en Europe se situe à 66 ou 67 ans, ce qui place la France dans la moyenne basse.

Tensions sociales et crise de confiance

La France traverse une crise de confiance profonde, marquée par un sentiment de déclassement et une présence non négligeable de la pauvreté. En effet, 15 % de la population française vit sous le seuil de pauvreté. À cela s'ajoute un ascenseur social qui semble en panne, et le manque d'un projet collectif mobilisateur. Philippe Baptiste appelle donc à un « électrochoc démocratique », qui consiste à réunir les partis de gouvernement pour refonder le modèle républicain et enrayer la montée des extrêmes.

Politique de la ville : des résultats tangibles mais fragiles

Juliette Méadel défend une politique de la ville pour proposer un projet républicain et démocratique, qui fédère à nouveau. Elle constate que les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont tous pour point commun de vouloir plus d'État. Par conséquent, elle prône une stratégie de mobilisation renforcée de l'État dans les quartiers prioritaires.
Aux partis qui souhaitent abandonner ces quartiers, elle répond qu'il est nécessaire de les remobiliser et d'y assurer la sécurité, la santé et l'éducation, pour assurer l'unité de la République. Elle avertit du risque de dislocation du territoire, si l'on n'agit pas dans ce sens. Le budget direct, évalué à 609 millions d'euros, n'est qu'une partie de l'effort global, qui

comprend la mobilisation des services publics, à savoir la police, la santé et l'éducation, l'objectif étant de ramener la puissance publique là où elle s'est retirée.
À cet effet, les résultats semblent encourageants : l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), représentant 415 millions d'euros, permet de réduire certains problèmes sociaux de 50 % à 10 % dans plusieurs départements. La ministre insiste enfin sur l'importance de l'investissement précoce : « Un euro dépensé sur un enfant avant 10 ans, c'est dix euros d'économie après. »

Progrès social et innovation : une alliance républicaine

Pour Juliette Méadel, le progrès social reste le cœur du projet républicain : « L'égalité et la liberté sont indissociables. » Elle alerte néanmoins sur le risque de basculement vers des forces démagogiques si le progrès social ne s'accompagne pas de progrès économique tangible.
Clara Chappaz, quant à elle, met en avant la complémentarité entre technologie et solidarité, allant jusqu'à qualifier la technologie de « fer de lance de ce progrès social », conciliant l'efficacité, la productivité, la justice et la souveraineté. À ce titre, elle cite plusieurs exemples concrets, tels que *Mistral AI,* qui aide les agents de France services à mieux répondre aux attentes des citoyens ; *Shift Technology,* engagé dans la lutte contre la fraude sociale ; ou encore *Preligens*, spécialisé dans la modernisation des armées et l'usage de l'IA pour faire face aux menaces géopolitiques. L'investissement dans l'intelligence artificielle et le numérique est donc fondamentalement républicain, permettant de mieux servir, de mieux produire et de mieux protéger.
À cet effet, le soutien public aux entreprises, estimé à 100 milliards d'euros, est présenté comme une condition de stabilité et d'indépendance face à la rapidité des transformations technologiques, notamment en Chine et aux Etats-Unis.

Recréer un récit national de progrès

Un consensus transversal se dégage sur la nécessité d'un projet d'avenir fédérateur, centré sur l'éducation, la recherche et le numérique.
Philippe Baptiste défend ainsi le projet de redonner un socle commun d'exigence dans les écoles et dans le premier cycle universitaire et d'étendre l'enseignement supérieur à tous les territoires.
À cela s'ajoute la nécessité d'encadrer le numérique, notamment l'usage des réseaux sociaux chez les jeunes, limité à quatre heures par jour dans certaines propositions.
Plus largement, les intervenants appellent à restaurer la stabilité démocratique pour éviter un nouvel épisode de dissolution et une possible accession de l'extrême droite au pouvoir.

Taxation des grandes fortunes : un débat clivant

Bernard Spitz résume la tension française en ces mots : « La France reste un pays très redistributif. 75 % des impôts sont en effet payés par 10 % des contribuables ». Il insiste ensuite sur la nécessité de dépenser moins, et de ne pas pénaliser ceux qui produisent la richesse (seul 10% du chiffre d'affaires des entreprises du CAC 40 provient de France).

Juliette Méadel répond par le constat de l'augmentation de la pauvreté, et paradoxalement de l'étalage d'extrême richesse. Elle rappelle le fait que les 500 plus grandes fortunes de France – c'est-à-dire détenant un patrimoine de plus de 250 millions d'euros – payent moins d'impôt que les classes moyennes grâce aux mécanismes d'optimisation fiscale.
Juliette Méadel se montre ainsi en faveur de la taxe Zucman (2%) supposée rapporter 22 milliards d'euros. Il y a là un enjeu de « justice sociale », affirmant qu'on ne peut pas toujours considérer que les grandes fortunes ne peuvent contribuer à l'effort national.
Clara Chappaz et Philippe Baptiste répondent en s'opposant à une telle taxe, dans un souci de retenir les entrepreneurs et les capitaux en France.

« Quel modèle social pour la France ? »

Table ronde entre
Thierry BEAUDET,
président du Conseil économique, social et environnemental (CESE)
Aurore BERGÉ,
ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes
et de la Lutte contre les discriminations
Xavier BERTRAND,
président du conseil régional des Hauts-de-France, ancien ministre
Astrid PANOSYAN-BOUVET,
ministre chargée du Travail et de l'Emploi

La table ronde a réuni les ministres autour d'une réflexion d'ensemble sur la refondation du modèle social français face aux défis contemporains. Trois axes structurants ont émergé : une réorganisation territoriale décentralisée, un renforcement du paritarisme gestionnaire et un nouveau pacte intergénérationnel. L'objectif commun : revitaliser la démocratie sociale et refonder la fraternité républicaine, conditions d'une société plus juste et efficace.

Les fondements du nouveau modèle social

La table ronde s'est ouverte avec l'intervention de Xavier Bertrand, qui réaffirme la solidité de la V^e^ République et les nombreux atouts du pays, tout en soulignant la nécessité de redonner un contenu concret à l'idéal républicain. Selon lui, la condition première pour repenser un modèle social est de penser la République dans sa diversité. Il ajoute que l'intérêt général doit redevenir le moteur de l'action publique, au-delà des clivages partisans.
Face à la « dépression française », marquée par l'incapacité à anticiper et le refus d'agir, la refondation doit s'appuyer sur la devise républicaine – liberté, égalité, fraternité – revisitée pour les jeunes générations.

Trois piliers de réforme

Xavier Bertrand propose une refonte du modèle social, qui s'appuierait sur trois piliers.

Réorganisation territoriale

Le président de région promeut une décentralisation qui permettrait de passer d'un pays « centré sur sa capitale » à un pays « capital » organisé autour de ses territoires. Il fait le constat qu'aucune entreprise, ni État n'est aussi centralisé que la France. Ainsi, l'État se concentrerait sur ses fonctions régaliennes, laissant davantage d'autonomie aux territoires pour bâtir des solutions adaptées. Cette approche dépasse la simple décentralisation, elle vise à redonner sens et efficacité à l'action locale.
Aurore Bergé rebondit sur les propos de Xavier Bertrand en dressant le constat d'un décalage entre les responsables politiques et les préoccupations des Français, qui fait naître un sentiment de lassitude chez les citoyens. Elle souligne donc la nécessité, en parallèle du mouvement de

déconcentration proposé par Xavier Bertrand, d'un mouvement de recentrage du périmètre de l'action de l'État. Selon elle, l'action de l'État devient de plus en plus illisible, ce qui engendre à la fois plus de demande et d'attente envers lui, et plus d'inefficacité de celui-ci.

Paritarisme gestionnaire

Xavier Bertrand prône le paritarisme gestionnaire comme un levier de gouvernance plus efficace, en particulier dans des domaines comme les retraites complémentaires. L'idée est d'étendre cette logique de coresponsabilité pour dépasser les blocages politiques et réhabiliter le rôle des partenaires sociaux.

Nouveau pacte intergénérationnel

Enfin, le troisième pilier que met en avant Xavier Bertrand est le pacte intergénérationnel. Les moyens mis en avant sont les services publics, tels que l'école, la santé, le logement, la culture et le sport, qui créent du lien entre les Français. Il y voit une « voie d'espoir » pour la République. La priorité doit également aller aux jeunes générations, dans une logique de solidarité active et de financement durable. Ce pacte social rénové doit à la fois reconstruire la confiance et clarifier les modes de financement, entre salaire immédiat et salaire différé.

Les conditions d'une société juste

Astrid Panosyan-Bouvet poursuit ensuite en évoquant les deux conditions constituant, selon elle, une société juste.

Le financement du modèle social

La première condition est celle du travail, source d'émancipation et de reconnaissance, et du respect de la règle, qui doit permettre à chaque citoyen de se construire une meilleure vie pour soi-même et pour sa famille. À cet effet, la ministre chargée du Travail et de l'Emploi interroge le financement du modèle social. Elle prône un meilleur mix entre dépense dans les services publics et transferts vers les ménages et les entreprises. Astrid Panosyan-Bouvet constate une distorsion depuis 1945 en matière de financement de la sécurité sociale. Cette dernière, en effet, est financée à 60% par le travail, ce qui pose une difficulté en termes d'indépendance. Il est donc urgent d'arbitrer entre le salaire immédiat et le salaire différé qui part vers le modèle social, et de donner plus d'importance au paritarisme gestionnaire, pour avoir une dépense publique plus efficace.

Plus de représentation des salariés

La seconde condition à la justice de notre société est celle d'une démocratie sociale qui s'enracine et se déploie à tous les étages. Astrid Panosyan-Bouvet constate en effet que la France est très en-deçà des autres États européens en matière d'organismes paritaires et de représentation des salariés dans les conseils d'administration. Elle promeut donc plus de représentation et de progression salariale au travail.

Fraternité républicaine et pédagogie sociale

Thierry Beaudet aborde la question sous un autre angle, celui de la fraternité, pilier oublié de la devise républicaine, qui doit redevenir le ciment du pacte civique en réponse à une société qui se fracture et se polarise. La liberté sans fraternité devient indifférence, quand l'égalité sans fraternité devient un traitement uniforme des citoyens. Or, notre modèle social incarne une véritable fraternité républicaine et la Sécurité sociale en est l'incarnation : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.
Cependant, le président du CESE constate une perte du sens du partage, dans notre société. Il promeut donc un effort de pédagogie collective de notre modèle social pour refaire de la fraternité une « boussole politique » et rappeler aux Français qu'ils forment un peuple.

Défis démographiques et natalité

Le débat s'appuie ensuite sur l'impression que la problématique de la lutte entre les classes est remplacée par celle de la lutte entre les générations, ce qui met en péril le pacte social français. À cela, Astrid Panosyan-Bouvet répond en s'opposant à l'idée que les retraités seraient un bloc homogène : 10% d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté. Sur la question démographique, la ministre affirme que ce n'est pas le désir d'enfant par femme qui a baissé, malgré la baisse de la natalité. Ce phénomène s'explique par la paupérisation.

Aurore Bergé poursuit en analysant la révolution démographique actuelle : d'ici 2030, les plus de 65 ans seront en effet plus nombreux que les moins de 15 ans. Cette évolution fragilise le pacte entre les générations, accentuée par la baisse de la natalité due au coût du logement, aux contraintes professionnelles, notamment sur les femmes, et à la santé environnementale.
Il y a donc une double révolution à mettre en place dans un même mouvement, afin de garantir l'avenir du modèle social : celle de la natalité et celle de la longévité de la vie.

Revitaliser la démocratie sociale

Thierry Beaudet dresse le constat suivant : les partenaires sociaux et corps intermédiaires paraissent affaiblis, leur légitimité est fragilisée par les crises récentes. Il constate en effet une perte de confiance des citoyens envers les partenaires sociaux. Pour y remédier, il propose trois solutions.

- Donner de véritables marges de négociation aux acteurs sociaux
- Transformer les consultations en espaces de co-construction
- Redéfinir leur rôle dans la gestion des retraites et des politiques publiques.

Astrid Panosyan-Bouvet poursuit en affirmant que la démocratie sociale consolide notre démocratie politique. Elle donne deux exemples de cela.
D'abord, la démocratie sociale existe au niveau de l'entreprise. Selon elle, en effet, l'engagement syndical au sein des entreprises pousse à développer une culture civique et une culture de l'engagement dans la société civile.

Le second exemple s'appuie sur le constat d'une défiance accrue des Français (65%) vis-à-vis de la démocratie. Cela concerne autant ceux qui souhaitent une forte verticalité, que ceux qui font le vœu d'une démocratie plus ancrée dans le quotidien et dans l'écoute.

Sortir de la crise politique

Xavier Bertrand établit le diagnostic d'un débat public appauvri, miné par l'incapacité à se mettre d'accord sur les faits et la science. Il évoque les pistes suivantes :

- Réancrer le référendum dans la vie démocratique, après vingt ans d'absence
- Repenser le consentement à l'impôt pour reconstruire la confiance démocratique
- Animer le débat public et le débat politique

Aurore Bergé rebondit sur cette question du débat public qui lui paraît fondamentale. Elle constate en effet une véritable « immaturité » du débat politique, qu'elle illustre par deux exemples : d'abord, l'incapacité à se mettre d'accord sur les faits, sur la question des retraites ; ensuite, la défiance massive vis-à-vis de la parole scientifique, sur la question des vaccins en particulier.

« Dans un monde en crise, quelles politiques pour la France ? »

Table ronde entre
Bernard CAZENEUVE,
ancien Premier ministre, président du mouvement La Convention
Édouard PHILIPPE,
ancien Premier ministre, maire du Havre, président du parti Horizons

Dans un contexte de fragmentation politique et d'inquiétude nationale, la rencontre entre Bernard Cazeneuve et Édouard Philippe a réuni deux anciens Premiers ministres autour d'une même interrogation : comment refonder l'action publique dans un pays traversé par la défiance et les crises ? Animé par Jean-Michel Blanquer, le débat a offert une analyse lucide et partagée sur les failles de notre pays et sur les voies possibles de son redressement.

Diagnostic d'une République fragilisée

Forts de leur expérience gouvernementale, les deux hommes ont d'abord cherché à comprendre comment la France en est arrivée à cette impasse politique et institutionnelle. Bernard Cazeneuve dresse le constat suivant : la Ve République, voulue et pensée par le général de Gaulle pour conjurer l'instabilité chronique de la IVe République, traverse aujourd'hui l'une des périodes les plus périlleuses de son histoire. Selon lui, « nous revenons à des logiques de fragmentation qui rappellent les années 1950 », avec un affaiblissement inédit du pouvoir exécutif et une incapacité à forger des majorités durables.

Édouard Philippe, quant à lui, renchérit en pointant la brutalisation du débat public et la désinstitutionnalisation de la vie politique. En effet, les réseaux sociaux, observe-t-il, ont profondément modifié la manière de faire de la politique : « on n'y débat plus, on y performe. » La recherche de la formule choc y remplace l'argumentation, ce qui fragilise la capacité du pays à construire une vision commune.

Les deux intervenants s'accordent à voir dans la dissolution de 2024 un symptôme de cette dérive : une décision solitaire, sans concertation ni nécessité institutionnelle, qui a plongé la France dans une crise durable. Dès lors, le pays se retrouve aujourd'hui structuré autour de trois blocs – gauche, centre et extrême droite – qui se voient dans l'incapacité de coopérer dans une situation où les partis positionnés comme pivot sont valorisés. Édouard Philippe ironise : « Nous avons inventé un nouveau théorème : si vous voulez gagner des ministres, perdez les élections ».

Retrouver l'esprit de la Ve République

Face à ce constat sévère, les anciens Premiers ministres appellent à la responsabilité collective plutôt qu'à la réforme institutionnelle. Pour Bernard Cazeneuve, il serait dangereux de sortir du cadre de la Ve République : « Ce n'est pas le texte qui est en cause, c'est l'usage que nous en faisons. » L'enjeu est donc de faire revivre les institutions dans l'esprit de leurs fondateurs, en renouant avec la culture du compromis et du respect mutuel entre les pouvoirs.

Le premier chantier évoqué est celui du budget, devenu le symbole des blocages actuels. Philippe et Cazeneuve s'accordent pour dire qu'aucune majorité ne pourra durablement gouverner sans un accord préalable sur les finances publiques. L'un et l'autre refusent les postures de principe et les « lignes rouges » qui paralysent la négociation : « On ne peut pas mettre la poussière sous le tapis ». Ils plaident pour un effort partagé entre responsabilité budgétaire et justice sociale – un effort qui suppose une culture de gouvernement, au-delà des querelles partisanes.

Les chiffres donnent la mesure du défi : un budget en hausse de 29 milliards d'euros, accompagné d'économies à hauteur de 30 milliards sur les dépenses. Mais, plus encore que les montants, c'est la méthode qui compte : un contrat politique clair, débattu et accepté avant toute demande de confiance.

Cinq priorités pour refonder la France d'ici 2027

Au-delà de la sortie de crise immédiate, les deux anciens Premiers ministres esquissent une vision structurelle pour le pays, articulée autour de cinq priorités nationales :

- L'école, considérée comme la ressource première de la Nation. « C'est par l'intelligence que nous tiendrons notre rang », affirme en effet Bernard Cazeneuve.
- Le financement du modèle social, à réformer d'urgence face au vieillissement démographique.
- La justice, dont la lenteur et le manque de crédibilité nourrissent la défiance.
- L'adaptation climatique, désormais conçue comme un défi permanent plutôt qu'une urgence ponctuelle.
- La sécurité et la défense, à repenser dans un environnement géopolitique plus menaçant, à l'Est comme au Sud.

Pour Bernard Cazeneuve, cette feuille de route suppose de « réarmer la République » : réaffirmer la laïcité, restaurer l'État de droit, et défendre la souveraineté nationale dans un monde incertain. Il plaide aussi pour une modernisation économique alliée à la justice sociale, conciliant soutien aux entreprises et réduction des inégalités. La transition écologique, insiste-t-il, doit être planifiée mais non punitive : « La décroissance n'est pas un projet de société ». Enfin, Bernard Cazeneuve invite la France à jouer pleinement son rôle sur la scène internationale, en défendant les valeurs démocratiques « sans arrogance ».

Redonner espoir à la jeunesse

La conclusion du débat se veut tournée vers l'avenir. Les deux hommes insistent sur la nécessité de reconstruire un horizon commun pour la jeunesse française, souvent tentée par le désengagement ou la colère. Trois messages en découlent : faire de la transition écologique un projet enthousiasmant plutôt que culpabilisant ; refuser de sacrifier les nouvelles générations au maintien de rentes acquises ; et réhabiliter l'altérité dans une société fracturée par la haine en ligne. « Il faut retrouver le goût de l'écoute et de la nuance, conclut Bernard Cazeneuve. C'est la condition pour reconstruire la République. »

QUEL IDÉAL DE SOCIÉTÉ POUR NOTRE RÉPUBLIQUE ?

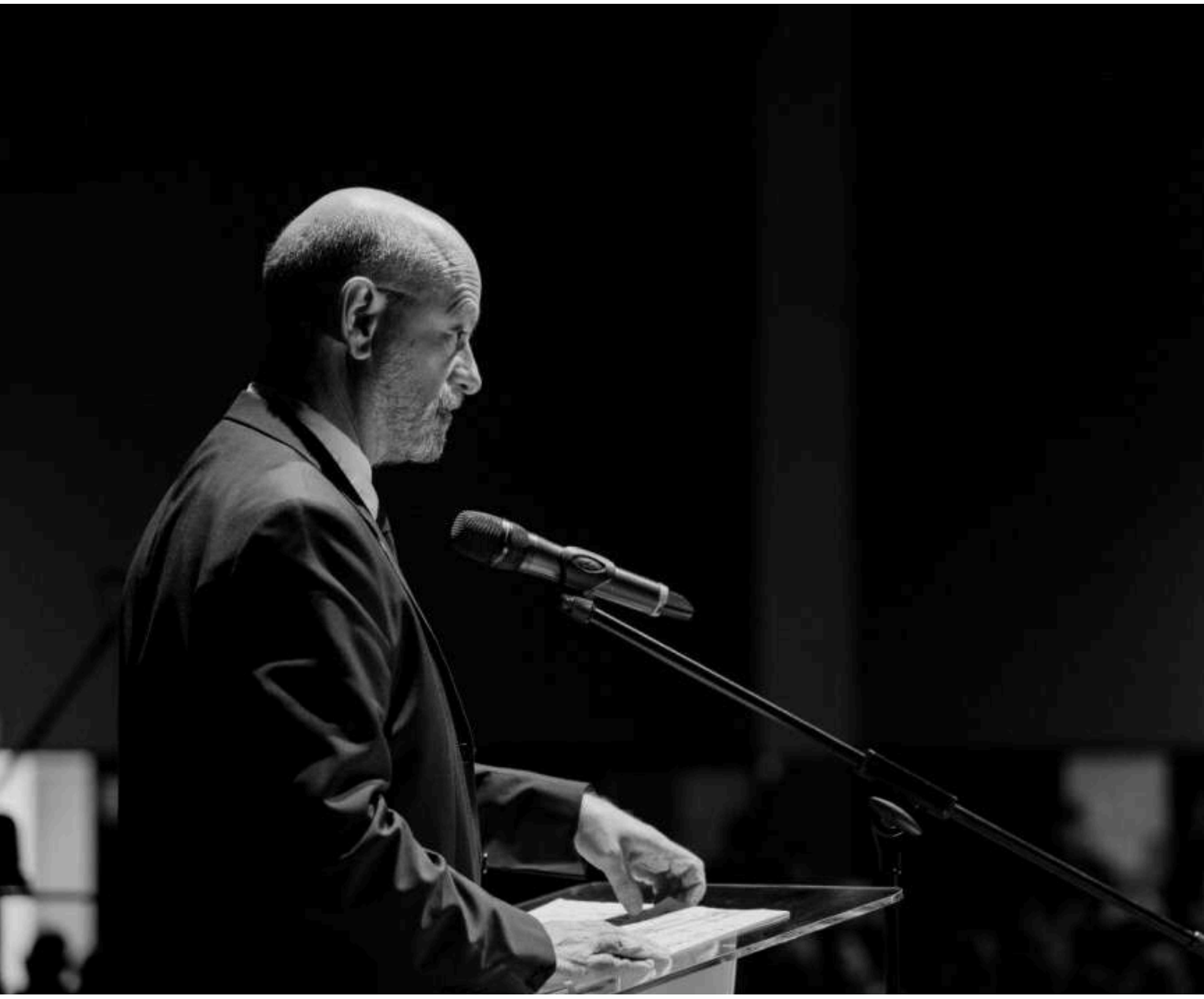

Jean-Michel Blanquer - président du Laboratoire de la République

Discours de clôture - « Quel idéal de société pour notre République sur tout son territoire ? »

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

« Quel idéal de société pour notre République sur tout son territoire ? »

Extraits du discours de Jean-Michel BLANQUER

Président du Laboratoire de la République, ancien ministre de l'Éducation nationale

(Seul le prononcé fait foi)

Introduction

Chers amis, chers républicaines, chers républicains,

Nous sommes ici parce que nous aimons la France, nous sommes ici aussi parce que nous aimons la République et nous aimons la démocratie. Nous sommes ici parce que nous aimons la concorde plutôt que la discorde. Nous aimons le débat plutôt que le combat.

Quand la marche du monde semble s'être renversée au profit des autoritarismes, nous affirmons que les forces de liberté seront plus fortes. Pour cela, il faut une vision, il faut une méthode et il faut que les deux soient cohérentes entre elles. Nous voulons un idéal de société pour toute notre République, sur tout son territoire, pour tous nos compatriotes au XXIème siècle. C'est pour cela que nous sommes réunis ici à Autun.

Alors, on me demande parfois pourquoi Autun ? De quoi Autun est le symbole ? Je réponds qu'Autun est le symbole de l'Histoire et de la géographie de la France.

Cette géographie et cette histoire sont profondément bouleversés aujourd'hui et c'est le cœur de la crise dans laquelle nous sommes, au cœur du décalage entre une adhésion profonde en réalité des citoyens français à la République et une déception non moins grande au quotidien quant à la mise en œuvre de ses valeurs et de ses principes.

C'est pourquoi, à la lumière de tous les débats que nous avons eus, à la lumière de tous les travaux menés aussi depuis des mois maintenant et même des années au sein du Laboratoire, à la lumière de ce qui a été dit au cours de ces journées, je vous propose de parler de République intégrale. Parler de République intégrale, c'est tirer toutes les conséquences du mot République.

Trop souvent, nous avons le sentiment, ou nos concitoyens ont le sentiment justement en raison de ce décalage que nous avons vu, que la République est un concept vide de sens. Et si nous avons bien un travail et même une œuvre à mener tous ensemble, c'est de contribuer à ce que le sens revienne, à ce que ce sens soit régénéré parce que tout simplement la République reste le magnifique projet commun pour le XXIème siècle.

Nous pensons que la République est le projet dont nous avons besoin et c'est précisément parce que nous l'avons laissé s'affaisser qu'aujourd'hui, nous sentons la crise. Mais regardez cette foi en la République telle que nous l'avons encore mesurée.
Elle est là, elle est notre patrimoine, elle est notre trésor, elle est notre sève et si nous savons réveiller cela, alors nous avons les remèdes à la crise devant laquelle nous sommes.

Et pour cela, il suffit tout simplement de prendre les mots et les concepts au sérieux. Cette République, elle est indivisible, elle est sociale, elle est laïque, elle est démocratique. Et ces quatre adjectifs qui sont à l'article premier de notre Constitution, prenons-les au sérieux comme nous le faisons en tirant les conséquences concrètes de ces mots. Ce ne sont pas que des mots, ce sont des réalités. Et je voudrais avec vous revisiter ces mots pour voir, à la lumière des idées concrètes qui ont émergé de nos débats, en quoi nous pouvons reconstruire quelque chose. Le premier de ces mots de la République, c'est l'indivisibilité.

La République indivisible

Prenons ce mot très au sérieux. Cette unité du pays, on la pense souvent comme étant l'unité territoriale, on a raison. Mais derrière l'unité du territoire, nous avons tout simplement l'unité des citoyens.

Nous avons l'égalité, nous avons ce qui fait le socle du contrat social. Au service de quoi ? Au service de la liberté. Cessons d'opposer égalité et liberté. C'est au contraire en les articulant que nous y arriverons.

C'est en effet le meilleur des critères. C'est si nous donnons à chacun les moyens de son autonomie, les moyens de maîtriser son destin, que nous arrivons à la grande égalité dont est porteur le projet républicain. Cette indivisibilité, elle nous invite évidemment d'abord à considérer notre territoire. J'ai dit que Autun était le symbole d'une géographie, la géographie de la France.

Cette géographie de la France, c'est la richesse de la France. Par quel maléfice depuis plusieurs décennies notre pays mais d'autres pays avec lui, ont accepté que la richesse, l'énergie, les investissements se concentrent sur quelques points du territoire des grandes métropoles qui croissent tandis que le reste du pays a le sentiment d'être en périphérie ? Nous savons bien que c'est au cœur du malaise français aujourd'hui puisque, là encore, ce qui est territorial se traduit évidemment sur le plan social.

L'unité de la France c'est son indivisibilité, c'est donc une vision complète pour le territoire. Regardons bien. À chaque fois que la France s'est sentie en croissance, à chaque fois que la France s'est sentie bien, c'est parce qu'il y avait une vision pour le territoire.

Avoir un territoire uni, c'est d'abord, là encore, ne pas opposer les choses entre elles. Nous avons besoin d'une vision de ce qu'est le territoire et le peuplement.

Quelles que soient les mesures que l'on retiendra, il faut tout simplement se fixer l'objectif que la France ne peut pas être constituée de pôles de peuplement intense et d'endroits considérés comme désertés.

Nous devons articuler cette vision du territoire avec le plus grand des défis qui est posé à tous les pays aujourd'hui et au monde entier qui est celui de la transformation écologique. L'écologie ne consistant pas à opposer des populations ou des segments de population entre elles, mais au contraire à rassembler autour de la qualité de la vie.

Vous le voyez bien quand on tire ce premier fil de la République indivisible, c'est-à-dire d'une vision pour notre territoire et pour notre peuple, c'est un projet de société qui est déjà là.

La République sociale

Le deuxième adjectif, c'est la République sociale. Et là aussi, je voudrais tout simplement reprendre ce qui a été dit, en disant qu'une société qui va bien, c'est une société qui s'occupe d'abord de son enfance et de sa jeunesse. Je ne crois pas à la fatalité de la baisse démographique française.

La première des réformes des retraites, c'est quand même d'avoir des enfants et c'est dommage que ce soit oublié. Nous devons affirmer qu'il peut y avoir une vision optimiste de ce qui est un pays qui réussit ses liens intergénérationnels et qui réussit à avoir plus de naissances et plus de relations entre les générations, qui permet notamment de donner un rôle social aux plus âgés, rôle social qui d'ailleurs peut être largement dirigé vers l'enfance.

Nous sommes tous des Français. L'idée républicaine, c'est précisément d'éviter de segmenter. Alors cette République sociale, elle est synonyme aussi d'une économie qui fonctionne bien. Et là aussi, de nouveau, n'opposons pas l'économique et le social. L'économie ira bien si la société se sent juste et cette société sera juste si l'économie fonctionne bien. C'est une évidence.

Je résumerai d'une formule ce que le Laboratoire a pu élaborer comme idée autour des grands enjeux économiques et cette formule, c'est « rendre les Français sociétaires de la France ». Autrement dit, tout français doit sentir que c'est son intérêt que l'intérêt collectif, c'est-à-dire le succès de notre économie, réussisse. Tout français doit sentir que cela rétroagit sur lui.

C'est d'abord un vrai projet économique d'investissement pour la France. Nous devons investir plus dans les domaines d'avenir, c'est-à-dire les domaines d'innovation, que sont l'éducation et la santé.

L'économie est indispensable pour que la République reste en bonne santé et l'économie est indispensable pour que nous réussissions à renforcer ce qui, à juste titre, est vu comme un socle de la République française. Et je veux parler des services publics. Là aussi, on doit retrouver l'esprit collectif, mutualiste, solidaire qui est consubstantiel à la République et qui n'est pas

synonyme de bureaucratie, d'immobilisme, de Léviathan. C'est au contraire des services publics dynamiques au plus près du territoire que nous devons rechercher.

République laïque

En troisième lieu, notre République est laïque. Et là aussi, nous savons que c'est un trésor national, un trésor qui a une certaine universalité et une certaine spécificité. Si nous disons que nous sommes universalistes, c'est parce que nous pensons que la séparation entre le spirituel et le temporel est une valeur universelle.

République démocratique

Alors, je voudrais pour terminer, conclure avec la République démocratique parce que là encore, nous avons à la fin la grille de lecture pour notre époque. Elle nous est donnée par notre héritage républicain. Il nous revient de léguer cet héritage républicain plus fort encore pour les générations futures.

Il y a certaines faiblesses de la démocratie aujourd'hui dont il faut avoir conscience pour lutter pour la démocratie. Je pense en particulier à ce que j'ai appelé l'asymétrie démocratique, c'est-à-dire le fait que nous n'avons pas les mêmes moyens que les ennemis de la démocratie. Cela signifie que la démocratie doit se doter des moyens de faire face à cela parce que ce qui va avec la théorie démocratique, c'est la théorie républicaine que la démocratie n'existe que si elle déploie les moyens de se défendre elle-même.

C'est une fausse vision démocratique que d'encourager sans arrêt les faiblesses. C'est une fausse conception de l'État de droit que d'atténuer le premier des droits des citoyens qui est le droit à la tranquillité, à la sécurité, le droit à vivre tout simplement. Le renforcement régalien de l'État sera la meilleure des garanties démocratiques, ne serait-ce que parce que cela réduira tous ceux qui sont tentés par les extrêmes aujourd'hui parce qu'ils en ont assez de ce délitement de l'ordre public.

Notre démocratie doit savoir s'outiller, s'armer face à des problèmes concrets qui touchent le quotidien des gens et c'est cela l'esprit républicain. Alors, je voudrais conclure en vous disant que tout au long de ces journées, avec vous, j'ai rêvé d'une France qui s'aime, d'une France où l'on s'aime. J'ai rêvé d'une France qui se respecte et donc d'une France où l'on se respecte. J'ai rêvé d'une France qui sourit et donc d'une France où l'on se sourit et parfois j'ai l'impression comme vous tous je pense de vivre plutôt un cauchemar éveillé, conscient de la pente fatale pour laquelle nous serions impuissants parce que inactifs devant ce qui serait le monde inéluctable que la mort de la liberté nous prépare.

Et bien entendu, nous voulons et notre liberté et notre fierté. Sachons reconnaître l'acquis des âges antérieurs. Ne soyons pas les enfants gâtés de notre Histoire, soyons les enfants reconnaissants de notre Histoire pour être à notre tour les parents de l'Histoire qui va suivre.

Et si nous voulons que notre jeunesse ne nous juge pas mal justement parce qu'il est toujours facile de juger les ancêtres, mais quel jugement sera porté sur nous ? Nous devons tirer comme je vous l'ai dit toutes les conséquences concrètes de l'idée républicaine.

Conclusion

Ce que je vous invite à construire avec le Laboratoire de la République, c'est ce que j'ai appelé tout à l'heure la République intégrale. La République intégrale, c'est ce qui nous permettra de remédier à toutes les attentes déçues des temps précédents. Nous ne serons pas inertes par rapport aux échéances qui arrivent.

J'ai beaucoup parlé de long terme aujourd'hui, mais ce sont aussi les échéances très courtes. Au cours de ces trois jours, nous avons aussi parlé de l'actualité brûlante. Nous avons eu à dire que nous devions trouver une solution de moindre mal pour remédier la crise et une solution de souverain bien pour la perspective qu'il faut dresser. Et s'il y a eu tant d'échecs précédemment, c'est notamment parce que la préparation des échéances a été insuffisante, parce qu'on s'est contentés de slogans ou de recours aux hommes providentiels.

Mettons tous, comme ça a été dit hier, mettons tous la France au-dessus de nous-même. Elle était là avant nous, elle sera là après nous. Nous sommes un maillon essentiel parce que nous sommes le maillon présent dans la chaîne du temps. Ne nous brisons pas, renforçons-nous. Nous y arriverons par le travail et par l'esprit d'équipe. Ce point-là est fondamental. Lorsque je parle d'échéances, chacun voit bien qu'on parle des échéances présidentielles en particulier.

Le meilleur est possible si ce que nous avons d'abord en tête, ce sont les idées et donc la cohérence et après le fait que cela devienne une réalité pratique. Et deuxièmement l'esprit d'équipe. C'est un collectif qui portera ce qu'il y a à porter.

Cela s'appelle la démocratie.

Nous y arriverons donc par le travail et par l'esprit d'équipe. Nous y arrivons en étant républicain intégralement. Nous y arrivons en aimant la France intégralement.

Vive la République et vive la France.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS 5
AVANT-PROPOS 7
PRÉAMBULE – L'urgence d'un nouveau contrat social républicain 9
COMPOSITION DES TABLES RONDES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE 14
QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ? 17
« Conseils municipaux : renouer avec l'engagement citoyen » 19
Présentation de l'étude du Laboratoire de la République avec l'Institut Terram 19
Les Grands témoins : réactions à l'étude « Conseils municipaux » du Laboratoire de la République et de l'Institut Terram 23
« France : l'intégration en panne ? » 27
Ville et ruralité : deux regards sur notre territoire 33
Pour une écologie populaire au service de la revitalisation des territoires 37
République et territoire : la voie française 41
QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES POUR DEMAIN ? ATELIERS DU LABORATOIRE DE LA RÉPUBLIQUE 45
Atelier République Démocratique et Indivisible 47
Atelier Éducation 51
Atelier Santé 55
Atelier République Sociale 59
Atelier Géopolitique et Défense 63
Atelier Transition Écologique 67
Atelier Égalité Femmes - Hommes 71
Atelier Justice 75
Atelier République laïque : 79
Atelier Économie 83
Atelier Immigration 87
Atelier Technologie - Espace public 91
QUELLES VALEURS POUR NOTRE REPUBLIQUE ? 97
Présentation du *Baromètre de la République* 99
Les grands témoins - réaction au baromètre de la République 101
Présentation de l'Académie de la République 103

« Faire rayonner la laïcité » 105
« Défendre la liberté d'expression autour de Boualem SANSAL » 109
QUELLE VISION POUR LA FRANCE ? 113
« Quelle situation économique pour la France et l'Europe ? » 115
« Investir dans la République du progrès social » 119
« Dans un monde en crise, quelles politiques pour la France ? » 127
QUEL IDÉAL DE SOCIÉTÉ POUR NOTRE RÉPUBLIQUE ? 129
Extraits du discours de Jean-Michel BLANQUER 131

Le Laboratoire de la République, 2025

Comment dans ce monde tenté par la fragmentation et la radicalité garder le cap de l'idée républicaine ? Réunis à Autun, en Bourgogne, du 28 au 30 août 2025, dans le cadre de la deuxième Université d'été du Laboratoire de la République, quelques 750 participants, autour de tables rondes, débats et ateliers rassemblant responsables politiques, universitaires, chefs d'entreprise et acteurs de terrain ont croisé leurs regards pour tenter de répondre à la problématique suivante : « Quel idéal de société pour notre République, sur tout notre territoire ? ». Ils ont ainsi analysé les défis auxquels la République fait face, et proposé des solutions concrètes pour y répondre.

Cet ouvrage rassemble les présentations et analyses des personnalités qui ont conduit les discussions. Adressés aux décideurs comme aux simples citoyens, ces Actes d'Autun visent à nourrir le débat public.

« Ce que je vous invite à construire avec le Laboratoire de la République, c'est la République au concret. Elle nous permettra de remédier à toutes les attentes déçues des temps précédents. Mettons la France au-dessus de nous-mêmes. »

Jean-Michel Blanquer
Président du Laboratoire de la République

LABORATOIRE de la RÉPUBLIQUE

lelaboratoiredelarépublique.fr